



République de Côte d'Ivoire

Union-Discipline-Travail

Ministère de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique
(MENET)

Rapport d'analyse statistique du Système Éducatif

2014-2015



Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques

Tél. : (225) 20 22 00 45 / Fax : (225) 20 21 99 06

Site Web: www.men-dpes.org



Préface

La statistique aide les pouvoirs publics, les entreprises et les collectivités à la prise de décisions adéquates pour une bonne gouvernance. Produite à l'issue d'enquêtes et de collecte des données, elle permet une planification rigoureuse de toutes les activités de la vie.

Indispensable à l'épanouissement économique et humain, elle constitue l'un des outils incontournables pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable.

Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET), à travers la Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DSPS), s'inscrit dans cette dynamique car conscient de l'importance de la statistique. A cet effet, la DSPS s'attèle à produire les statistiques scolaires chaque année.

Pour faciliter la compréhension des informations issues des données collectées et traitées, un rapport d'analyse accompagne les statistiques scolaires de poche et les annuaires statistiques.

Je salue, par conséquent, l'élaboration et la publication de ce document. Sa mise à disposition concourt, à n'en point douter, au pilotage du système éducatif grâce aux renseignements fiables et objectifs qu'il donne aux gestionnaires, aux partenaires de l'école ainsi qu'à tous ceux qui s'y intéressent.

Convaincue de l'importance des statistiques scolaires, j'invite tous les acteurs et partenaires à aider davantage le MENET afin d'en améliorer le système de production.

Enfin, je remercie la DSPS, pour ce travail scientifique porteur d'espoir.

Le Ministre de l'Education Nationale
et de l'Enseignement Technique

Kandia CAMARA

Remerciements

Produit après les statistiques scolaires de poche et les annuaires statistiques, le rapport d'analyse statistique vise à faire l'état des lieux de l'école ivoirienne, à travers les commentaires des données et des indicateurs. Sa réalisation a nécessité un travail d'équipe en interne ainsi que des contributions de personnes ressources de certaines directions centrales du MENET (DELC, DECO et DAENF).

C'est pourquoi, il me paraît opportun d'adresser mes remerciements à tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce document :

☑ M. KOFFI Kouadio François, Sous-Directeur des Statistiques et de la Performance ;

☑ Le personnel du Service Evaluation et performance : M. N'GORAN Kouadio Bertin, M. Ousmane DIABY, Mesdames KODE AKE Yvonne et BAMBA BOUARE Adjaratou ;

☑ Les membres des groupes thématiques : Mme AMANY Agathe, M. SAÏ Benoît, M. FOFANA Yacouba, M. DOUMBIA Mamadou, M. NEBOUT Anicet, M. BIAFFRI Bi Iritié David, M. BLANGO Kanga Hervé, M. ZENA BI FLAZAN, M. GORE BI Alfred, M. KOFFI N'guessan Bruno, M. PEKOULA Delphin , Mme BROU ABY Angélique, M. TEHE Barthélémy, M. OKOUBI Théophile, M. KONE Seguoi et Feu Sékou Oumar KEÏTA ;

☑ Messieurs TOTO Assi Pascal et BEDI LORNG Lath Jean-Claude, Statisticiens, spécialistes en analyse des systèmes éducatifs pour leur appui;

☑ Enfin, mes remerciements s'adressent particulièrement à M. SORO Issa, chef du service Nomenclature pour le travail d'organisation de ce document.

Le Directeur des Stratégies, de la Planification
et des Statistiques

Mamadou FOFANA

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| PREFACE | 2 |
| REMERCIEMENTS | 3 |
| LISTE DES TABLEAUX..... | 6 |
| LISTE DES GRAPHIQUES | 8 |
| SIGLES ET ABREVIATIONS | 13 |
| INTRODUCTION | 14 |
| PREMIERE PARTIE : POPULATION SCOLAIRE..... | 15 |
| 1. POPULATION SCOLARISABLE ET SCOLARISEE | 16 |
| 1-1. POPULATION SCOLARISABLE | 16 |
| 1-2. POPULATION SCOLARISEE | 17 |
| 1-3. INDICATEURS D'ACCES ET DE PARTICIPATION..... | 26 |
| 1-4. PROBLEMATIQUE DE LA SCOLARISATION DES FILLES..... | 31 |
| 1-5. LES ELEVES SANS EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE DANS LE PRESCOLAIRE ET DANS LE PRIMAIRE | 36 |
| 1-6. ELEVES VIVANT AVEC UN HANDICAP ET LES ORPHELINS ET ENFANTS VULNERABLES (OEV)..... | 39 |
| DEUXIEME PARTIE : PERSONNEL ENSEIGNANT..... | 42 |
| 2. PERSONNEL ENSEIGNANT | 43 |
| 2-1. EFFECTIF ENSEIGNANT..... | 43 |
| 2-2. REPARTITION DES ENSEIGNANTS PAR EMPLOI | 49 |
| 2-3. QUALIFICATION ACADEMIQUE DES ENSEIGNANTS | 51 |
| 2-4. QUALIFICATION PEDAGOGIQUE DES ENSEIGNANTS | 54 |
| TROISIEME PARTIE : INFRASTRUCTURES ET COMMODITES..... | 57 |
| 3. INFRASTRUCTURES ET COMMODITES | 58 |
| 3-1. INFRASTRUCTURES..... | 58 |
| 3-2. COMMODITES : ACCES AUX SERVICES DE BASE..... | 72 |
| QUATRIEME PARTIE : ENVIRONNEMENT PEDAGOGIQUE | 77 |

| | |
|---|------------|
| 4. ENVIRONNEMENT PEDAGOGIQUE | 78 |
| 4-1. ENCADREMENT DES ELEVES | 78 |
| 4-2. MODE DE FONCTIONNEMENT | 91 |
| 4-3. DISPONIBILITE DES MANUELS SCOLAIRES..... | 95 |
| CINQUIEME PARTIE : QUALITE ET PERFORMANCE DU SYSTEME EDUCATIF | 99 |
| 5. EFFICACITE INTERNE..... | 100 |
| 5-1. RETENTION ET ACHEVEMENT | 100 |
| 5-2. PROMOTION ET TRANSITION..... | 104 |
| 5-3. REDOUBLEMENT | 104 |
| SIXIEME PARTIE : CAFOP ET CENTRES D'ALPHABETISATION..... | 116 |
| 6. CENTRES D'ANIMATION ET DE FORMATION | 117 |
| PEDAGOGIQUE ET CENTRES D'ALPHABETISATION..... | 117 |
| 6-1. LES CAFOP..... | 117 |
| 6-2. LES CENTRES D'ALPHABETISATION | 121 |
| SEPTIEME PARTIE : COUT DE L'EDUCATION | 128 |
| 7. COUT DE L'EDUCATION | 129 |
| 7-1. FINANCEMENT DE L'EDUCATION | 129 |
| 7-2 CONTRIBUTION DES MENAGES AU SECTEUR DE L'EDUCATION | 133 |
| 7-3. DECOMPOSITION DU COUT MOYEN PAR POSTE DE DEPENSE ET NIVEAU D'ETUDES..... | 135 |
| CONCLUSION | 137 |

Liste des tableaux

| | |
|---|-----|
| Tableau 1: Population scolarisable de Côte d'Ivoire en 2014 | 16 |
| Tableau 2 : Taux de croissance des effectifs du Primaire par niveau entre 2013-2014 et 2014-2015 | 20 |
| Tableau 3: Proportion des élèves sans extrait de naissance dans le primaire selon le statut et la zone d'implantation de l'école en 2014-2015 | 38 |
| Tableau 4: Effectif des enseignants par cycle en 2014-2015 | 43 |
| Tableau 5: DRENET à nombre d'enseignants remplaçants du primaire public supérieur ou égal à 30 | 46 |
| Tableau 6: Répartition des écoles préscolaires par milieu et par statut | 59 |
| Tableau 7: Répartition des écoles primaires par milieu et par statut | 59 |
| Tableau 8: Répartition des établissements d'enseignement secondaire général par milieu et par statut | 61 |
| Tableau 9: Répartition des établissements d'enseignement secondaire technique par milieu et par statut | 62 |
| Tableau 10: Répartition des établissements au secondaire général par région administrative en 2014-2015..... | 67 |
| Tableau 11: Répartition des effectifs élèves par statut selon le mode de fonctionnement en 2014-2015..... | 93 |
| Tableau 12: Proportion des groupes pédagogiques par DRENET selon le mode de fonctionnement en 2014-2015..... | 94 |
| Tableau 13: Proportion d'élèves disposant d'un livre de français par niveau d'études selon le milieu | 95 |
| Tableau 14: Proportion d'élèves disposant d'un livre de français par niveau d'études selon le statut..... | 96 |
| Tableau 15: Proportion d'élèves disposant d'un livre de maths par niveau d'étude selon le milieu en 2014-2015 | 97 |
| Tableau 16: Proportion d'élèves disposant d'un livre de maths par niveau d'étude selon le statut en 2014-2015..... | 97 |
| Tableau 17: Calcul des points du profil de rétention pseudo longitudinal 2014-2015 | 101 |
| Tableau 18: Taux de transition et de promotion de 2012-2013 et 2013-2014..... | 104 |
| Tableau 19: Proportion des redoublants par niveau d'études..... | 106 |
| Tableau 20: Proportion des redoublants dans le secondaire général par niveau..... | 107 |
| Tableau 21: Taux de redoublement selon le sexe dans le primaire de 2010-2011 à 2013-2014..... | 109 |
| Tableau 22: Répartition des CAFOP selon la zone géographique, le type et le régime. | 118 |
| Tableau 23: Répartition des élèves-maîtres par CAFOP..... | 119 |
| Tableau 24: Ratio Elèves-maître/salle de classe..... | 120 |
| Tableau 25 : Répartition des enseignants par CAFOP | 120 |
| Tableau 26: Répartition des salles de classe selon l'état | 121 |
| Tableau 27: Répartition des effectifs apprenants selon le niveau | 124 |
| Tableau 28: Répartition des animateurs selon les niveaux..... | 126 |
| Tableau 29: Nombre de centres selon le milieu et l'initiative..... | 126 |

| | |
|--|-----|
| Tableau 30: Caractéristique du local d’alphabétisation selon le milieu | 127 |
| Tableau 31: Nombre et proportion de centres agréés par la DAENF et encadrés par les CIEPA selon le milieu..... | 127 |
| Tableau 32: Estimation des dépenses d’éducation des familles, par niveau, 2013 FCFA, au prix 2013 | 134 |
| Tableau 33: Les catégories de dépenses effectuées par les ménages pour l’éducation de leurs enfants..... | 135 |

Liste des graphiques

| | |
|---|----|
| Graphique 1: Taux de croissance des effectifs élèves | 17 |
| Graphique 2 : Répartition des élèves de Côte d'Ivoire en 2014-2015 selon le cycle | 17 |
| Graphique 3 : Répartition des élèves du Préscolaire en 2014-2015 selon le niveau | 17 |
| Graphique 4 : Répartition des élèves du Préscolaire ayant un extrait de naissance selon l'âge | 18 |
| Graphique 5: Evolution de la proportion d'élèves en milieu rural dans le Préscolaire | 18 |
| Graphique 6: Répartition des élèves du Préscolaire selon le statut de l'école en 2014-2015 | 19 |
| Graphique 7: Répartition des élèves du Préscolaire selon le statut de l'école et le milieu | 19 |
| Graphique 8: Répartition des élèves du Primaire par niveau d'études en 2014-2015 | 20 |
| Graphique 11: Répartition des élèves du primaire par DRENET en 2014-2015 | 22 |
| Graphique 12 : Répartition de l'effectif du secondaire en 2014-2015 | 22 |
| Graphique 15: Répartition des élèves du premier cycle selon l'âge en 2014-2015 | 23 |
| Graphique 16: Répartition des élèves du premier cycle selon le milieu en 2014-2015 | 24 |
| Graphique 17: Répartition des élèves du premier cycle selon le statut de l'établissement en 2014-2015 | 24 |
| Graphique 18: Répartition de l'effectif du second cycle par type d'établissement en 2014-2015 | 24 |
| Graphique 19: Répartition des effectifs du second cycle général par niveau d'études en 2014-2015 | 25 |
| Graphique 20: Répartition des effectifs par niveau selon la série en 2014-2015 | 25 |
| Graphique 21 : Répartition des élèves du secondaire technique selon le statut de l'établissement | 26 |
| Graphique 22: Evolution du TBA du Primaire de 2010-2011 à 2014-2015 | 27 |
| Graphique 23: Evolution du TBA du secondaire premier cycle de 2010-2011 à 2014-2015 | 27 |
| Graphique 24 : Profil de scolarisation transversal | 28 |
| Graphique 25 : Evolution du TBS au Primaire de 2010-2011 à 2014-2015 | 30 |
| Graphique 26 : Evolution du TBS du second cycle du secondaire de 2010-2011 à 2014-2015 | 30 |
| Graphique 27 : Proportion des filles dans le primaire selon le niveau d'études en 2014-2015 | 32 |
| Graphique 28 : Evolution du TBS dans le primaire selon le sexe | 32 |
| Graphique 31 : Proportion des filles dans le second cycle du secondaire selon le niveau d'études en 2014-2015 | 33 |
| Graphique 32: Evolution de la proportion des filles dans le secondaire général et technique en 2014-2015 | 34 |
| Graphique 33: Proportion des filles dans le secondaire technique selon la filière en 2014-2015 | 34 |
| Graphique 35: Répartition du nombre de grossesse par âge dans le en 2013-2014 | 35 |
| Graphique 36: Répartition des cas de grossesse en milieu scolaire du primaire par DRENET en 2013-2014 | 35 |

| | |
|---|----|
| Graphique 37: Proportion des filles enceintes dans le Secondaire général et technique en 2013-2014 | 36 |
| Graphique 38: Evolution des proportions des élèves sans extrait d'acte de naissance dans le Préscolaire | 37 |
| Graphique 39: Proportions des élèves sans extrait d'acte de naissance dans le Préscolaire | 37 |
| Graphique 41: Evolution de la proportion des élèves sans extrait d'acte de naissance dans le primaire | 37 |
| Graphique 40: Evolution de la proportion des élèves sans extrait d'acte de naissance dans le Primaire | 37 |
| Graphique 42: Proportion des élèves sans extrait d'acte de naissance par DRENET dans le Primaire..... | 38 |
| Graphique 43: Variation des proportions des élèves sans extrait d'acte de naissance par DRENET de 2013-2014 à 2014-2015..... | 39 |
| Graphique 45: proportion des élèves vivant avec un handicap dans le secondaire général avec un handicap dans le secondaire général | 40 |
| Graphique 50: Proportion des femmes dans le corps enseignant du primaire par statut selon le milieu en 2014-2015 | 44 |
| Graphique 51: Proportion des femmes dans le corps enseignant du primaire public par DRENET en 2014-2015. . | 44 |
| Graphique 52: Répartition des enseignants selon le milieu et le statut de l'école en 2014-2015..... | 45 |
| Graphique 53: Répartition des enseignants du secondaire général public selon la matière en 2014-2015. | 47 |
| Graphique 54: Proportion des enseignantes par matières dans le secondaire général public en 2014-2015. | 47 |
| Graphique 55: Proportion des postes vacants d'enseignants au secondaire général public par DRENET en 2014-2015 | 48 |
| Graphique 56: Répartition des enseignants du préscolaire par emploi en 2014-2015..... | 49 |
| Graphique 57: Répartition des enseignants du préscolaire par emploi selon le statut en 2014-2015..... | 49 |
| Graphique 58: Répartition des enseignants du primaire par emploi selon le milieu en 2014-2015 | 50 |
| Graphique 59: Répartition des enseignants du primaire par emploi selon le statut en 2014-2015..... | 50 |
| Graphique 62: Répartition des enseignants du préscolaire par statut de l'école selon le plus haut diplôme académique en 2014-2015 | 52 |
| Graphique 63: Répartition des enseignants du primaire par statut de l'école selon le plus haut diplôme académique en 2014-2015 | 53 |
| Graphique 64: Répartition des enseignants du préscolaire par statut de l'école selon le plus haut diplôme académique en 2014-2015 | 53 |
| Graphique 65: Répartition des enseignants du secondaire général par statut de l'établissement selon le plus haut diplôme académique en 2014-2015..... | 54 |
| Graphique 66: Répartition des enseignants du préscolaire par plus haut diplôme pédagogique selon le statut de l'école en 2014-2015 | 55 |
| Graphique 67: Répartition des enseignants du primaire par plus haut diplôme pédagogique selon le statut de l'école en 2014-2015. | 55 |
| Graphique 68: Répartition des écoles préscolaires par milieu..... | 59 |

| | |
|---|-----------|
| Graphique 69: Répartition des écoles préscolaires par statut | 59 |
| Graphique 72: Répartition des écoles communautaires par DRENET..... | 60 |
| Graphique 73: Répartition des établissements secondaires d'enseignement général par milieu..... | 61 |
| Graphique 74: Répartition des établissements secondaires d'enseignement général par statut | 61 |
| Graphique 75: Répartition des établissements secondaires d'enseignement technique par milieu..... | 62 |
| Graphique 76: Répartition des établissements secondaires d'enseignement technique par statut..... | 62 |
| Graphique 77: Evolution des écoles préscolaires selon le milieu..... | 63 |
| Graphique 78: Evolution des écoles préscolaires selon le statut de 2011-2012 à 2014-2015..... | 63 |
| Graphique 79: Evolution des écoles primaires selon le statut de 2011-2012 à 2014-2015..... | 64 |
| Graphique 80: Evolution des écoles primaires selon le milieu de 2011-2012 à 2014-2015 | 65 |
| Graphique 81: Evolution des établissements au secondaire général selon le statut 2011-2012 à 2014-2015 | 66 |
| Graphique 82: Evolution des établissements secondaires d'enseignement technique selon le statut..... | 66 |
| Graphique 83: Répartition géographique des établissements au secondaire général au niveau national en 2014-2015 | 68 |
| Graphique 84: Répartition géographique des établissements au secondaire général en milieu rural en 2014-2015 | 69 |
| Graphique 85: Proportion de salles de classe en mauvais état au primaire par DRENET en 2014-2015..... | 70 |
| Graphique 86: Proportion de salles de classe en mauvais état au secondaire général par DRENET en 2014-2015.. | 71 |
| Graphique 87: Disponibilité des latrines dans les écoles primaires en 2014-2015..... | 72 |
| Graphique 88: Etat des latrines dans les écoles primaires en 2014-2015 | 72 |
| Graphique 89: Proportion des écoles primaires sans latrines par DRENET en 2014-2015 | 73 |
| Graphique 90: Disponibilité des latrines dans les établissements secondaires en 2014-2015..... | 74 |
| Graphique 91: Etat des latrines dans les établissements secondaires en 2014-2015 | 74 |
| Graphique 92: Proportion des écoles primaires publiques sans point d'eau par DRENET en 2014-2015 | 75 |
| Graphique 93: Proportion des écoles primaires publiques sans cantine par DRENET en 2014-2015 | 76 |
| Graphique 94: Ratio élèves/salle de classe au préscolaire en 2014-2015 | 79 |
| Graphique 95: Evolution du ratio élèves/salle de classe au préscolaire | 79 |
| Graphique 96 : Ratio élèves/salle de classe au primaire en 2014-2015 | 80 |
| Graphique 97: Ratio élèves/salle de classe au primaire par niveau d'étude en 2014-2015 | 81 |
| Graphique 98 : Ratio élèves/salle de classe au primaire public par DRENET en 2014-2015..... | 82 |
| Graphique 99: Evolution du ratio élèves/salle de classe au primaire | 83 |
| Graphique 100: Ratio élèves/salle de classe au secondaire général premier cycle en 2014-2015..... | 83 |

| | |
|---|-----|
| Graphique 101: Ratio élèves/salle de classe au secondaire général premier cycle par niveau d'étude en 2014-2015 | 84 |
| Graphique 102: Ratio élèves/salle de classe au secondaire général premier cycle public par DRENET en 2014-2015 | 85 |
| Graphique 103: Evolution du ratio élèves/salle de classe au secondaire général premier cycle | 85 |
| Graphique 104: Ratio élèves/salle de classe au secondaire second cycle en 2014-2015 | 86 |
| Graphique 105: Ratio élèves/salle de classe par niveau d'études au secondaire général second cycle en 2014-2015 | 86 |
| Graphique 106: Ratio élèves/salle de classe au secondaire général second cycle public par DRENET en 2014-2015 | 87 |
| Graphique 107: Evolution du ratio élèves/salle de classe au secondaire général second cycle | 88 |
| Graphique 108: Evolution du ratio élèves/salle de classe au secondaire technique..... | 89 |
| Graphique 109: Ratio élèves/maitre au primaire en 2014-2015..... | 90 |
| Graphique 110: Ratio élèves/maitre par niveau d'études au primaire en 2014-2015..... | 90 |
| Graphique 111: Ratio élèves/maître par DRENET au primaire public en 2014-2015 | 91 |
| Graphique 112: Evolution du Ratio élèves/maitre au primaire | 91 |
| Graphique 113: Répartition des groupes pédagogiques selon le mode de fonctionnement | 92 |
| Graphique 114: Répartition des groupes pédagogiques par statut selon le mode de fonctionnement en 2014-2015 | 93 |
| Graphique 115: Répartition des groupes pédagogiques par milieu selon le mode de fonctionnement en 2014-2015 | 94 |
| Graphique 116: Proportion d'élèves disposant d'un livre de français par DRENET en 2014-2015..... | 96 |
| Graphique 117: Proportion d'élèves disposant d'un livre de mathématiques par DRENET en 2014-2015 | 97 |
| Graphique 118: Profils pseudo- longitudinaux de retention de 2011-2012, 2013-2014 et 2014-2015..... | 102 |
| Graphique 119: Evolution du taux d'achèvement du primaire par sexe de 2010-2011 a 2014-2015 | 103 |
| Graphique 120: Evolution des taux d'achèvement par cycle dans le secondaire de 2010-2011 à 2014-2015 | 103 |
| Graphique 121: Evolution du nombre de redoublants dans le primaire de 2010-2011 a 2014-2015 | 105 |
| Graphique 122: Evolution de la proportion des redoublants dans le primaire de 2010-2011 a 2014-2015 | 105 |
| Graphique 123: Proportion des redoublants selon le statut de l'école dans le primaire | 106 |
| Graphique 124: Proportion des redoublants selon le milieu de l'école dans le primaire | 106 |
| Graphique 125: Proportion des redoublants par niveau dans le secondaire général en 2014-2015 | 108 |
| Graphique 126: Proportion des redoublants par niveau dans le secondaire technique en 2013-2014 et 2014-2015 | 108 |
| Graphique 127: Evolution du taux de redoublement du primaire de 2010-2011 à 2013-2014..... | 109 |

| | |
|---|-----|
| Graphique 128: Evolution des taux de redoublement par niveau d'études dans le primaire | 110 |
| Graphique 129: Evolution des taux de redoublement des classes d'examen du secondaire général de 2010-2011 à 2013-2014..... | 111 |
| Graphique 130: Taux de redoublement du premier et du second cycle du secondaire général..... | 111 |
| Graphique 131: Evolution des résultats aux examens de l'enseignement général | 111 |
| Graphique 132: Evolution du taux de réussite au CEPE de 2011 à 2015 | 112 |
| Graphique 133: Evolution du taux de réussite au BEPC de 2011 à 2015 | 113 |
| Graphique 134: Résultats du BAC général par série en 2015..... | 114 |
| Graphique 135: Résultat au BAC technique 2015 | 115 |
| Graphique 136: Evolution du taux de réussite au bac de 2011 à 2015..... | 115 |
| Graphique 137: Nombre d'apprenants selon le genre et la tranche d'âge..... | 123 |
| Graphique 139: Nombre d'apprenants par régions | 125 |
| Graphique 140: Répartition des animateurs selon le niveau d'études..... | 126 |
| Graphique 141: Evolution des dépenses totales du MENET de 2006-2007 à 2013-2014..... | 129 |
| Graphique 142: répartition des dépenses courantes par nature de 2006 – 2007 à 2014-2015..... | 130 |
| Graphique 143: répartition des dépenses courantes par nature de 2006 – 2007 à 2014-2015..... | 131 |
| Graphique 144: Part des dépenses courantes des programmes dans les dépenses totales du MENET de 2006-2007 à 2013-2014..... | 132 |
| Graphique 145: Pourcentage des dépenses des familles dans les dépenses nationales d'éducation et proportion d'inscrits dans le privé: 2007 et 2013..... | 135 |
| Graphique 146: Décomposition du coût moyen (en %)par poste de dépense selon le niveau d'études en 2008 .. | 136 |

Sigles et abréviations

| | |
|---------------|--|
| BAC | Baccalauréat |
| BEPC | Brevet d'Etudes du Premier Cycle |
| CEPE | Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires |
| CAFOP | Centre d'Animation et de Formation Pédagogique |
| CPU | Cours Préparatoire Unique |
| CP1 | Cours Préparatoire 1 ^{ère} année |
| CP2 | Cours Préparatoire 2 ^{ème} année |
| CEU | Cours Elémentaire Unique |
| CE1 | Cours Elémentaire 1 ^{ère} année |
| CE2 | Cours Elémentaire 2 ^{ème} année |
| CM1 | Cours Moyen 1 ^{ère} année |
| CM2 | Cours Moyen 2 ^{ème} année |
| DAENF | Direction de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle |
| DDENET | Direction Départementale de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique |
| DECO | Direction des Examens et Concours |
| DELC | Direction des Ecoles, Lycées et Collèges |
| DRENET | Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique |
| DSPS | Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques |
| ENVM | Enquête sur le Niveau de Vie des Ménages |
| EP | Educateur Préscolaire |
| EPA | Educateur Préscolaire Adjoint |
| ETFP | Enseignement Technique et Formation Professionnelle |
| IA | Instituteur Adjoint |
| IO | Instituteur Ordinaire |
| IS | Instituteur Stagiaire |
| IEPP | Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire |
| MENET | Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique |
| TAP | Taux d'Achèvement du Primaire |
| TAS | Taux d'Achèvement du Secondaire |
| TBA | Taux Brut d'Admission |
| TBS | Taux Brut de Scolarisation |

Introduction

L'ambition du gouvernement ivoirien est de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Ainsi, il ne ménage aucun effort dans le secteur Education/Formation pour en faire l'un des moteurs du développement harmonieux et durable attendu. En effet, selon l'histoire des nations, un investissement conséquent dans la formation et l'éducation garantit l'atteinte de l'émergence.

Les réformes engagées à cet effet dans le secteur éducation/formation sont symptomatiques de cette volonté. Il s'agit, entre autres, de:

- la construction des collèges de proximité;
- la construction d'écoles primaires avec la grande section du préscolaire;
- la distribution des kits et manuels scolaires;
- le recrutement d'enseignants bivalents;
- l'accélération et l'amélioration de la scolarisation et du maintien des filles dans le système éducatif;
- le recadrage des programmes éducatifs.

Par ailleurs, conscient de l'enjeu stratégique de l'éducation, le Président de la République SEM Alassane OUATTARA a décidé de rendre

la scolarisation obligatoire pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans, dès la rentrée scolaire 2015-2016.

Afin d'apprécier et d'évaluer notamment les résultats de ces réformes dans le système éducatif, la Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DSPS) du MENET publie chaque année, à l'issue de la campagne statistique, des documents au nombre desquels figure le rapport d'analyse statistique.

Pour produire ce document, les démarches descriptive et analytique ont constitué la méthodologie de travail.

Il fournit aux acteurs de l'éducation en particulier et au public en général des informations essentielles et pertinentes sur l'école ivoirienne.

Cette année, les thèmes abordés sont les suivants:

- la population scolaire;
- le personnel enseignant;
- les infrastructures et les commodités;
- l'environnement pédagogique;
- la qualité et la performance du système éducatif;
- les CAFOP et les centres d'alphabétisation;
- le coût de l'éducation.

PREMIERE PARTIE : POPULATION SCOLAIRE



1. POPULATION SCOLARISABLE ET SCOLARISEE

1-1. Population scolarisable

L'analyse du système éducatif suppose l'existence d'un vivier d'élèves représentant la population scolarisable. Il importe donc, de présenter en préambule du présent rapport d'analyse les données démographiques qui serviront au calcul de certains indicateurs de scolarisation.

En 2014, l'Institut National de la Statistique (INS) de Côte d'Ivoire a procédé au Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) ; donnant ainsi à la production statistique nationale et aux divers systèmes de suivi et d'évaluation des

projets et programmes, la possibilité d'apprécier, avec plus de justesse l'impact des différentes politiques de développement.

La population cible du Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET) est âgée de trois à dix-huit ans, tranche d'âges correspondant aux cycles préscolaire, primaire, secondaire général et technique (**Tableau 1**). Selon les résultats du RGPH 2014, la population d'âge comprise entre trois et dix-huit ans est de 9 032 547.

Tableau 1: Population scolarisable de Côte d'Ivoire en 2014

| <i>Age & Tranche d'âges</i> | <i>Niveau d'étude équivalent</i> | <i>Garçons</i> | <i>Filles</i> | <i>Total</i> |
|---------------------------------|----------------------------------|------------------|------------------|------------------|
| 3 ans | PS | 346 377 | 322 560 | 668 937 |
| Total 3 à 5ans | Préscolaire | 1 015 283 | 945 471 | 1 960 755 |
| 6 ans | CP1 | 322 895 | 300 693 | 623 588 |
| 11 ans | CM2 | 287 243 | 267 492 | 554 735 |
| Total 6 à 11ans | Primaire | 1 828 746 | 1 703 000 | 3 531 746 |
| 12 ans | 6ème | 280 599 | 261 305 | 541 905 |
| 15 ans | 3ème | 261 577 | 243 591 | 505 167 |
| Total 12 à 15ans | Secondaire 1er Cycle | 1 084 056 | 1 009 515 | 2 093 571 |
| 16 ans | Seconde | 255 527 | 237 957 | 493 484 |
| 18 ans | Terminale | 243 844 | 227 077 | 470 921 |
| Total 16 à 18ans | Secondaire 2nd Cycle | 748 988 | 697 487 | 1 446 475 |
| Total 12 à 18ans | Secondaire | 1 833 044 | 1 707 002 | 3 540 046 |

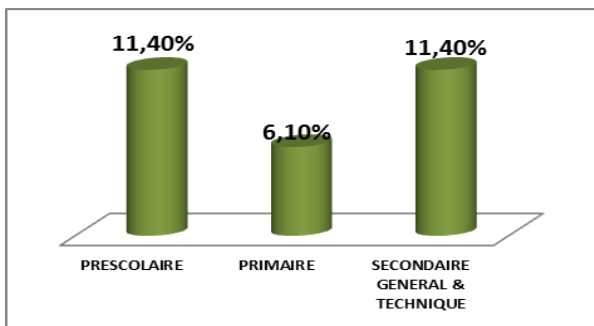
Source : INS Côte d'Ivoire, RGPH 2014

1-2. Population scolarisée

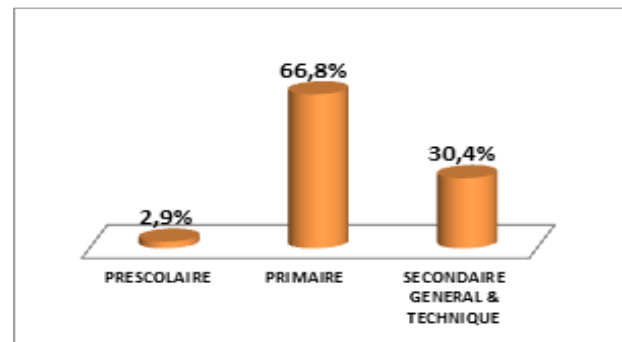
En 2014-2015, les structures du MENET ont accueilli 5 049 496 élèves tous les cycles confondus. Le nombre d'élèves s'est donc accru de 7,8% par rapport à l'année scolaire 2013-2014. Sur cette même période, l'effectif du primaire a connu une augmentation de 6,1%, atteignant ainsi

3 370 558 élèves tandis que celui du secondaire est passé de 1 377 198 à 1 534 810 élèves soit 11,4% de hausse (**Graphique1**). Les écoles primaires ont donc abrité le plus d'élèves avec 66,8% de l'effectif total (**Graphique 2**).

Graphique 1: Taux de croissance des effectifs élèves entre 2013-2014 et 2014-2015 selon le cycle



Graphique 2 : Répartition des élèves de Côte d'Ivoire en 2014-2015 selon le cycle.

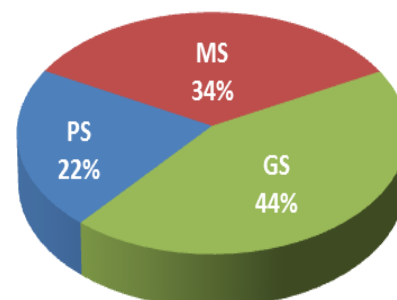


1-2-1. Le Préscolaire

Porte d'entrée du système éducatif, l'enseignement préscolaire voit ses effectifs s'accroître d'année en année. Ainsi, de 2013-2014 à 2014-2015, le nombre d'élèves du préscolaire a augmenté de 11,4%, passant de 129 371 à 144 128 élèves. Ces élèves sont répartis en trois sections: la Petite Section (PS), la Moyenne

Section (MS) et la Grande Section (GS). La répartition des élèves selon ces sections laisse apparaître que le nombre d'élèves s'accroît avec le niveau, par l'entrée de certains enfants directement en moyenne ou en grande section (**Graphique 3**). Ce phénomène est propre au Préscolaire.

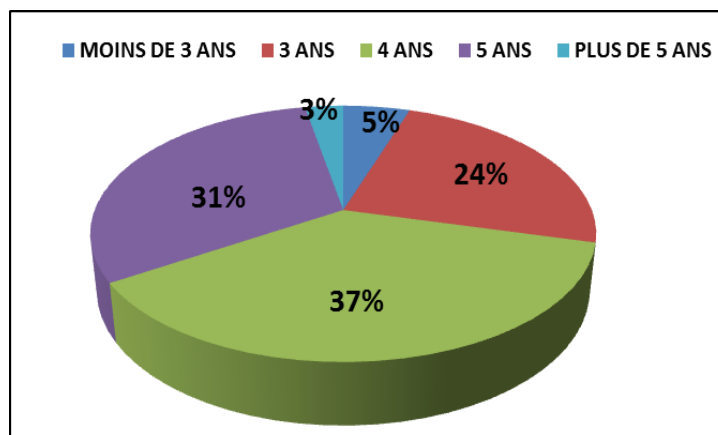
Graphique 3 : Répartition des élèves du Préscolaire en 2014-2015 selon le niveau



L'âge légal de fréquentation du Préscolaire en Côte d'Ivoire se situe entre trois (03) et cinq (05) ans. Cependant, un regard sur les âges des élèves du cycle montre que 13,2% ne possèdent pas d'extrait de naissance. De

plus, parmi ceux ayant un acte de naissance, 5,1% ont moins de trois (03) ans et 2,9% plus de cinq (05) ans. Ainsi, 8% des élèves du préscolaire ayant un acte de naissance sont en scolarisation précoce ou tardive (**Graphique 4**).

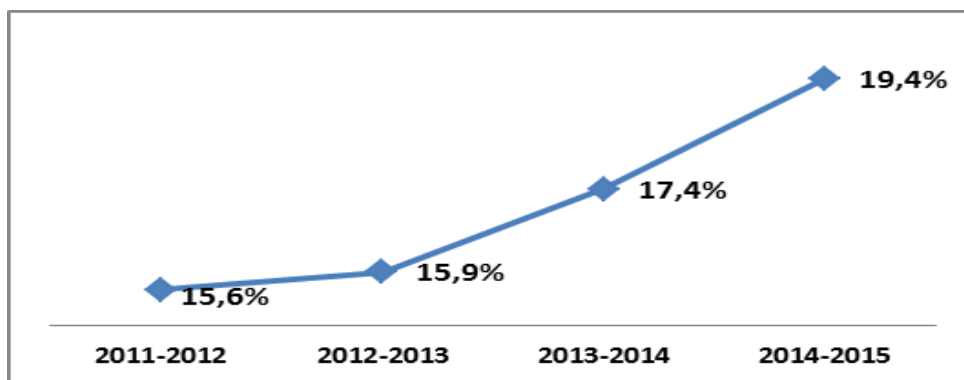
Graphique 4 : Répartition des élèves du Préscolaire ayant un extrait de naissance selon l'âge



La préscolarisation prend de l'importance en milieu rural. Bien que l'enseignement préscolaire soit un phénomène essentiellement urbain (80,6% des élèves), la proportion d'élèves en zone rurale ne

cesse d'augmenter ces dernières années (**Graphique 5**). En outre, de 2013-2014 à 2014-2015 l'effectif des élèves en milieu rural s'est accru de 23,9%.

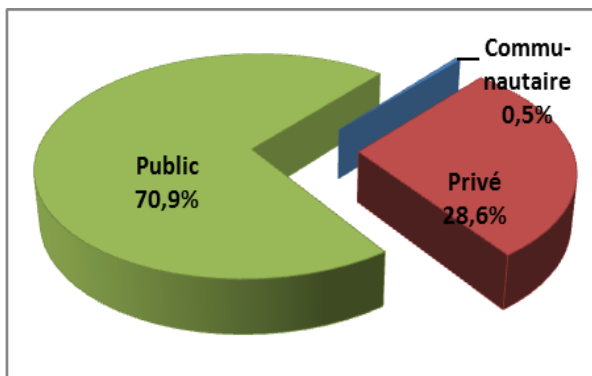
Graphique 5: Evolution de la proportion d'élèves en milieu rural dans le Préscolaire



La parité entre les sexes se confirme dans le préscolaire. Il y a presque autant de filles (49,96%) que de garçons.

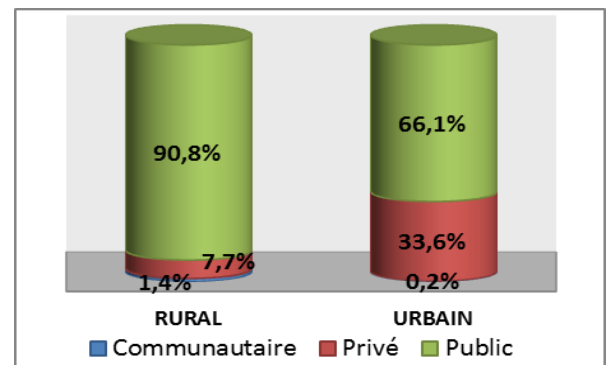
La répartition des élèves selon le statut de l'école révèle que 70,9% des élèves sont dans des écoles publiques (**Graphique 6**).

Graphique 6: Répartition des élèves du Préscolaire selon le statut de l'école en 2014-2015



En milieu rural, la quasi-totalité (90,8%) des élèves fréquente les écoles publiques. Il y a relativement bien plus d'élèves dans le privé en zone urbaine qu'en zone rurale (**Graphique7**).

Graphique 7: Répartition des élèves du Préscolaire selon le statut de l'école et le milieu



NB : Les effectifs présentés ci-dessus ne rendent compte que des élèves des structures éducatives sous tutelle du Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique (MENET) car une partie de la préscolarisation en Côte d'Ivoire est assurée par les Centres de Protection de la Petite Enfance (CPPE) dépendant du Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille, et de l'Enfant (MSFFE).

1-2-2. Le primaire

Le cycle primaire en Côte d'Ivoire compte six (06) niveaux d'études, à savoir le CP1, le CP2, le CE1, le CE2, le CM1 et le CM2. Ces différents niveaux sont regroupés en trois sous cycles appelés cours : le Cours Préparatoire (CP), le Cours Élémentaire (CE) et le Cours Moyen (CM). Cependant, il existe des niveaux appelés Cours Préparatoire Unique (CPU) et Cours Élémentaire Unique (CEU) permettant aux

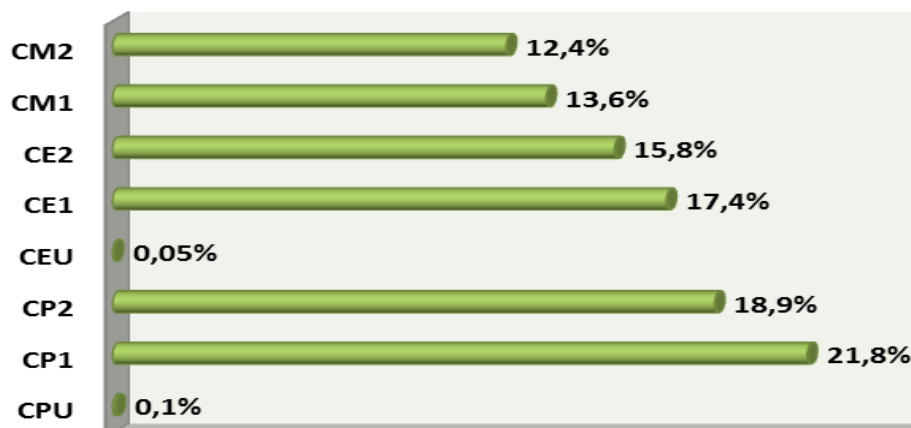
enfants en âge de scolarisation du primaire et ayant dépassé l'âge d'entrée au CP1, de suivre respectivement le programme du CP et du CE en un an chacun. De 2013-2014 à 2014-2015, l'effectif du primaire est passé de 3 176 874 à 3 370 558 élèves soit une augmentation de 6,1%.

La répartition de l'effectif du primaire selon le niveau d'études permet de dire que les élèves sont plus nombreux aux premiers

niveaux. Le CP accueille plus de deux (02) élèves sur cinq (05). Le CPU et le CEU étant des niveaux spéciaux et peu répandus, ne

totalisent que 0,15% de l'effectif du primaire (**Graphique 8**).

Graphique 8: Répartition des élèves du Primaire par niveau d'études en 2014-2015



Le CM2 compte 416 960 élèves. Cet effectif est en baisse par rapport à celui de l'année dernière (2013-2014) de 0,1%. Ce recul pourrait s'expliquer par la diminution considérable (37%) du nombre de

redoublants dans ce niveau d'étude en raison du fort taux de réussite enregistré au CEPE ces deux dernières années. Les effectifs des autres niveaux connaissent par contre une hausse (**tableau 2**).

Tableau 2 : Taux de croissance des effectifs du Primaire par niveau entre 2013-2014 et 2014-2015

| | CPU | CP1 | CP2 | CEU | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | ENSEMBLE PRIMAIRE |
|----------------------------------|-------|---------|---------|-------|---------|---------|---------|---------|-------------------|
| EFFECTIF 2013-2014 | 3 027 | 680 078 | 586 338 | 1 358 | 554 987 | 489 508 | 444 143 | 417 435 | 3 176 874 |
| EFFECTIF 2014-2015 | 3 504 | 734 834 | 637 043 | 1 727 | 586 139 | 531 268 | 459 083 | 416 960 | 3 370 558 |
| TAUX DE CROISSANCE DES EFFECTIFS | 15,8% | 8,1% | 8,6% | 27,2% | 5,6% | 8,5% | 3,4% | -0,1% | 6,1% |

Source : MENET/DSPS/SDSP

La tranche d'âge légal de fréquentation du primaire en Côte d'Ivoire se situe entre six (06) et onze (11) ans. Cependant, il existe dans ce degré d'enseignement le phénomène de la scolarisation précoce et tardive. En effet, en observant l'âge des 2 327 108 élèves (69% de l'effectif total)

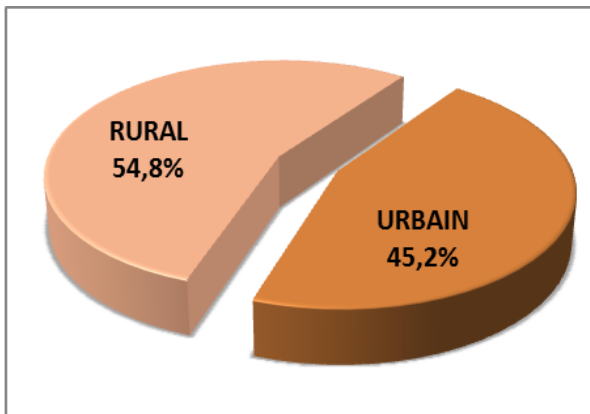
possédant un extrait de naissance, il apparaît que 3,2% d'entre eux ont moins de six ans et 14,1% ont plus de onze ans.

Comme au cours des années précédentes, plus de la moitié (54,8%) des élèves du primaire est en zone rurale (**Graphique 9**). L'offre éducative du secteur public est de

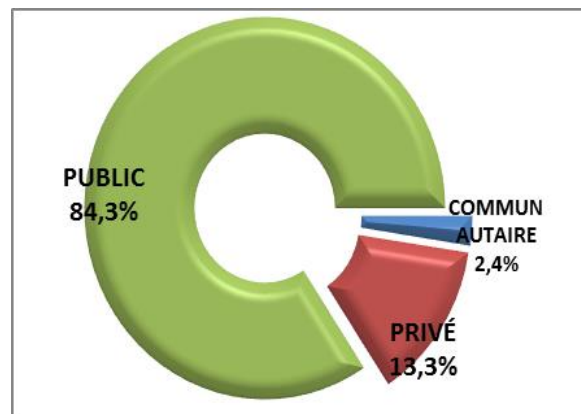
plus de 8 élèves sur 10 tandis que les écoles primaires privées reçoivent 13,3% des élèves. Quant aux écoles primaires communautaires, elles accueillent 2,4%

des élèves (**Graphique 10**). Cette proportion est en hausse par rapport à l'année dernière (2013-2014) où 1,6% des élèves fréquentaient les écoles communautaires.

Graphique 9: Répartition des effectifs du Primaire selon le milieu de l'école en 2014-2015



Graphique 10: Répartition des effectifs du Primaire selon le statut de l'école en 2014-2015

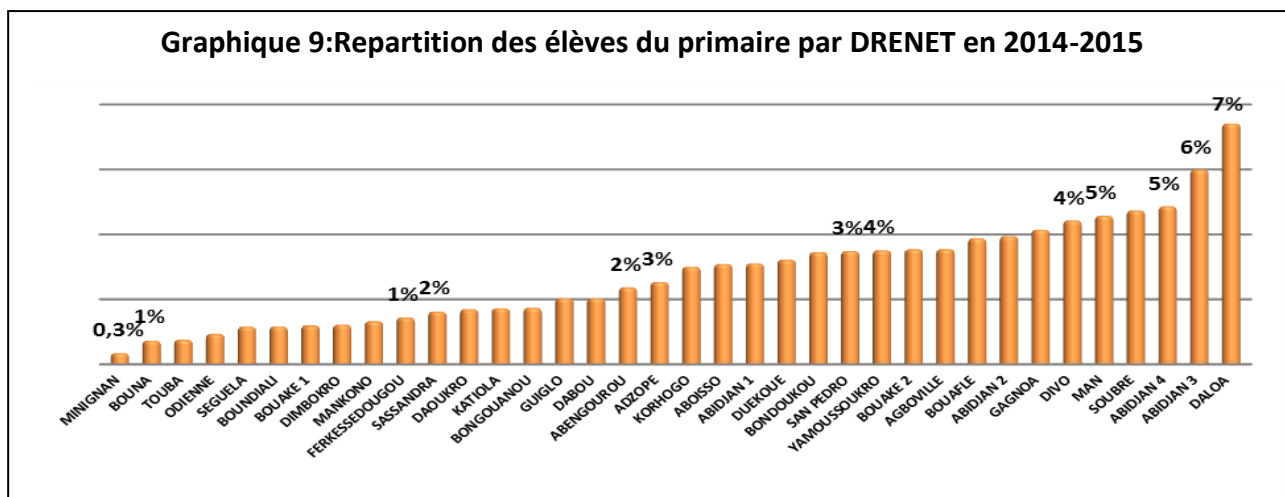


En milieu rural, la quasi-totalité (92,7%) des élèves fréquentent les écoles publiques. Par ailleurs, les écoles communautaires comptent plus d'élèves (4,2%) que les écoles privées. En ce qui concerne le milieu urbain, un peu plus du quart (25,6%) des élèves fréquentent les écoles privées.

De plus, il y a toujours plus de garçons à l'école primaire que de filles (46,7%). Cette proportion est en hausse de 0,3 point par rapport à l'année dernière (2013-2014) où elle était de 46,4%.

Le territoire national est divisé en 36 DRENET.

Cependant, l'effectif des élèves est inégalement réparti entre celles-ci. Ainsi, les DRENET ayant 4% ou plus de l'effectif total sont au nombre de douze (12) soit le tiers des Directions Régionales. Elles renferment également plus de la moitié (56%) des élèves. Les cinq plus grandes DRENET en termes d'effectif sont, par ordre d'importance : Daloa, Abidjan 3, Abidjan 4, Soubré et Man (**Graphique 11**). Ces dernières comptent plus du quart (28%) de l'effectif national des élèves du primaire.



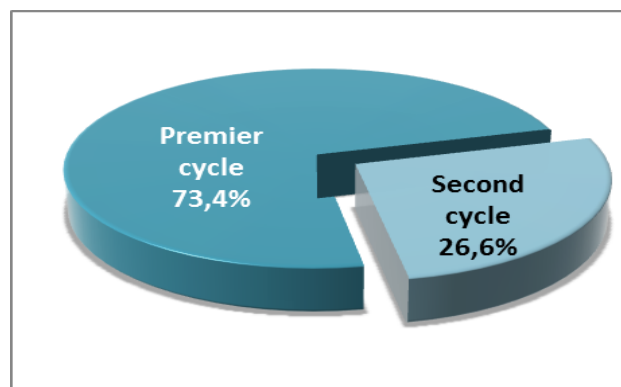
1-2-3. Le secondaire

L'enseignement secondaire s'organise en deux sous cycles : le premier cycle et le second cycle. Le premier cycle ou encore secondaire 1 (sec 1) part de la sixième (6^{ème}) à la troisième (3^{ème}) et le second cycle ou secondaire 2 (sec 2) de la seconde (2^{nde}) à la terminale (Tle). Le second cycle comprend l'enseignement général et l'enseignement technique.

Les effectifs du premier et du second cycle ont connu respectivement un accroissement

de 12% en 2013-2014 et 9,9% en 2014-2015. Ce qui induit une augmentation globale de 11,4% de l'effectif global du secondaire sur la même période, passant ainsi de 1 377 198 à 1 534 810 élèves. En 2014-2015, 1 126 919 élèves, soit 73,4% de l'effectif total du secondaire sont au premier cycle (**Graphique 10**). 13,7% des élèves de ce degré d'enseignement sont dans l'enseignement technique.

Graphique 10 : Répartition de l'effectif du secondaire en 2014-2015

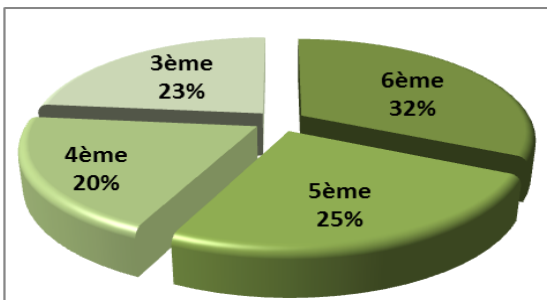


▪ **Le premier cycle**

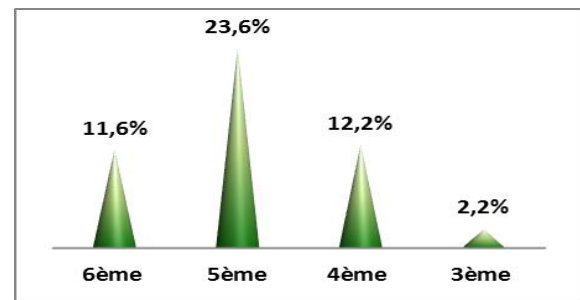
Le premier cycle est la porte d'entrée du secondaire. Aboutissant à l'examen du BEPC, il compte quatre niveaux à savoir : la 6^{ème}, la 5^{ème}, la 4^{ème} et la 3^{ème}. La répartition de l'effectif du cycle selon les niveaux montre que les effectifs baissent avec l'élévation du niveau d'études (**Graphique 13**). Cependant, l'effectif de la 3^{ème} est plus élevé que celui de la 4^{ème}. Cette réalité pourrait s'expliquer par la

proportion de redoublants plus élevés en fin de cycle dû à l'examen de fin d'année. En faisant référence à l'année dernière, tous les niveaux ont connu un accroissement de leur effectif. Toutefois, l'augmentation du nombre d'élèves en 5^{ème} (23,6%) est nettement plus élevée que celle des autres niveaux (**Graphique 14**). Cela est consécutif à la suppression du concours d'entrée en 6^{ème}.

Graphique 13: Répartition de l'effectif du premier cycle par niveau en 2014-2015



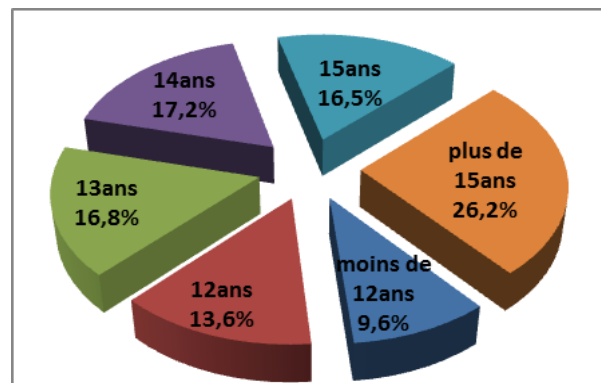
Graphique 14: Taux de croissance des effectifs du premier cycle par niveau en 2014-2015



La tranche d'âges correspondant au premier cycle est de douze (12) à quinze (15) ans. Cependant, un élève sur dix du premier cycle est en scolarité précoce

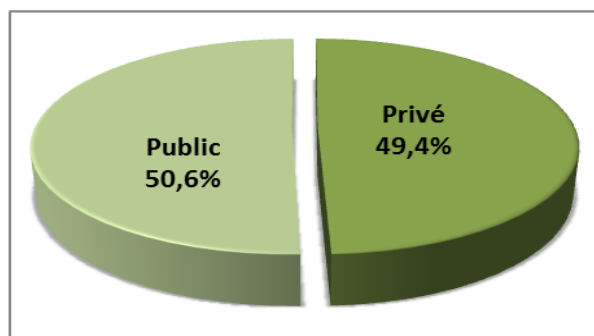
(moins de douze ans) et plus du quart (26,2%) en scolarité tardive (plus de quinze ans) (**Graphique 15**).

Graphique 11: Répartition des élèves du premier cycle selon l'âge en 2014-2015



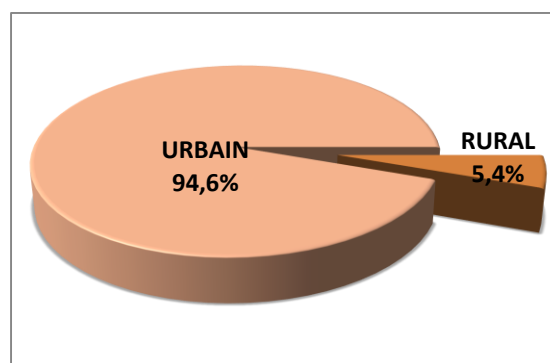
Les élèves du premier cycle du secondaire sont répartis quasi équitablement entre les établissements publics et privés (**Graphique 16**). En ce qui concerne la zone d'implantation, seuls 5,4% des élèves du

Graphique 12: Répartition des élèves du premier cycle selon le milieu en 2014-2015



premier cycle du secondaire sont en milieu rural (**Graphique 17**). En 2014-2015, près de 6 élèves sur 10 de ce cycle sont des garçons.

Graphique 13: Répartition des élèves du premier cycle selon le statut de l'établissement en 2014-2015

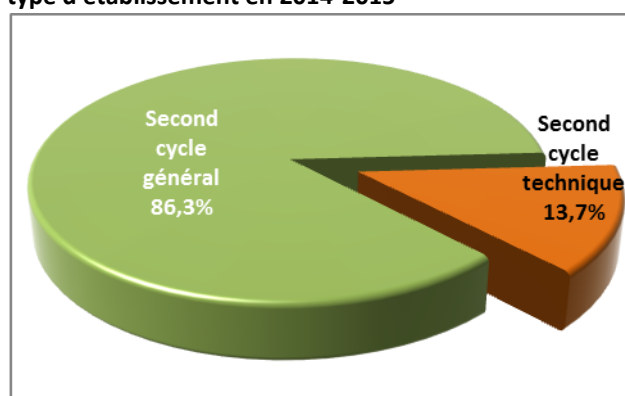


▪ Le second cycle

Le second cycle du secondaire se scinde en deux branches : l'enseignement général et l'enseignement technique. Des 407 891 élèves que compte le second cycle du

secondaire, 86,3% sont dans l'enseignement général (**Graphique 18**) qui comporte trois niveaux: la seconde (2^{nde}), la première (1^{ère}) et la terminale (Tle).

Graphique 14: Répartition de l'effectif du second cycle par type d'établissement en 2014-2015



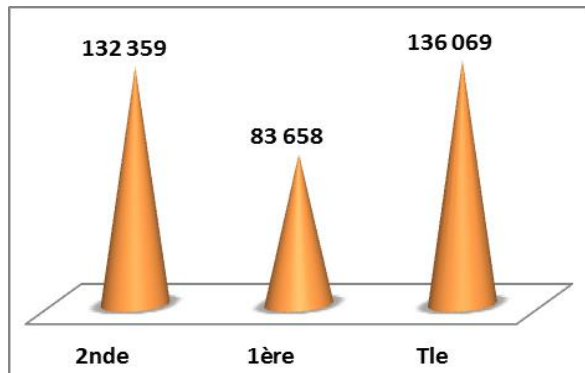
De 2013-2014 à 2014-2015, l'effectif des élèves du **second cycle général** a connu un accroissement de 11,6%.

Cette branche du second cycle comporte deux (02) séries en 2^{nde} (A et C) et trois séries en 1^{ère} et en Tle (A, C et D).

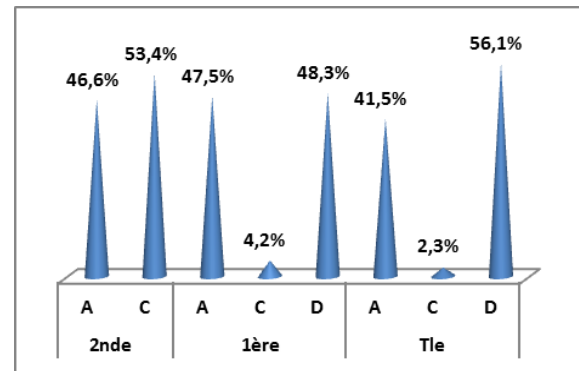
La série A est littéraire et les séries C et D sont scientifiques. Pour chaque niveau, il y a plus d'élèves en séries scientifiques qu'en série littéraire (**Graphiques 19 et 20**). Au second cycle général, la proportion de

filles est moins importante qu'au premier cycle. En effet, 38,7% des élèves du second cycle général sont des filles contre 41,4% au premier cycle.

Graphique 15: Répartition des effectifs du second cycle général par niveau d'études en 2014-2015



Graphique 16: Répartition des effectifs par niveau selon la série en 2014-2015

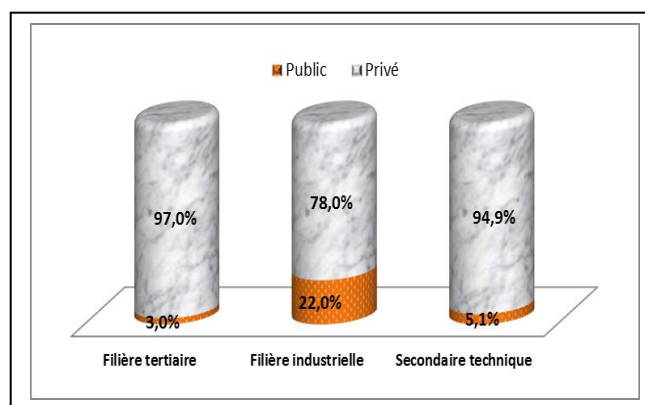


Pour **l'enseignement technique**, l'effectif s'est accru de 0,3%, entre 2013-2014 et 2014-2015, passant de 55 642 à 55 805 élèves. Dans le secondaire technique, les différentes séries sont regroupées en deux filières: la filière tertiaire et la filière industrielle. La filière tertiaire comporte les séries AB, G1 et G2 en 2^{nde} et les séries B, G1 et G2 en 1^{ère} et Tle. La filière industrielle, quant à elle, compte en 2^{nde}, les séries F2, T1, T2 et T3 puis les séries E, F1, F2, F3, F4 et F7 en 1^{ère} et en Tle.

filière tertiaire. Dans l'ensemble, dans le secondaire technique, seuls 5 élèves sur 100 fréquentent un établissement public. Pour les élèves de la filière industrielle, 22% sont dans des structures publiques tandis que pour la filière tertiaire, cette proportion est de 3% (**Graphique 21**). Les filles représentent presque la moitié (49,1%) de l'effectif du secondaire technique. Toutefois, elles sont plus nombreuses dans la filière tertiaire (53,5%) que dans la filière industrielle (13,9%).

L'analyse descriptive de l'effectif du second cycle technique par filière révèle qu'en 2014-2015, 89% des élèves sont dans la

Graphique 17 : Répartition des élèves du secondaire technique selon le statut de l'établissement



1-3. Indicateurs d'accès et de participation

Les indicateurs d'accès et de participation mettent en relation les effectifs des élèves et les populations scolarisables correspondantes. Les indicateurs d'accès présentés dans ce rapport sont : le Taux

Brut d'Admission (TBA) et le Taux Net d'Admission (TNA). La participation sera analysée à travers le Taux Brut de Scolarisation (TBS) et le Taux Net de scolarisation (TNS).

1-3-1. Les taux d'admission

Le TBA indique le nombre d'enfants nouvellement admis sans distinction d'âge en première année d'études d'un cycle en pourcentage des enfants qui ont le droit d'y être admis. Il situe également sur la capacité du système éducatif à assurer l'accès en première année de la population ayant l'âge officiel d'entrée à ce niveau. Pour chaque cycle et pour chaque pays, il existe un âge légal auquel les enfants sont censés commencer un cycle d'études. En Côte d'Ivoire, au Préscolaire, au Primaire, au Secondaire 1 et 2, l'âge légal est respectivement de : 3 ans, 6 ans, 12 ans et 16 ans.

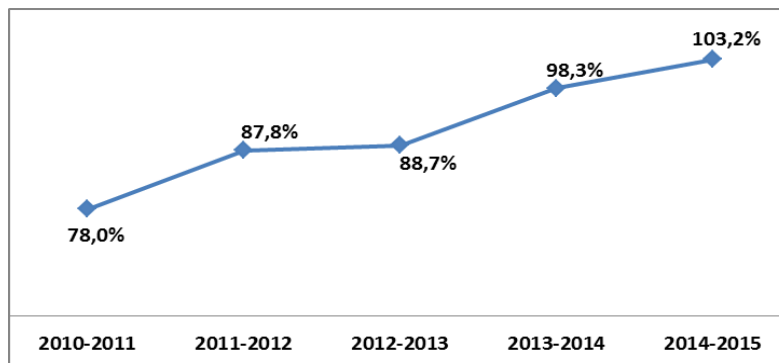
Au Préscolaire, le TBA s'élève à 4,7%. Cet indicateur présente peu d'intérêt pour l'analyse puisqu'il ne concerne que les élèves de la petite section du préscolaire fréquentant les structures du MENET. De plus il y a des élèves qui accèdent au préscolaire sans passer par la petite section. Ceux-ci sont directement inscrits en moyenne ou en grande section.

Au Primaire, le TBA est en pleine croissance. En 2014-2015, il s'établit au-delà de 100% (**Graphique 22**). Cela signifie que le système a la capacité d'accueillir au CP1 tous les enfants ayant l'âge légal d'admission au primaire (6 ans).

Le TBA de 103,2% s'explique par l'entrée considérable au CP1 d'enfants de plus ou de moins de 6 ans. En réduisant progressivement les phénomènes d'entrée tardive et précoce au CP1, le TBA se rapprochera du Taux Net d'Admission (TNA). Le TNA correspond au taux d'admission des enfants de 6 ans.

Il s'obtient en prenant le nombre des nouveaux entrants ayant 6 ans en pourcentage du nombre total des enfants du même âge dans la population. En 2014-2015, le TNA au primaire s'élève à 69,9%. Il est un peu plus élevé pour les garçons (70,3%) que pour les filles (69,5%).

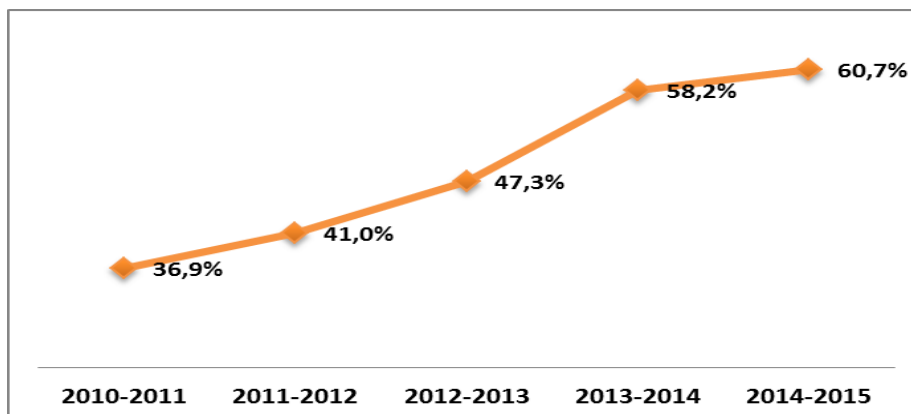
Graphique 18: Evolution du TBA du Primaire de 2010-2011 à 2014-2015



Le TBA du **premier cycle du secondaire** est passé de 58,2% en 2013-2014 à 60,7% en 2014-2015 (**Graphique 23**). Ce qui traduit une amélioration de la capacité du système à accueillir en 6^{ème} les adolescents de 12 ans. Ainsi sur une population de 100

adolescents de 12 ans, cette valeur du taux indique que le système peut en recevoir environ 61. Par conséquent, des efforts restent à faire pour donner au système la capacité d'accueillir la totalité des adolescents du pays en âge d'être en 6^{ème}.

Graphique 19: Evolution du TBA du secondaire premier cycle de 2010-2011 à 2014-2015



Pour ce qui est du TBA au **second cycle du secondaire général**, en 2014-2015, il est de 24,4%. En tenant compte des élèves du secondaire technique, le TBA du second cycle dans sa globalité s'élève à 27,1%.

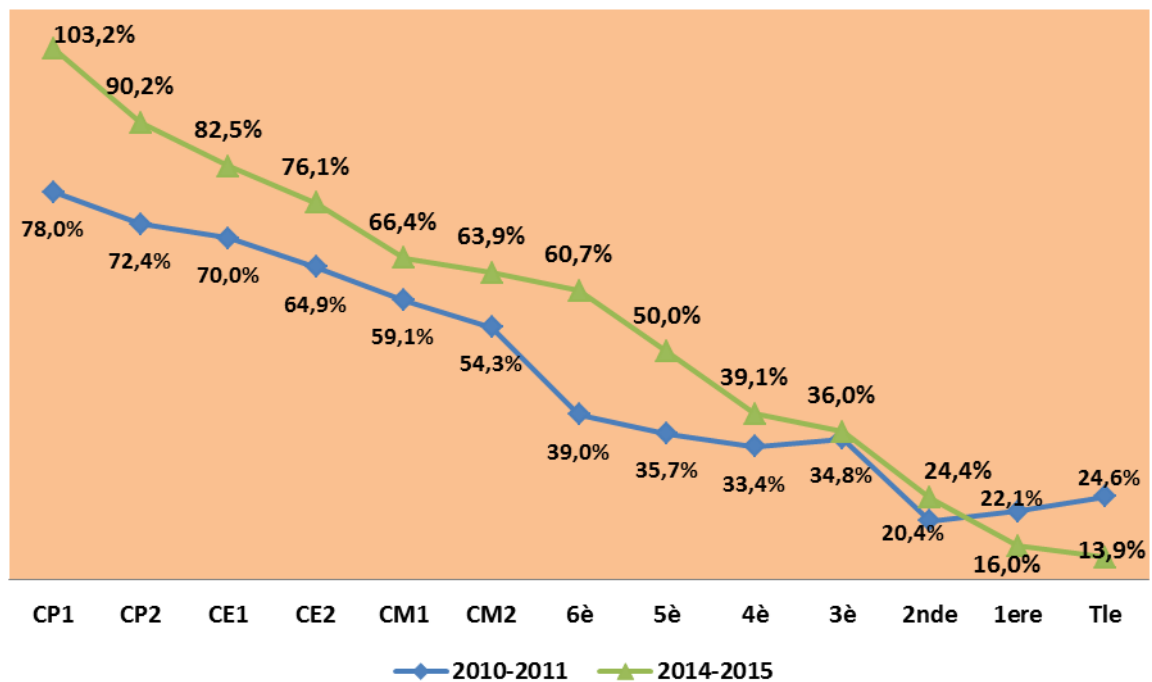
Le profil de scolarisation transversal

Le profil de scolarisation transversal présente les taux d'accès à chaque niveau d'études du système, à la date d'observation, en référence aux

Ce qui révèle que le système a, en 2014-2015, la capacité d'accueillir en seconde un peu plus du quart des adolescents de 16 ans.

populations en âge de les fréquenter. Il donne une photographie de l'accès au système au cours de l'année d'observation.

Graphique 20 : Profil de scolarisation transversal



Les profils de scolarisation ci-dessus montrent que concernant l'accès aux différents niveaux du système, deux tendances se dégagent. La première est relative aux niveaux d'études pour lesquels l'accès s'est amélioré sur les cinq (5) dernières années. Elle concerne les

niveaux allant du CP1 à la 2nde. Les plus importantes augmentations de l'accès s'enregistrent au CP1 (25,2%) et en 6^{ème} (21,7%). La deuxième tendance est celle des niveaux pour lesquels le taux d'accès s'est dégradé. Il s'agit des classes de 1^{ère} et de Terminale où le taux d'accès a perdu

respectivement 6,1 et 10,7 points. Il importe de préciser que ces observations concernent l'enseignement général. En considérant les nouvelles admissions au secondaire technique, les taux d'accès en 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale augmentent pour se situer respectivement à 27,1%, 18,9% et 17,9%. Ceci ne change rien à la tendance baissière de l'accès en 1^{ère} et Terminale de 2010-2011 à 2014-2015.

1-3-2. Les taux de scolarisation

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) pour un cycle d'enseignement donné correspond au rapport en pourcentage du nombre total d'enfants scolarisés dans le cycle au nombre total d'enfants d'âge théorique correspondant à ce cycle. Le TBS est un indicateur de capacité d'accueil. Il décrit dans quelle mesure le pays est capable d'accueillir dans ses écoles le nombre d'enfants à scolariser. Ainsi, un TBS de 100% signifie que le pays est à même d'accueillir dans le cycle concerné les enfants d'âge théorique correspondant à ce cycle. Il est aussi fait mention du taux net de scolarisation (TNS) qui ne prend en compte que les enfants scolarisés ayant l'âge légal pour fréquenter le cycle.

En comparant les profils de 2013-2014 et de 2014-2015, l'on se rend compte que de la 6^{ème} à la 1^{ère}, les taux d'accès se sont améliorés. Le taux d'accès en terminale en 2014-2015, bien qu'en baisse par rapport à 2013-2014, n'est que la conséquence du faible taux d'accès en 1^{ère} de l'année scolaire 2013-2014. L'amélioration de l'accès en 1^{ère} en 2014-2015 augurerait donc d'une augmentation du taux d'accès en Terminale en 2015-2016.

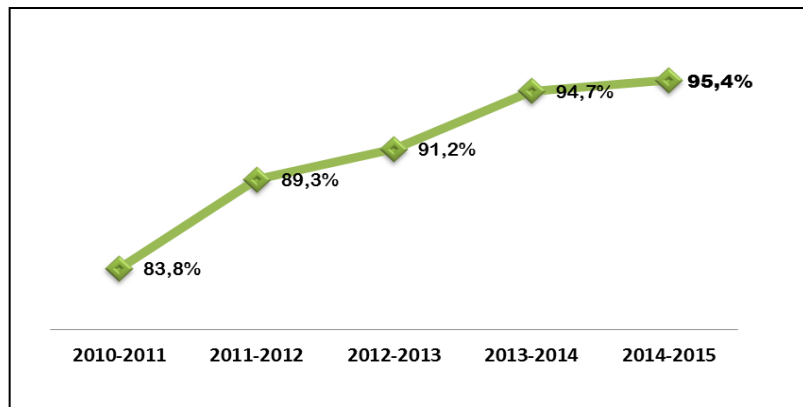
Au **préscolaire**, le TBS en 2014-2015 s'élève à 7,4%. Le système éducatif est donc capable d'accueillir dans ses classes préscolaires un peu plus de 7 enfants sur 100 âgés de 3 à 5 ans. Ce taux est visiblement bas bien qu'en amélioration par rapport à l'année scolaire 2013-2014. La parité entre les sexes par rapport à cet indicateur est pratiquement atteinte.

Pour ce qui est du **primaire**, le taux brut de scolarisation vaut 95,4% en 2014-2015 (**graphique 25**). Ainsi, il est possible au système éducatif ivoirien d'offrir une place au primaire à un peu plus de 95 enfants sur 100 âgés de 6 à 11 ans. Quoiqu'il reste des efforts à faire pour atteindre la scolarisation universelle, force est de reconnaître que le TBS du primaire a

connu une progression de 11,7 points de 2010-2011 à 2014-2015. En désagrégeant cet indicateur selon le sexe, il apparait qu'en 2014-2015, le TBS des garçons est de 98,2% et celui des filles de 92,5%. Le TBS reste cependant influencé par les

phénomènes de scolarisation précoce et tardive. Le TNS du primaire en 2014-2015 est de 78,9%. Ce qui signifie que le système éducatif accueille au primaire près de 8 enfants sur 10 âgés de 6 à 11 ans.

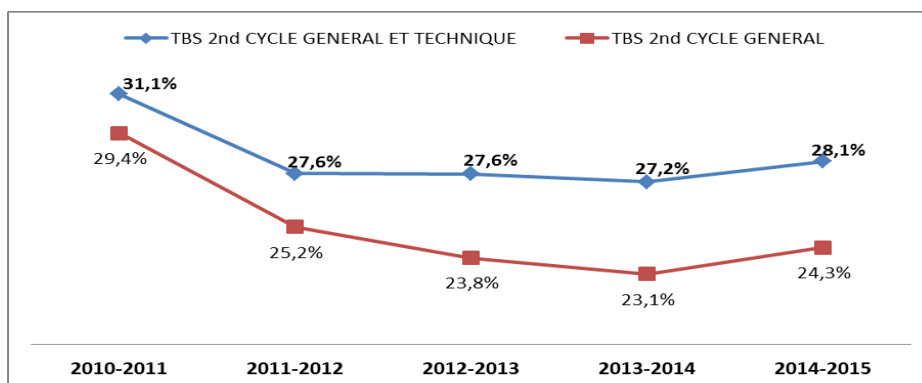
Graphique 21 : Evolution du TBS au Primaire de 2010-2011 à 2014-2015



Au **premier cycle du secondaire**, la tranche d'âge légal est de 12 à 15 ans. Le TBS de ce sous cycle s'élève à 53,8%. Le système éducatif ivoirien est donc capable d'accueillir au premier cycle un peu plus de la moitié des adolescents âgés de 12 à 15 ans. Ce taux connaît donc une progression de 3 points par rapport à l'année scolaire 2013-2014.

Au **second cycle du secondaire**, le TBS repart à la hausse. Le niveau de scolarisation dans ce cycle s'est amélioré en 2014-2015 après plusieurs années de dégradation. Ce cycle est capable d'accueillir plus du quart (28,1%) des adolescents âgés de 16 à 18 ans. Dans l'ensemble, le secondaire présente un TBS de 43,3%.

Graphique 22 : Evolution du TBS du second cycle du secondaire de 2010-2011 à 2014-2015



1-4. Problématique de la scolarisation des filles

Le MENET accorde une attention particulière à la scolarisation des filles, principales victimes de la sous-scolarisation. Les différentes actions menées avec l'appui des partenaires pour faciliter leur accès à l'école mais aussi pour assurer leur maintien dans le système éducatif en sont la preuve palpable. Ce sont entre autres :

- ✓ La campagne « zéro grossesse à l'école » avec le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA);
- ✓ L'appui aux Clubs des Mères d'Elèves Filles (CMEF), la formation des enseignants aux Pratiques Pédagogiques Protectrices

des Enfants (PPPE) et la promotion des Ecoles Amies des Enfants (EAE) et par ricochet des filles avec le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance) (UNICEF) ;

- ✓ La contribution des ONG, des collectivités locales et des communautés ;
- ✓ Les séances de sensibilisation des communautés pour le maintien des filles à l'école à l'actif du Millenium Challenge Corporation (MCC) ...

En dépit de ces efforts et des améliorations constatées ces dernières années, les disparités de scolarisation entre filles et garçons persistent.

1-4-1. L'admission et la participation des filles au système éducatif

En 2014-2015, sur les 5 049 496 élèves que compte le système éducatif ivoirien, 2 277 026 sont des filles soit 45,1%. Cette proportion connaît une hausse d'environ 0,3 point par année depuis l'année scolaire 2011-2012.

Au **Préscolaire**, il y a quasiment autant de filles que de garçons. Le taux d'admission des filles (4,9%) est plus élevé que celui des garçons (4,5%) en 2014-2015. Les écoles préscolaires du MENET accueillent relativement plus de filles que de garçons. En ce qui concerne l'accès, le TBA des filles est en nette progression. En 2014-2015, il

en petite section. Quant au taux brut de scolarisation, celui des filles (7,6%) est plus élevé que celui des garçons (7,1%).

Au **Primaire**, la proportion des filles dans l'effectif total s'accroît progressivement et a atteint 46,7% en 2014-2015. Il y a donc toujours plus de garçons que de filles dans le primaire. En regardant de plus près la répartition des élèves par niveau, il apparaît dans l'ensemble que cette proportion baisse, plus le niveau d'études s'élève (**Graphique 27**).

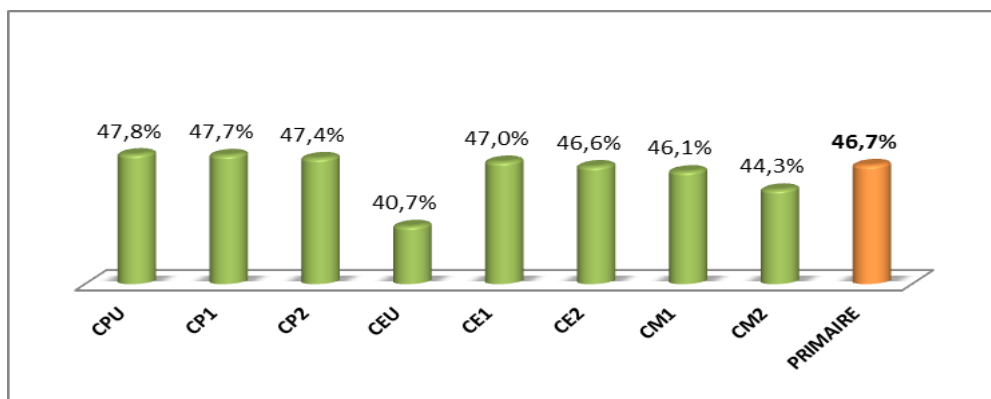
est de 102,9% dépassant ainsi la barre des 100% comme celui des garçons (103,2%).

Le système éducatif est capable d'accueillir toutes les filles âgées de six ans. Pour ce qui est de la participation au cycle primaire, le TBS des filles est de 92,5% en 2014-2015. Cela traduit le fait que si l'on ne voulait scolariser que les filles de 6 à 11 ans, environ 8 sur 10 n'auraient pas de place dans le système. Il reste donc des efforts à faire en termes de capacité d'accueil dans le primaire. Toutefois, le TBS des filles poursuit sa croissance tandis que celui des garçons a connu une baisse par

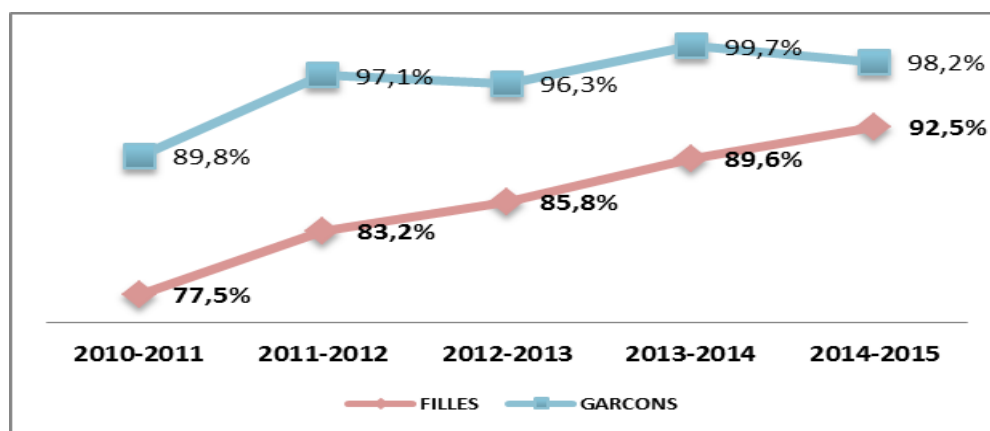
rapport à l'année scolaire précédente 2013-2014. En cinq ans, c'est-à-dire de 2010-2011 à 2014-2015, le TBS des filles a connu globalement un accroissement de 15 points alors que celui des garçons s'est accru de 8,4 points (**Graphique 28**).

Le taux d'achèvement du primaire en ce qui concerne les filles s'est accru en passant de 54,2% en 2013-2014 à 58,8% en 2014-2015. Ainsi, près de 6 filles sur 10 achèvent le cycle primaire.

Graphique 23 : Proportion des filles dans le primaire selon le niveau d'études en 2014-2015

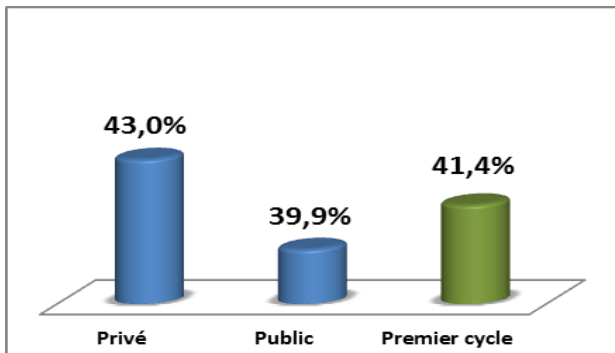


Graphique 24 : Evolution du TBS dans le primaire selon le sexe



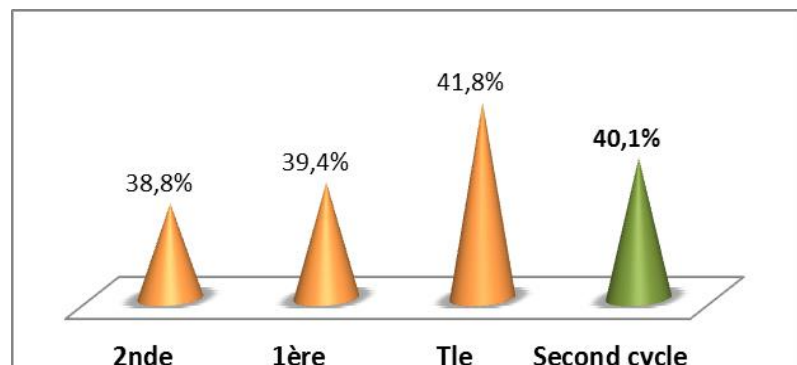
Au **premier cycle** du secondaire, 41,4% des élèves sont des filles au cours de l'année 2014-2015. Dans les établissements publics, cette proportion est d'environ 40%. Elle est plus élevée dans les établissements privés soit 43% (**Graphique 29**). La proportion des filles dans le premier cycle

Graphique 29 : Proportion des filles dans le premier cycle du secondaire selon le statut en 2014-2015



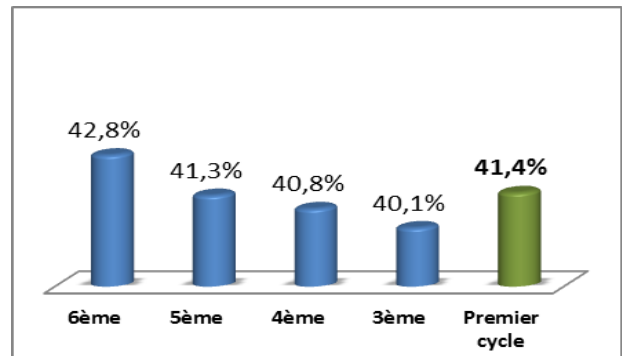
A l'accès au premier cycle du secondaire en 2014-2015, l'on enregistre une augmentation du TBA des filles par rapport à l'année scolaire 2013-2014. Ainsi il est passé de 49,6% à 53,7%. Son accroissement en un an (4,1 points) est plus important que celui des garçons (0,6 point). Concernant la capacité d'accueil, le TBS des filles est de 46,2% contre 60,9% pour les garçons.

Graphique 25 : Proportion des filles dans le second cycle du secondaire selon le niveau d'études en 2014-2015



est donc en progression car elle était de 41% en 2013-2014 et de 40,4% en 2012-2013. Dans le premier cycle du secondaire, plus le niveau d'études s'élève, plus la proportion de filles est faible. Ainsi de 42,8% en 6^{ème}, l'on n'enregistre que 40,1% de filles en 3^{ème} (**Graphique 30**).

Graphique 30: Proportion des filles dans le premier cycle selon le niveau d'études en 2014-2015

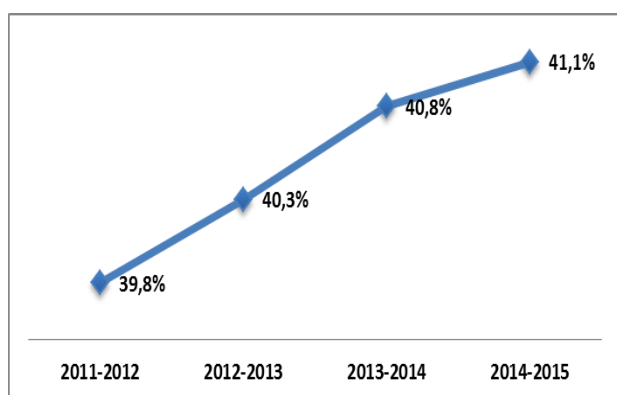


Dans le **second cycle du secondaire** général et technique, le nombre de filles représente 40,1% des 407 891 élèves que compte ce cycle. Contrairement au cycle précédent, dans le second cycle, la proportion des filles s'élève avec le niveau d'études passant ainsi de 38,8% en seconde à 41,8% en terminale (**Graphique 31**).

Le TBA des filles au second cycle est de 22,1% alors que celui des garçons est de 31,7%. Cette valeur tient compte à la fois du second cycle général et technique. Le TBS des filles au second cycle du secondaire est de 23,3%. Les filles, dans ce cycle, représentent aujourd'hui moins du quart des filles âgées de 16 à 18 ans.

Dans le **second cycle général**, 38,7% des élèves sont des filles. Dans ce cycle, l'on constate que les filles sont relativement moins présentes dans les séries scientifiques (C et D) que dans la série littéraire (A). En

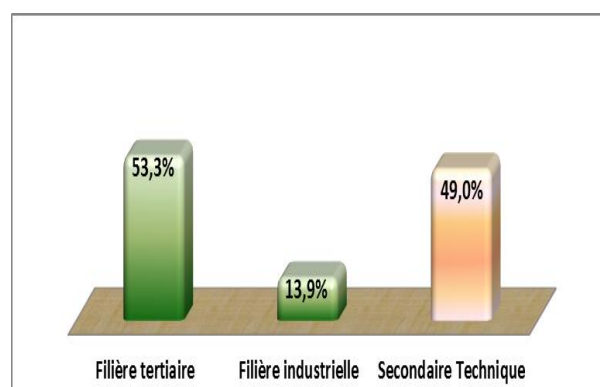
Graphique 26: Evolution de la proportion des filles dans le secondaire général et technique en 2014-2015



effet près de la moitié (48,6%) des élèves dans la série littéraire sont des filles, tandis qu'elles représentent moins du tiers (30,7%) des élèves dans les séries scientifiques.

Dans le **secondaire technique**, près de la moitié (49,0%) des élèves sont des filles. Elles représentent plus de la moitié (53,3%) des élèves des séries de la filière tertiaire. Cependant dans la filière industrielle, 13,9% des élèves sont des filles (**Graphique 32**). Dans **l'ensemble du secondaire**, la proportion des filles est passée de 39,8% en 2011-2012 à 41,1% en 2014-2015 (**Graphique 33**).

Graphique 27: Proportion des filles dans le secondaire technique selon la filière en 2014-2015



1-4-2. Les entraves à la scolarisation des filles : les grossesses en milieu scolaire

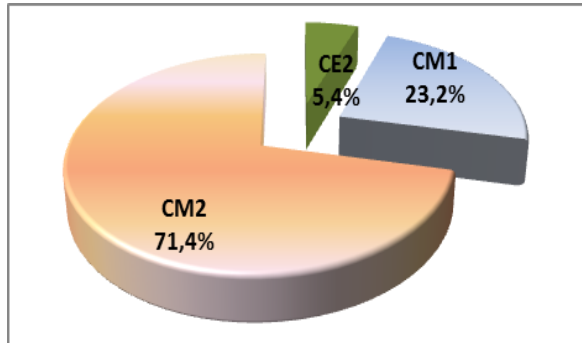
Les facteurs économiques et socioculturels expliquent en partie la non-scolarisation et la sous scolarisation des filles. Cependant le cursus scolaire des filles peut être entravé par les grossesses précoces. Ce phénomène concerne aussi bien le Primaire que le

Secondaire. Au **Primaire**, pour l'année 2013-2014, l'on recense 672 cas de grossesse. Les classes concernées sont le CE2, le CM1 et le CM2. Un peu plus de deux grossesses sur trois (71,4%) sont constatées au CM2 (**Graphique 34**).

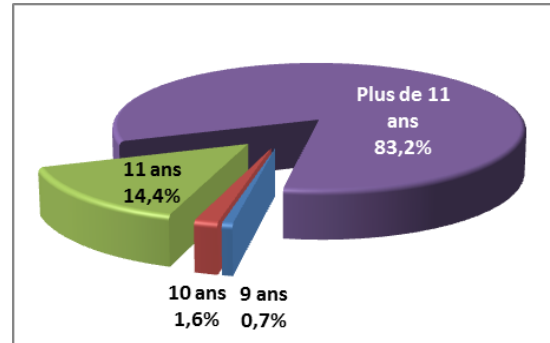
La répartition des élèves enceintes selon l'âge révèle qu'un peu plus de 4 sur 5 (83,2%) ont plus de 11 ans (**Graphique 35**).

Toutefois, il en existe de 9, 10 et 11 ans d'âge déclaré.

Graphique 34: Répartition du nombre de grossesse par niveau dans le primaire en 2013-2014



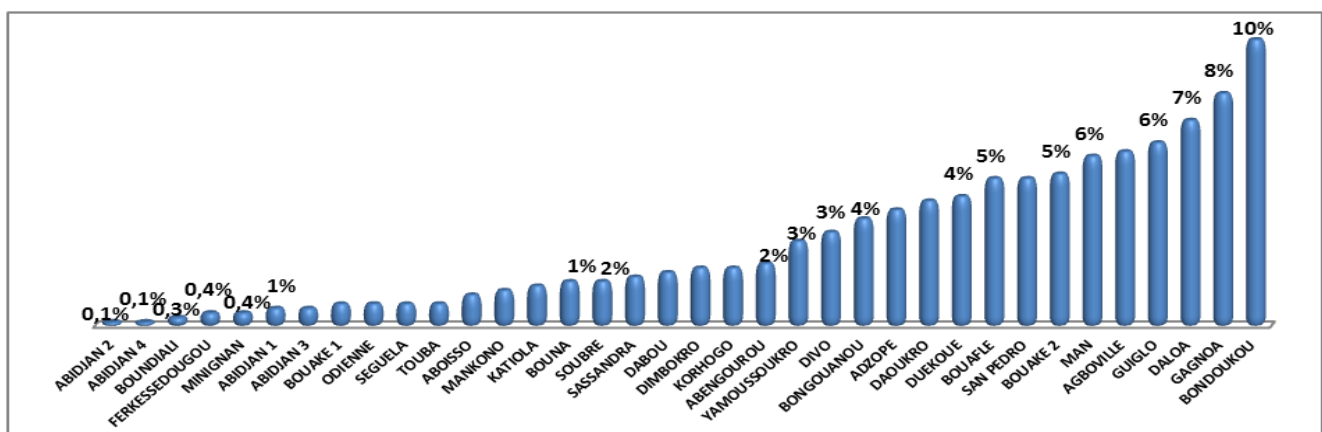
Graphique 28: Répartition du nombre de grossesse par âge dans le en 2013-2014



Ce phénomène se produit principalement en milieu rural d'où proviennent plus des trois quarts (78,7%) des cas de grossesse. La quasi-totalité (98,4%) des filles enceintes fréquentent les écoles publiques, 1,3% les écoles privées. La répartition des cas de grossesse selon les DRENET permet de

s'apercevoir que celle de Bondoukou a enregistré le plus de cas de grossesse au Primaire en 2013-2014 soit environ 10% (64 cas de grossesse). Les DRENET les plus concernées (au nombre de 9) regroupent à elles seules 56,5% des cas (**Graphique 36**).

Graphique 29: Répartition des cas de grossesse en milieu scolaire du primaire par DRENET en 2013-2014



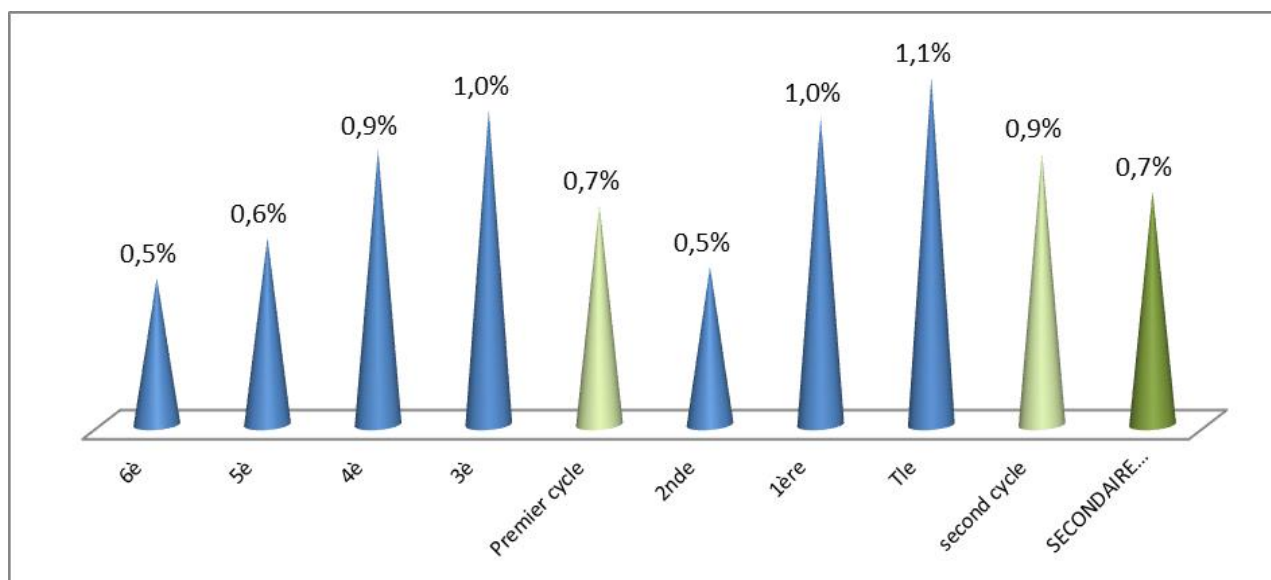
Au **Secondaire**, dans l'ensemble en 2013-2014, l'on enregistre 4 678 cas de grossesse, soit 0,7% des filles de ce degré d'enseignement. L'on décompte 69,7% des cas au premier cycle, soit 3 261 filles

concernées. Ce qui représente 0,7% des filles du premier cycle. Les seconds cycles du secondaire général et technique enregistrent chacun 428 et 989 cas de grossesse.

Les niveaux enregistrant relativement le plus de cas de grossesse sont la Terminale, la 1^{ère} et la 3^{ème} avec respectivement 1,1%, 1% et 1% des filles concernées (**Graphique 37**).

Quoiqu'en baisse par rapport à l'année scolaire 2012-2013, le nombre de cas de grossesse au primaire reste loin de l'objectif « zéro grossesse à l'école ».

Graphique 30: Proportion des filles enceintes dans le Secondaire général et technique en 2013-2014



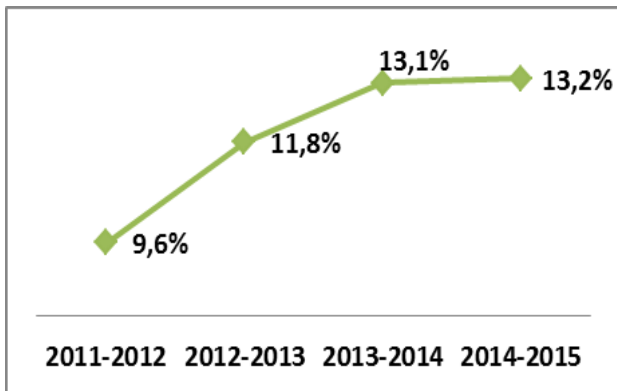
1-5. Les élèves sans extrait d'acte de naissance dans le Préscolaire et dans le Primaire

Certains élèves accèdent aux structures scolaires alors qu'ils n'ont pas d'extrait d'acte de naissance. Au Préscolaire et au Primaire, la proportion des élèves sans extrait d'acte de naissance est respectivement de 13,2% et de 31% en 2014-2015. Ce qui traduit une hausse de 0,1 et de 2,9 points par rapport à l'année scolaire 2013-2014.

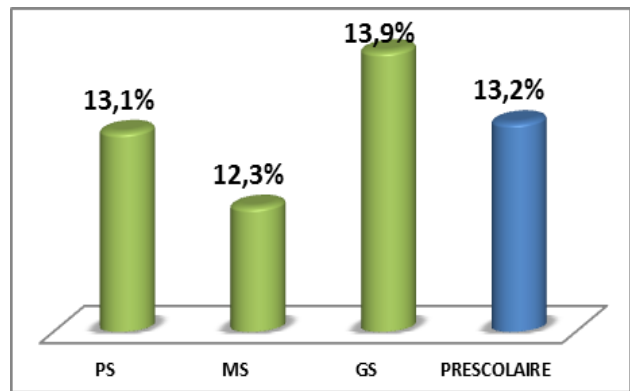
Au **Préscolaire**, la proportion d'élèves sans extrait d'acte de naissance est passée de

9,6% en 2011-2012 à 13,2% en 2014-2015, soit une hausse de 3,6 points en trois ans (**Graphique 38**). Cependant, la hausse de 0,1 point entre les deux dernières années scolaires (2013-2014 à 2014-2015) pourrait être considérée comme un ralentissement. La répartition selon le niveau montre qu'il y a relativement plus d'élèves sans extrait d'acte de naissance en grande section (13,9%) que dans les autres niveaux (**Graphique 39**).

Graphique 31: Evolution des proportions des élèves sans extrait d'acte de naissance dans le Préscolaire



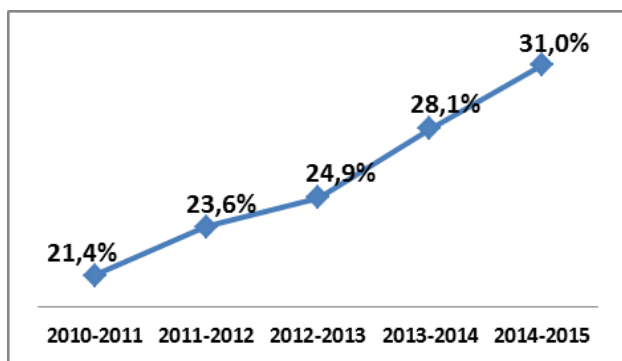
Graphique 32: Proportions des élèves sans extrait d'acte de naissance dans le Préscolaire



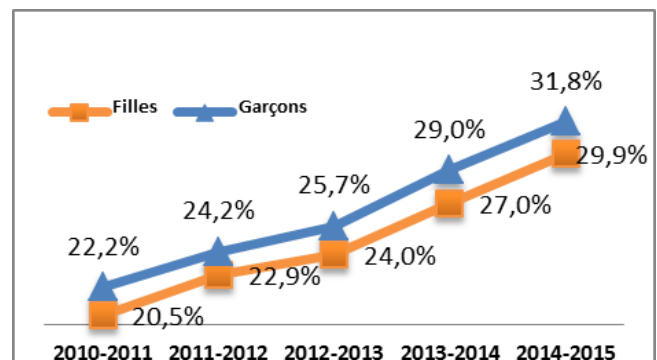
En observant les effectifs par DRENET, celles de Bouna, de Guiglo, d'Odienné, de Man et de Bondoukou ont entre 4 et 6 élèves sur dix sans extrait d'acte de naissance. Les quatre DRENET du District d'Abidjan et celles de Bouaké ont les proportions les plus faibles, soit moins de 8% de leur effectif respectif. Au **Primaire**, la proportion d'élèves sans extrait d'acte de naissance est plus importante. Sur un effectif de 3 370 558 élèves en 2014-2015, 1 043 450 sont sans extrait d'acte de naissance, soit près du tiers (31,0%). Cette proportion est en hausse par rapport à celle de l'année scolaire précédente

(2013-2014) de 2,9 points. De 2010-2011 à 2014-2015, le nombre d'élèves sans extrait d'acte de naissance a connu un accroissement moyen annuel de 15,9% (**Graphique 40**). Cet accroissement est de l'ordre de 17% pour les filles et de 15% pour les garçons. Toutefois, les garçons sans cet acte de l'état civil ont été sur ces cinq dernières années relativement plus nombreux que les filles. En 2014-2015, la proportion des filles qui n'en possède pas vaut 29,9% tandis que celle des garçons est de 31,8% (**Graphique 41**).

Graphique 34: Evolution de la proportion des élèves sans extrait d'acte de naissance dans le Primaire



Graphique 33: Evolution de la proportion des élèves sans extrait d'acte de naissance dans le primaire



La répartition des élèves sans extrait d'acte de naissance selon la zone d'implantation de leur école laisse apparaître que plus de 4 sur 5 (81,5%) sont en zone rurale. D'ailleurs le phénomène y est accentué puisque 46,1% des élèves sont concernés. En revanche, en milieu urbain, seul environ 1 élève sur 8 (12,7%) est sans extrait d'acte de naissance. La proportion des élèves sans extrait d'acte de naissance, est plus élevée dans les écoles

communautaires (73,3%) que dans les écoles publiques (31,8%) et les écoles privées (18%). En zone rurale, la situation est plus préoccupante. Dans cette zone, les 3/4 (74,8%) des élèves des écoles communautaires ne possèdent pas d'extrait de naissance. Cette proportion vaut plus de la moitié (52,9%) des élèves du privé et 44,5% de ceux du public (**Tableau 3**).

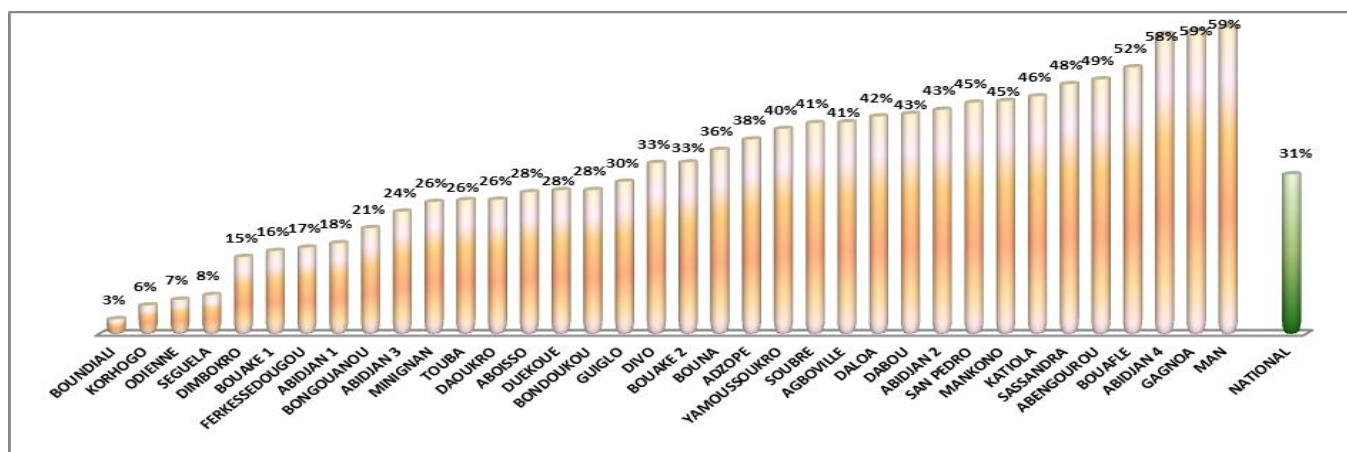
Tableau 3: Proportion des élèves sans extrait de naissance dans le primaire selon le statut et la zone d'implantation de l'école en 2014-2015

| | COMMUNAUTAIRE | PRIVE | PUBLIC | PRIMAIRE |
|----------|---------------|-------|--------|----------|
| RURAL | 74,8% | 52,9% | 44,5% | 46,1% |
| URBAIN | 48,6% | 12,8% | 12,5% | 12,7% |
| NATIONAL | 73,3% | 18,0% | 31,8% | 31,0% |

Au plan régional, le phénomène prend de l'ampleur dans les DRENET de Man, de Gagnoa et d'Abidjan 4 où près de 6 élèves sur 10 n'ont pas d'extrait d'acte de naissance. Quinze (15) DRENET ont au

extrait d'acte de naissance. Cependant, dans les DRENET de Boundiali, Korhogo, Odienné et Séguéla, la proportion des élèves sans extrait d'acte de naissance n'atteint pas 10% (**Graphique 42**).

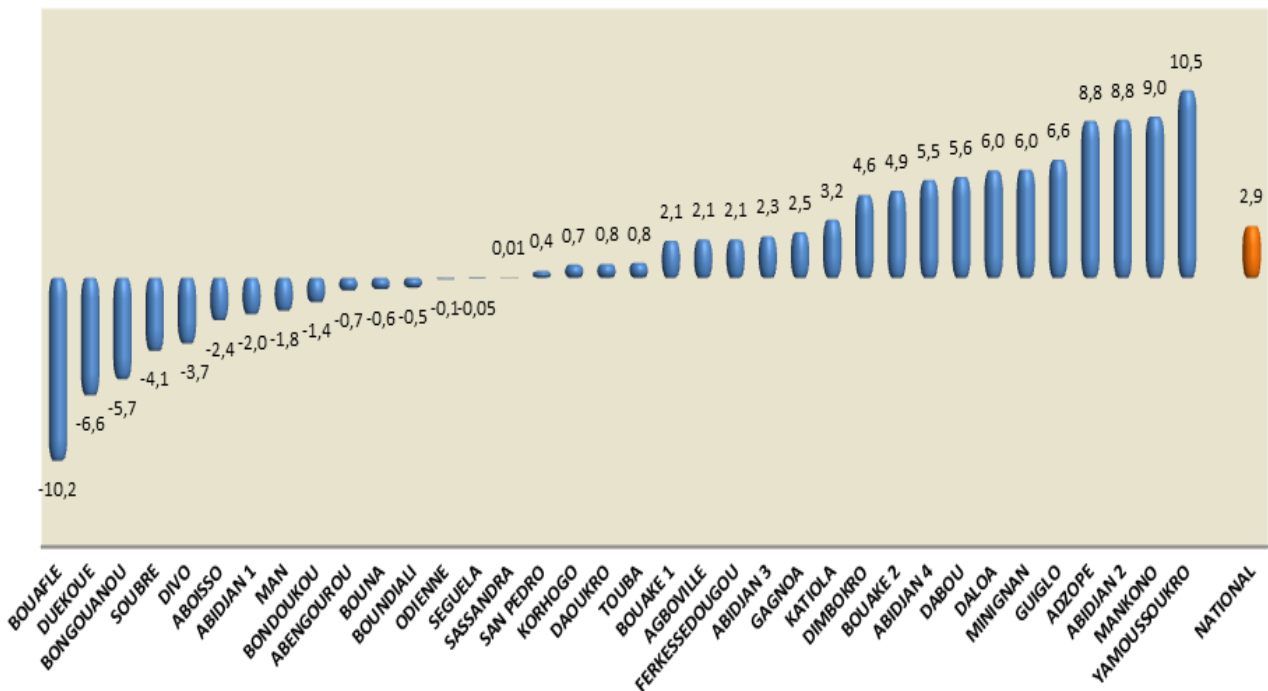
Graphique 35: Proportion des élèves sans extrait d'acte de naissance par DRENET dans le Primaire



L'évolution du phénomène des élèves sans extrait d'acte de naissance diffère suivant les DRENET. Ainsi, dans 22 des 36 Directions Régionales, la proportion des élèves sans extrait de naissance s'est accrue. En guise d'exemple, dans la DRENET de Yamoussoukro, la proportion est passée de 29,3% en 2013-2014 à 39,7% en 2014-2015, soit une augmentation de 10,5 points. Sur cette même période, la DRENET de

Bouaflé a enregistré une baisse de 10,2 points de sa proportion des élèves sans extrait d'acte de naissance (**Graphique 43**). La campagne des statistiques scolaires 2015-2016 permettra d'apprécier l'impact des mesures prises pour endiguer le phénomène des élèves sans extrait d'acte de naissance, à savoir, entre autres, les audiences foraines et l'immatriculation des élèves du CM1 et du CM2 par la DSPS.

Graphique 36: Variation des proportions des élèves sans extrait d'acte de naissance par DRENET de 2013-2014 à 2014-2015



1-6. Elèves vivant avec un handicap et les Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV).

L'école ivoirienne se veut inclusive. Tous les enfants, quels que soient leur origine sociale, leur état physique et psychique y ont accès. La population scolaire sous la tutelle du MENET, a donc en son sein, des élèves

vivant avec un handicap et des OEV du fait du VIH/sida. Au plan national, l'on en a recensé, pendant l'année scolaire 2014-2015, au total 15 064 cas.

1-6-1. Les cas de handicap

Concernant les cas de handicap, trois types ont été pris en compte lors de l'enquête. Il s'agit notamment des handicaps psychique, sensoriel et moteur.

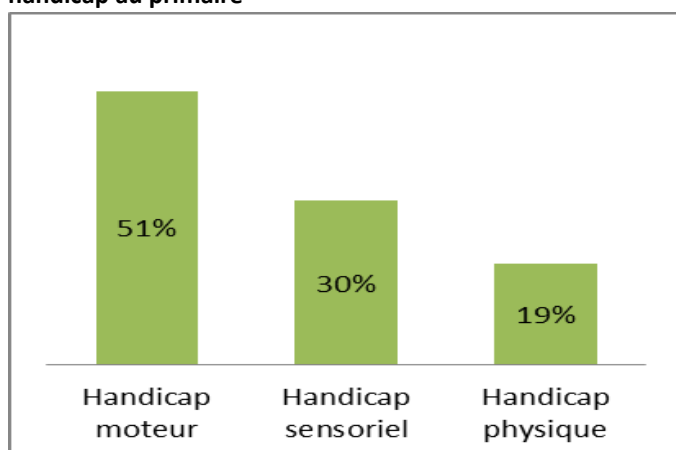
Au Primaire, en 2014-2015, sur un total de 3.370.558 élèves, 9 383 soit 0,2% sont porteurs d'un handicap. Plus de la moitié (50,78%) de ces élèves souffrent d'un handicap moteur, 30,34% d'un handicap sensoriel et 18,79% d'un handicap psychique (**Graphique 44**).

Au secondaire général, 5 681 cas, soit 0,38% de l'ensemble des élèves de ce degré d'enseignement ont été recensés. Les élèves vivant avec un handicap sensoriel, c'est-à-dire ceux souffrant d'une déficience de la vue et/ou de l'ouïe sont majoritaires. Ils

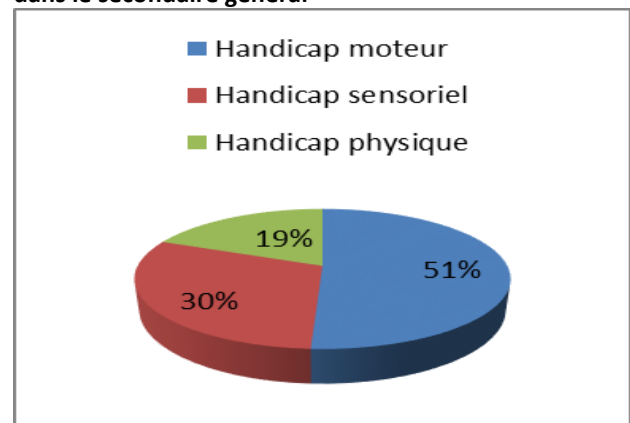
représentent plus de la moitié de l'ensemble des cas soit 55% (**Graphique 45**).

Malheureusement, les conditions d'une formation adaptée à leur état ne sont pas réunies dans les établissements secondaires où ils se retrouvent par manque d'instituts spécialisés pour leur formation qui nécessite du matériel didactique adéquat et des enseignants ayant reçu une formation de sorte à les encadrer de façon optimale. En effet, les seuls instituts existant (Instituts des aveugles, l'école des sourds- muets et des structures privées) n'assurent leur formation qu'au niveau de l'enseignement primaire. Ces instituts n'arrivent d'ailleurs pas à recevoir tous les enfants souffrant de handicap. Par conséquent, ces élèves n'ont pas les mêmes chances de réussite que les autres.

Graphique 44: Proportion des élèves vivant avec un handicap au primaire



Graphique 37: proportion des élèves vivant avec un handicap dans le secondaire général avec un handicap dans le secondaire général

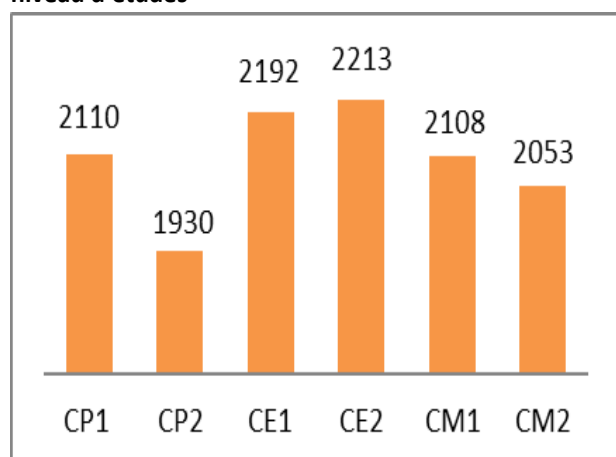


1-6-2. Les OEV

Dans l'enseignement primaire et secondaire général, sur un total de 4 849 563 élèves, seuls 17 145 cas d'OEV du fait du VIH/sida ont été déclarés en raison de la forte stigmatisation liée à cette maladie.

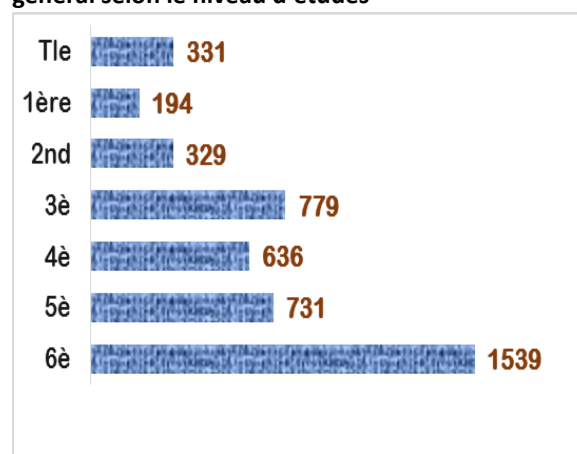
Au Primaire, les OEV sont au nombre de 12 606 ; ce qui représente 0,37 % de l'ensemble des élèves. Dans tous les niveaux d'études, leur nombre dépasse la barre des 2 000 cas sauf au CE2 (**Graphique 46**).

Graphique 46: Répartition des OEV du Primaire selon le niveau d'études



Au secondaire général, 4 539 cas, soit 0,3% de l'ensemble des élèves ont été signalés. L'on les rencontre majoritairement dans le 1^e cycle (81% des cas) avec un pic en 6^e (1 539 cas soit le tiers des cas) (**Graphique 47**). Les OEV doivent faire l'objet d'une attention particulière et bénéficier d'une assistance pour leur permettre d'achever le cycle primaire et accéder au secondaire.

Graphique 47: Répartition des OEV du Secondaire général selon le niveau d'études



DEUXIEME PARTIE : PERSONNEL ENSEIGNANT



2. PERSONNEL ENSEIGNANT

2-1. Effectif enseignant

Le nombre d'enseignants dispensant les cours dans le système éducatif est passé de 128 799 en 2013-2014 à 144 597 en 2014-

2015, soit un accroissement de 12,3% (Tableau 4).

Tableau 4: Effectif des enseignants par cycle en 2014-2015

| | PRESCOLAIRE | PRIMAIRE | SECONDAIRE GENERAL | SECONDAIRE TECHNIQUE | TOTAL |
|----------------------|-------------|----------|--------------------|----------------------|---------|
| NOMBRE D'ENSEIGNANTS | 6 524 | 80 155 | 51 192 | 6 726 | 144 597 |

2-1-1. Personnel enseignant dans le préscolaire

Au **préscolaire**, en 2014-2015, l'on enregistre 6 524 enseignants. Ce nombre est en hausse de 10,2% par rapport à celui de l'année scolaire précédente (2013-2014).

Les femmes représentent la quasi-totalité (97,3%) des enseignants du préscolaire. Toutefois, leur proportion est plus importante en milieu urbain (98,4%) qu'en milieu rural (93,0%).

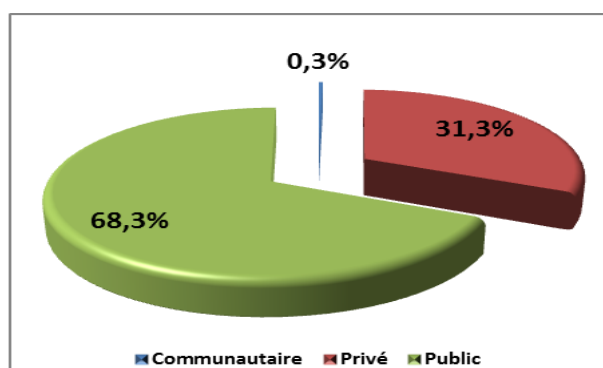
La répartition des enseignants selon le statut des écoles montre que près de 7 enseignants

sur 10 (68,3%) sont dans des écoles préscolaires publiques (Graphique 48).

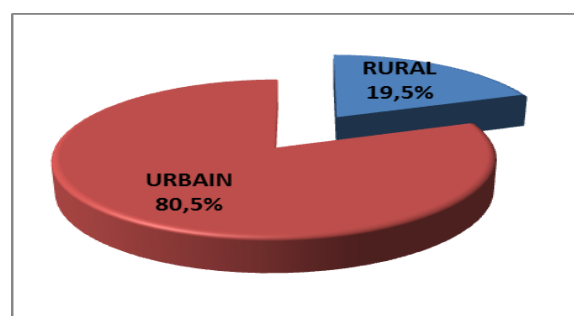
Les enseignants du privé représentent 31,3%. Le nombre d'enseignants au préscolaire public s'est accru de 15,1% de 2013-2014 à 2014-2015 et de 2% pour le privé.

En 2014-2015, quatre enseignants du préscolaire sur cinq (80,5%) sont en zone urbaine (graphique 49).

Graphique 48: Répartition du nombre d'enseignants selon le statut de l'école préscolaire en 2014-2015



Graphique 49: Répartition des enseignants du préscolaire selon le milieu d'implantation de l'école en 2014-2015

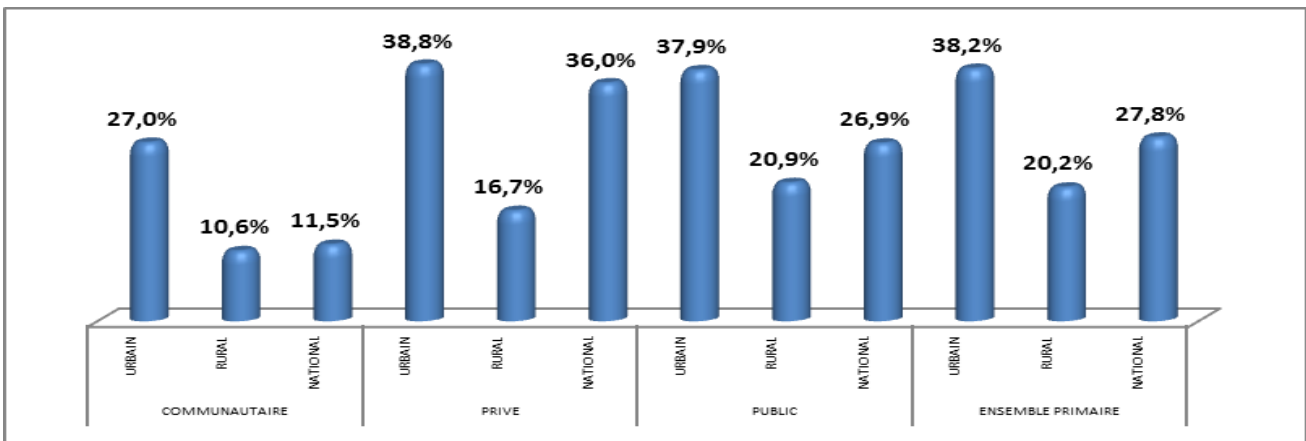


2-1-2. Personnel enseignant dans le primaire

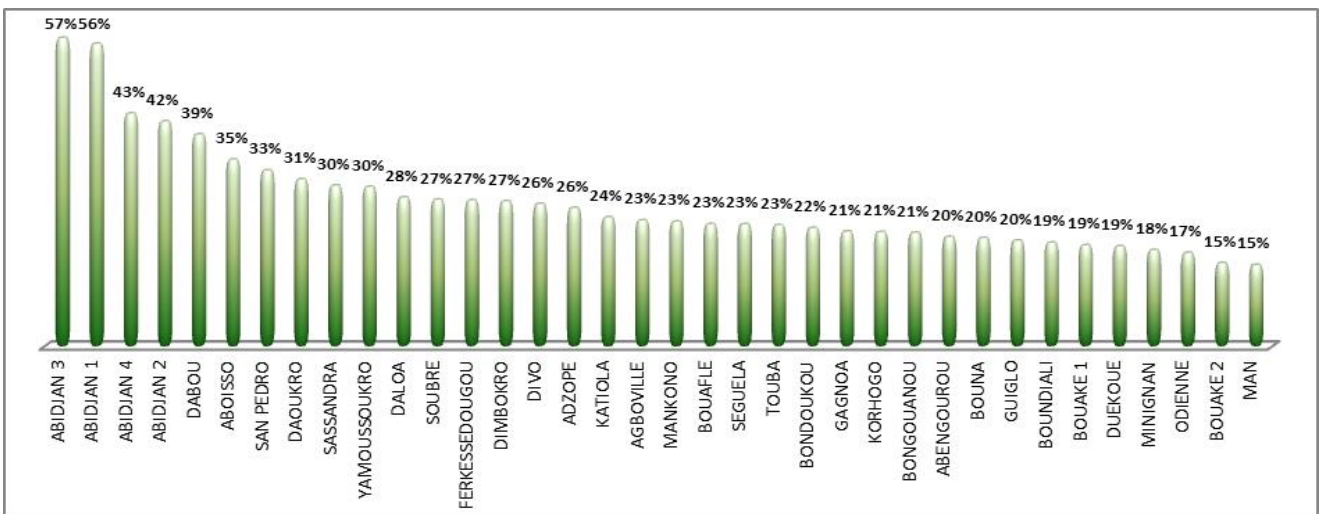
Au **Primaire**, l'on décompte 80 155 enseignants en 2014-2015, soit une hausse de 7,3% par rapport l'année scolaire précédente 2013-2014. Les femmes représentent 27,8% des enseignants du primaire. En milieu rural, un enseignant sur cinq (20,2%) est une femme. Cette proportion tend à doubler (38,8%) en milieu urbain. Pour les enseignants du public, les femmes valent 20,9% en milieu urbain et 37,9% en milieu rural (**Graphique 50**).

Contrairement à l'année scolaire 2013-2014, le nombre d'enseignants au public a connu une hausse (6,5%) donnant ainsi 65 305 enseignants dont 26,9% de femmes. La répartition des enseignants du public par DRENET permet de se rendre compte que les quatre DRENET du District d'Abidjan ont les plus fortes proportions d'enseignantes (au-delà de 40%). On peut donc dire que les femmes sont inégalement réparties entre les DRENET (**Graphique 51**).

Graphique 38: Proportion des femmes dans le corps enseignant du primaire par statut selon le milieu en 2014-2015



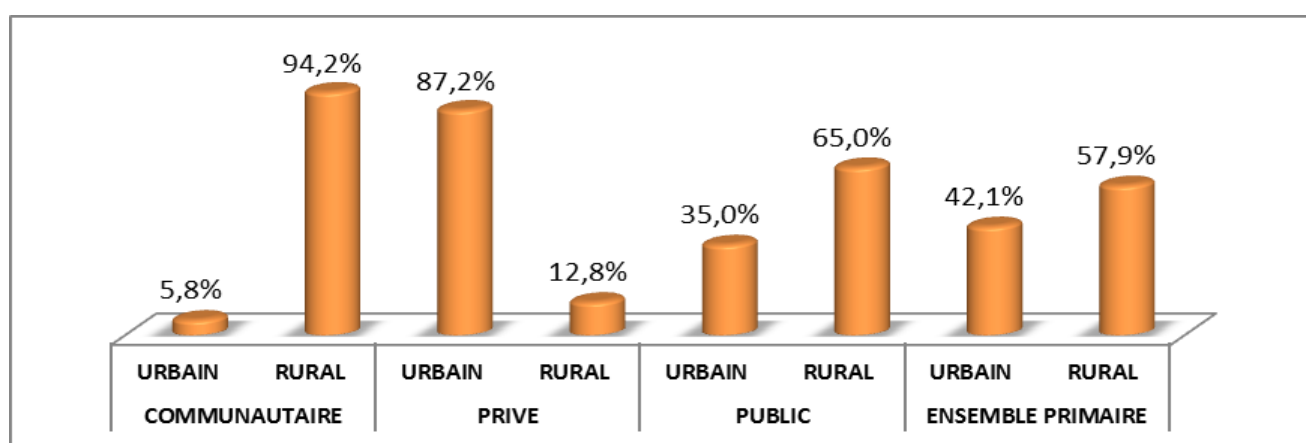
Graphique 39: Proportion des femmes dans le corps enseignant du primaire public par DRENET en 2014-2015.



La répartition des enseignants du primaire selon le statut de l'école permet de remarquer que 81,5% des enseignants, soit plus de 4 sur 5 sont du public, 15,3% du privé et 3,2% dans des écoles communautaires.

Le milieu rural accueille plus de la moitié (57,9%) des enseignants. Pour les enseignants du public, 65% d'entre eux sont en milieu rural. En ce qui concerne ceux du privé, ils sont plus nombreux (87,2%) en milieu urbain qu'en milieu rural (12,8%) (**Graphique 52**).

Graphique 40: Répartition des enseignants selon le milieu et le statut de l'école en 2014-2015



Dans le primaire public, il existe une pratique qui consiste à avoir plus d'enseignants que de groupe pédagogique pour une école. Les enseignants n'ayant pas de groupe pédagogique sont appelés **enseignants remplaçants**. Considéré comme un gaspillage de ressources humaines pour certains, ce système, maintenu dans une certaine proportion permet de pallier l'absence d'enseignants pour motif de congés maladie, de congés de maternité ou autres. Il permet ainsi une continuité dans la formation des élèves et ce, surtout dans les

mêmes conditions. Toutefois, cette pratique a un coût que notre système déjà déficitaire en termes d'enseignants ne peut se permettre. Car un enseignant remplaçant perçoit la même rémunération que celui qui tient une classe toute l'année, de même que celui en situation de double flux. En 2014-2015, le nombre total d'enseignants remplaçants s'élève à 1 416, soit 2,2% du nombre total d'enseignants du primaire public. Le tableau ci-dessous présente les DRENET dont le nombre d'enseignants remplaçants est supérieur ou égal à 30.

Tableau 5: DRENET à nombre d'enseignants remplaçants du primaire public supérieur ou égal à 30

| DRENET | ENSEIGNANTS TENANT CLASSE | ENSEIGNANTS REPLACANTS | TOTAL ENSEIGNANTS |
|---------------|------------------------------|---------------------------|----------------------|
| ABIDJAN 3 | 2 029 | 147 | 2 176 |
| AGBOVILLE | 2 345 | 138 | 2 483 |
| DIVO | 2 696 | 112 | 2 808 |
| SOUBRE | 2 929 | 110 | 3 039 |
| YAMOOUSSOUKRO | 2 592 | 109 | 2 701 |
| ABIDJAN 4 | 1 509 | 92 | 1 601 |
| DALOA | 4 823 | 79 | 4 902 |
| DABOU | 1 439 | 74 | 1 513 |
| ABIDJAN 1 | 1 358 | 73 | 1 431 |
| ABOISSO | 1 836 | 72 | 1 908 |
| ADZOPE | 1 722 | 58 | 1 780 |
| GAGNOA | 2 635 | 48 | 2 683 |
| BOUAKE 1 | 792 | 32 | 824 |
| ABIDJAN 2 | 1 487 | 31 | 1 518 |
| BOUAFLE | 2 732 | 30 | 2 762 |

2-1-3

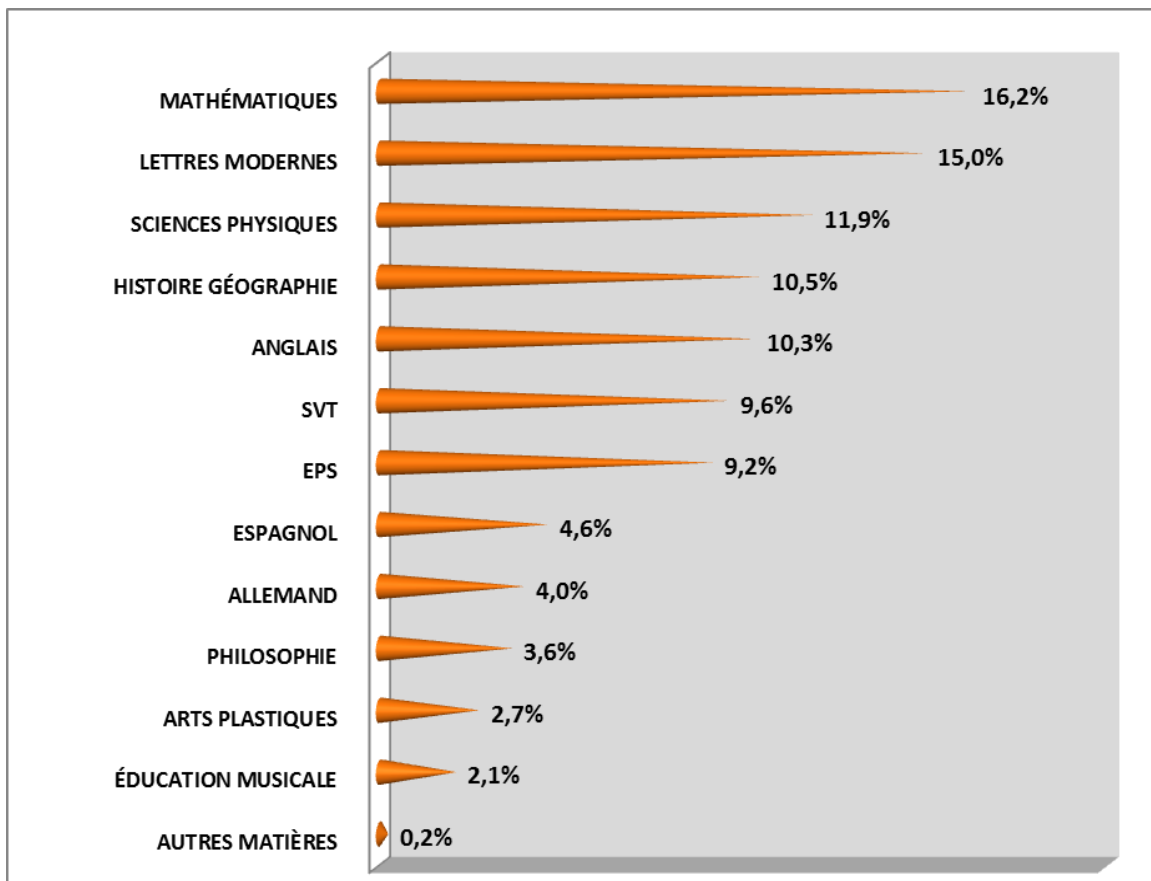
Au **secondaire général**, le nombre d'enseignants s'est accru de 19,4% passant ainsi de 42 872 en 2013-2014 à 51 192 en 2014-2015. Les enseignants du public représentent 43,1% de l'effectif total.

Au **secondaire général public**, En observant la répartition des enseignants selon les matières, l'on s'aperçoit que ceux de Mathématiques et de Lettres Modernes sont les plus nombreux. Ils constituent respectivement 16,2% et 15% de l'effectif total. Ils sont suivis par les enseignants de Sciences Physiques (11,9%), d'Histoire et de Géographie (10,5%), d'Anglais (10,3%), de Sciences de la Vie et de la Terre (9,6%) et d'Education Physique et Sportive (9,2%). Ces

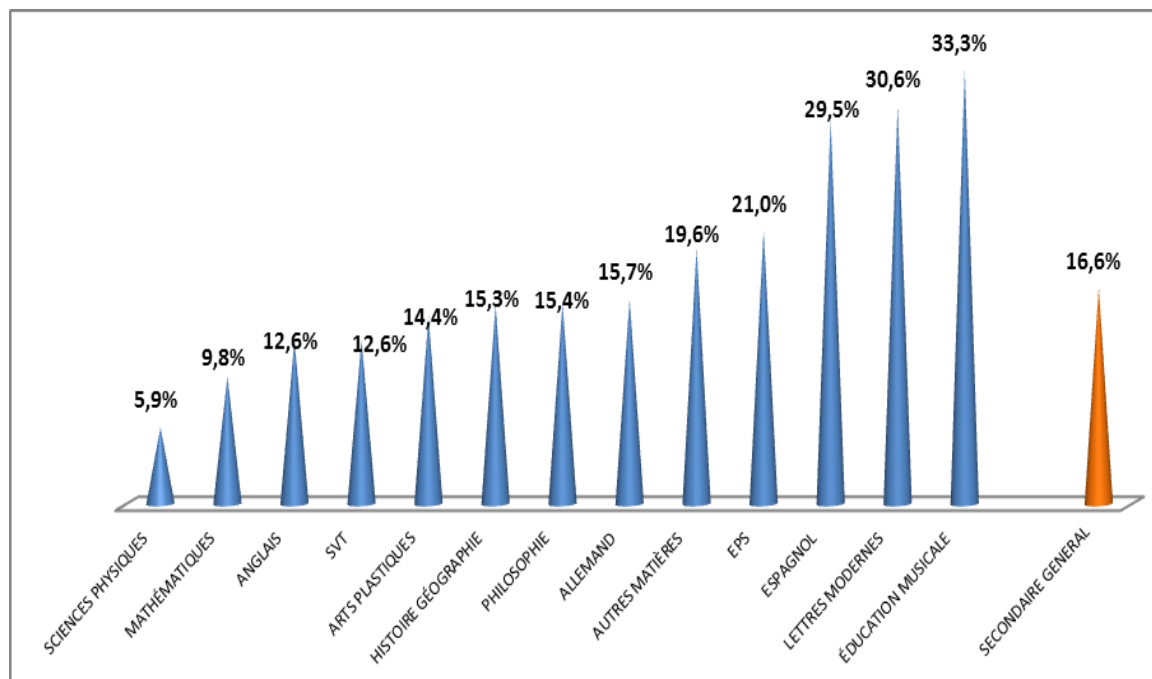
sept premières disciplines sont au programme à tous les niveaux d'études du secondaire (**Graphique 53**).

L'analyse de la représentation des femmes, au nombre de 3 664 dans l'enseignement secondaire public, révèle qu'elles représentent 16,6% de l'effectif total des enseignants. Les disciplines qui enregistrent le plus d'enseignantes sont : l'Education musicale (33,3%), les Lettres Modernes (30,6%) et l'Espagnol (29,5%). Pour ce qui concerne les Sciences Physiques et les Mathématiques, les enseignantes représentent moins de 10%. Elles sont donc plus représentées dans les matières littéraires que dans les matières scientifiques (**Graphique 54**).

Graphique 41: Répartition des enseignants du secondaire général public selon la matière en 2014-2015.



Graphique 42: Proportion des enseignantes par matières dans le secondaire général public en 2014-2015.

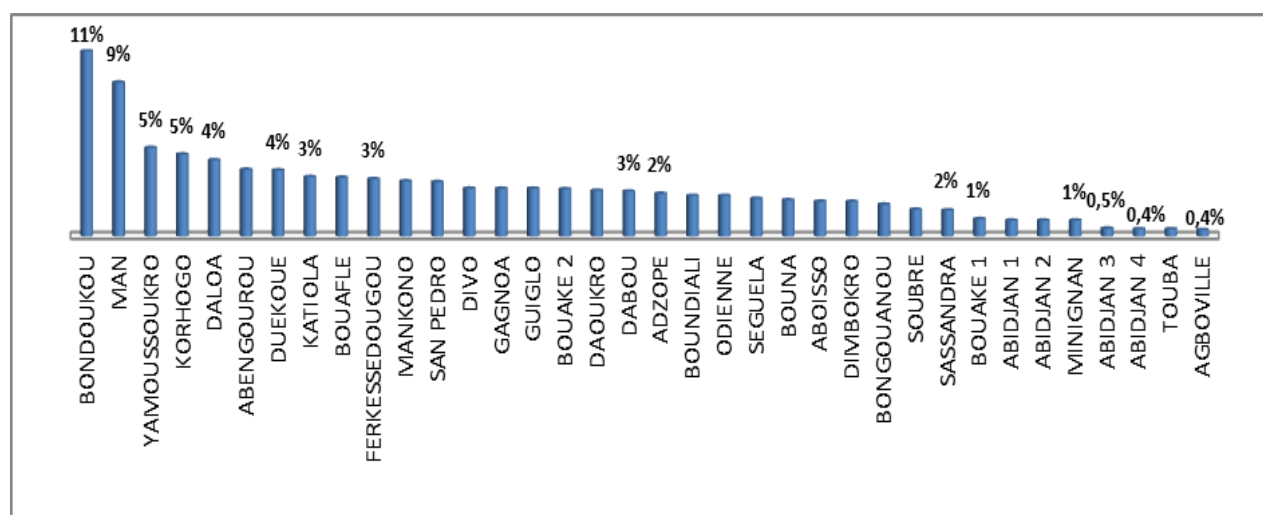


En 2014-2015, 2 387 **postes vacants d'enseignants** dont 1457 soit 61% pour le premier cycle ont été recensés au secondaire général public. . La répartition par matière des postes vacants montre que les besoins les plus élevés sont en Lettres Modernes, Sciences de la Vie et de la Terre, Mathématiques et Education Musicale. Les postes vacants relatifs à ces matières valent

respectivement 16,8%, 11%, 10,8% et 10,1% de tous les postes d'enseignants à pourvoir dans l'enseignement secondaire général public.

Quoique la vacance des postes d'enseignants au secondaire général public concerne toutes les 36 DRENET, celles de Bondoukou et de Man ont le plus de besoins en enseignants (**Graphique 55**).

Graphique 43: Proportion des postes vacants d'enseignants au secondaire général public par DRENET en 2014-2015



Au **secondaire général privé** l'on enregistre 29 107 enseignants dont 3 221 femmes, soit 11,1%. Les femmes sont donc mieux représentées au public qu'au privé.

Au **secondaire technique**, en 2014-2015, l'on enregistre 6 726 enseignants dont 996 femmes, soit 14,8%. Les enseignants des

établissements techniques privés sont au nombre de 6 215 avec 14% de femmes. Au public, les femmes représentent près du quart (24,5%) du corps enseignant.

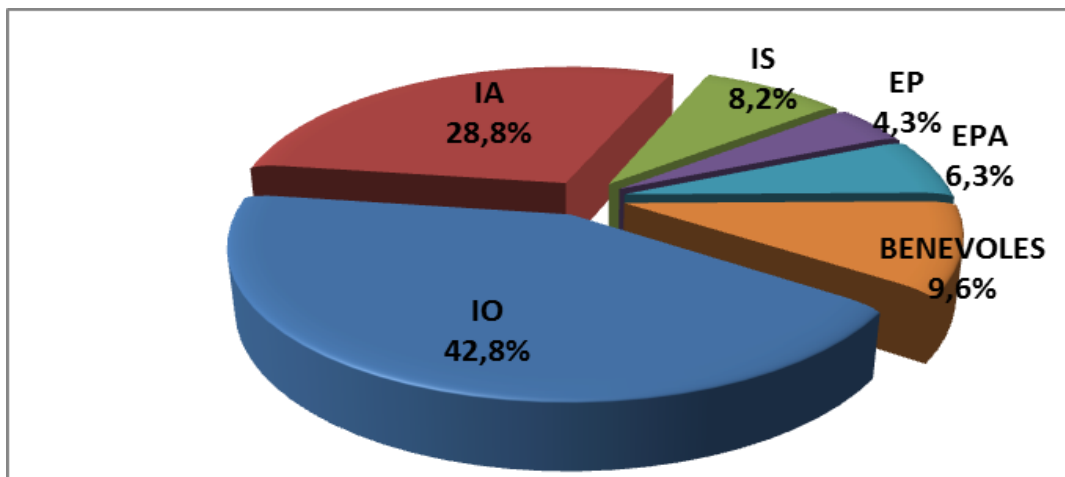
2-2. Répartition des enseignants par emploi

2-2-1. Le préscolaire

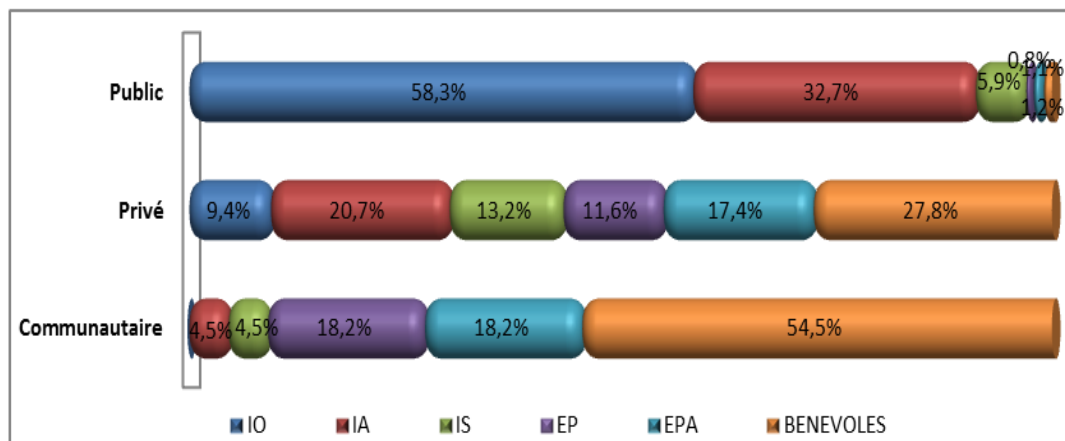
Au **Préscolaire**, les différents emplois des enseignants sont IO, IA, IS, EP, EPA auxquels l'on ajoute les Bénévoles. Les IO (42,8%) et IA (28,8%) sont les plus nombreux. Environ un enseignant sur dix y est également bénévole (**Graphique 56**). Toutefois, les bénévoles sont relativement plus nombreux en milieu urbain qu'en milieu rural. Contrairement à tous les autres

emplois, les EP et EPA sont mieux représentés en milieu urbain qu'en milieu rural. Les enseignants bénévoles représentent plus de la moitié (54,5%) des enseignants du communautaire et au privé, un peu plus d'un enseignant sur 4 (27,8%) est un bénévole. Au public, les IO (58,3%) et les IA (32,7%) sont les plus nombreux (**Graphique 57**).

Graphique 44: Répartition des enseignants du préscolaire par emploi en 2014-2015



Graphique 45: Répartition des enseignants du préscolaire par emploi selon le statut en 2014-2015



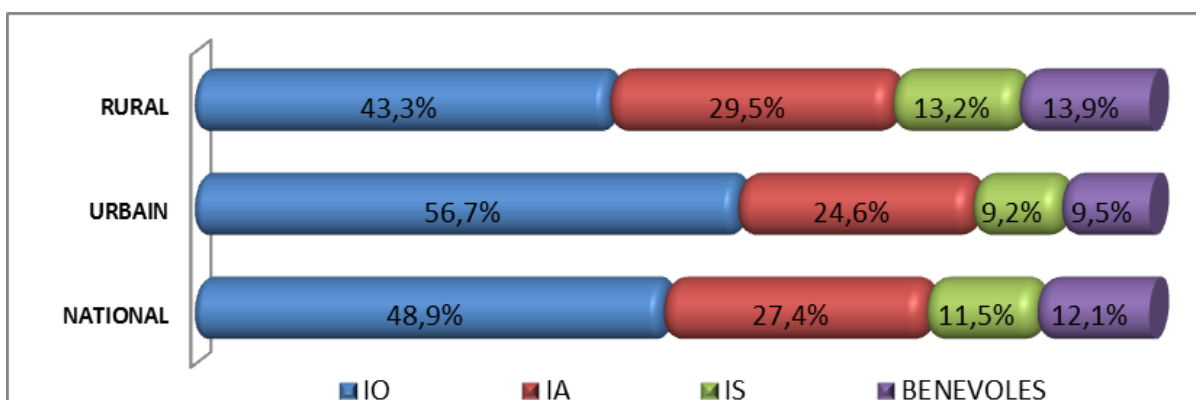
2-2-2. Le primaire

Au **primaire**, Les enseignants sont IO, IA, IS ou Bénévoles. Dans l'ensemble, près de la moitié (48,9%) des enseignants du primaire sont IO. Suivent les IA qui représentent plus du quart (27,4%) de l'effectif. Bien que plus de la moitié (51,3%) des IO soient en milieu rural, ils sont relativement mieux représentés en milieu urbain avec une proportion de

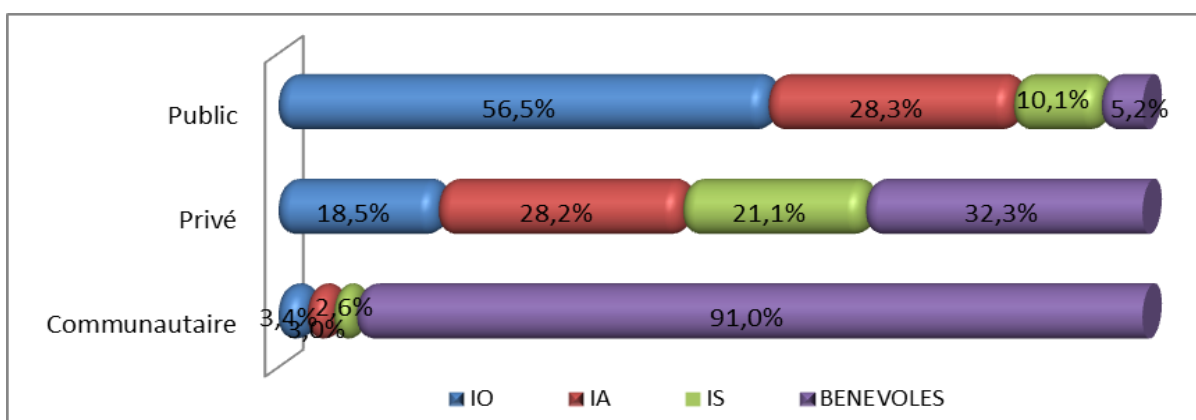
56,7% du corps enseignant qu'en milieu rural (43,3%) (**Graphique 58**).

La répartition des enseignants du primaire par emploi selon le statut révèle qu'au public les IO représentent 56,5% du corps d'enseignants. Un enseignant sur dix est stagiaire. Plus de neuf enseignants sur dix sont des bénévoles (**Graphique 59**).

Graphique 46: Répartition des enseignants du primaire par emploi selon le milieu en 2014-2015



Graphique 47: Répartition des enseignants du primaire par emploi selon le statut en 2014-2015



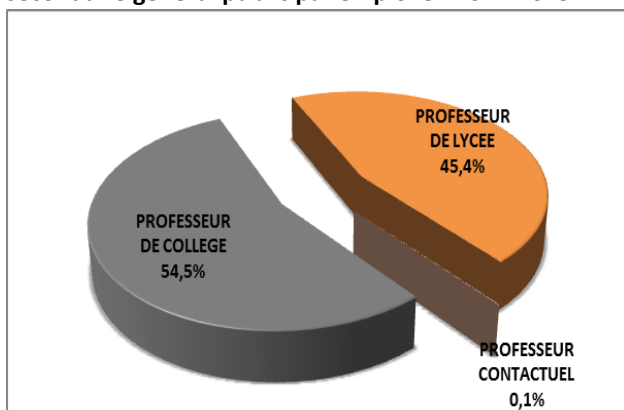
2-2-3. Le secondaire

Au **secondaire général public**, la répartition des enseignants par emploi permet d'identifier trois emplois: les professeurs de collège (PC), les professeurs de lycée (PL) et les enseignants contractuels. Les professeurs de collège sont majoritaires (54,5%). Cette proportion est en hausse par rapport à l'année scolaire précédente (39,3%). Cette hausse est due au recrutement des enseignants contractuels dans les emplois de PC et PL. Ainsi, la

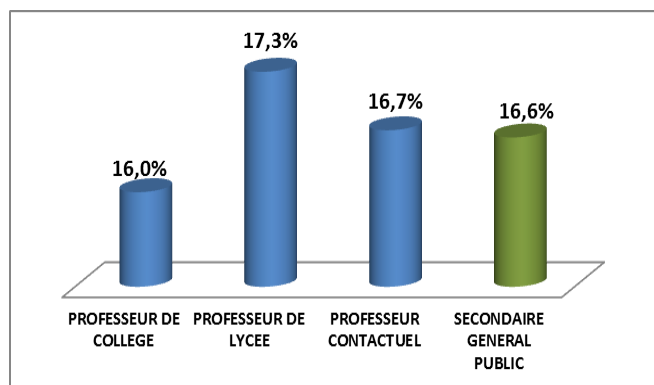
proportion d'enseignants contractuels est passée de 13,4% en 2013-2014 à 0,1% en 2014-2015 (**Graphique 60**).

Les femmes représentent 16,6% du corps enseignant du secondaire général public. Elles sont relativement mieux représentées parmi les professeurs de lycée (17,3%) que parmi les professeurs contractuels (16,7%) et les professeurs de collèges (16%) (**Graphique 61**). Toutefois, elles sont les plus nombreuses, soit 52,6% des enseignantes.

Graphique 60: Répartition des enseignants du secondaire général public par emploi en 2014-2015.



Graphique 61: Répartition des enseignantes du secondaire général public par emploi en 2014-2015.



2-3. Qualification académique des enseignants

2-3-1. Enseignants du préscolaire

Les enseignants du préscolaire ont différents niveaux académiques et la quasi-totalité (97,4%) possède un diplôme académique. Dans l'ensemble, plus de la moitié (51,7%) de ces enseignants ont le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) comme plus haut

diplôme académique et plus du tiers (36,9%) le Baccalauréat. Toutefois, 2,2% des enseignants du préscolaire possèdent une Licence ou plus. Cependant, environ 3 enseignants sur 100 (2,6%) n'ont aucun diplôme académique.

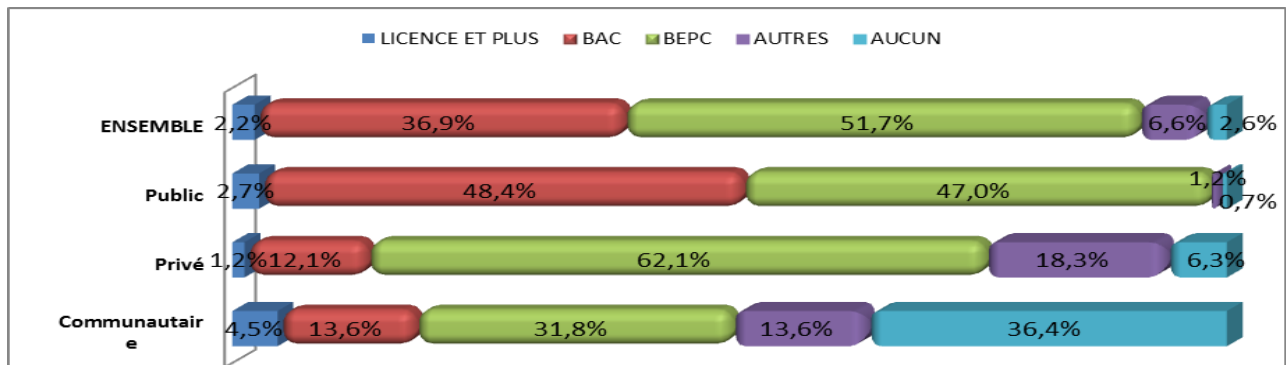
Au public, les enseignants ayant le BAC comme plus haut diplôme académique, sont les plus nombreux (48,4%) suivis de ceux ayant le BEPC (47%).

En somme, seul 0,7% des enseignants au préscolaire public n'ont aucun diplôme académique. Cela pourrait s'expliquer par la

présence d'enseignants bénévoles dans quelques rares écoles préscolaires publiques (**Graphique 62**).

Représentant 97,3% des enseignants du préscolaire, la répartition des femmes selon le plus haut diplôme académique reste presque identique à celle présentée dans le graphique 62.

Graphique 48: Répartition des enseignants du préscolaire par statut de l'école selon le plus haut diplôme académique en 2014-2015



2-3-2. Enseignants du primaire

Au **Primaire**, dans l'ensemble, également 97,4% des enseignants sont titulaires d'un diplôme académique. Le BAC représente le plus haut diplôme académique de 48% du corps enseignant et le BEPC 43%. Ces proportions pourraient s'expliquer par le fait que les diplômes exigés pour le recrutement des enseignants du primaire sont le BAC pour les IO et le BEPC pour les IA. Par ailleurs, 2,9% des enseignants ont au moins une licence. Cette part de diplômés du supérieur peut s'expliquer par la recherche d'un profil de carrière par les enseignants du primaire, mais aussi par la non-adéquation

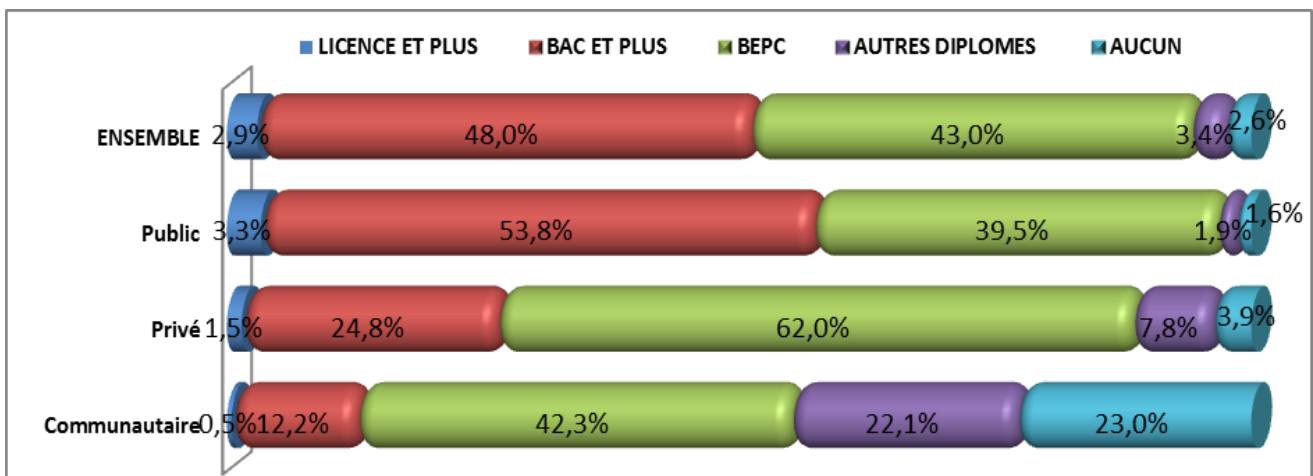
de la formation et de l'emploi. Malheureusement 2,6 % des enseignants du primaire, soit 2 107 enseignants n'ont aucun diplôme pédagogique. Ce qui pourrait représenter un réel danger pour la qualité de la formation des élèves. Au public, les enseignants ayant pour plus haut diplôme académique le BAC ou le BEPC représentent respectivement 53,8% des effectifs. et 39,5%. Cette différence s'explique par les années où le niveau minimum de recrutement était fixé au BAC. Au privé, plus de la moitié (62%) des enseignants ont

pour plus haut diplôme académique le BEPC. Dans l'univers des enseignantes du primaire, plus de la moitié (52,1%) ont le BEPC comme plus haut diplôme académique. En revanche, chez les hommes c'est plutôt le nombre d'enseignants ayant le BAC comme plus haut diplôme académique qui représente plus de la moitié (50,3%).

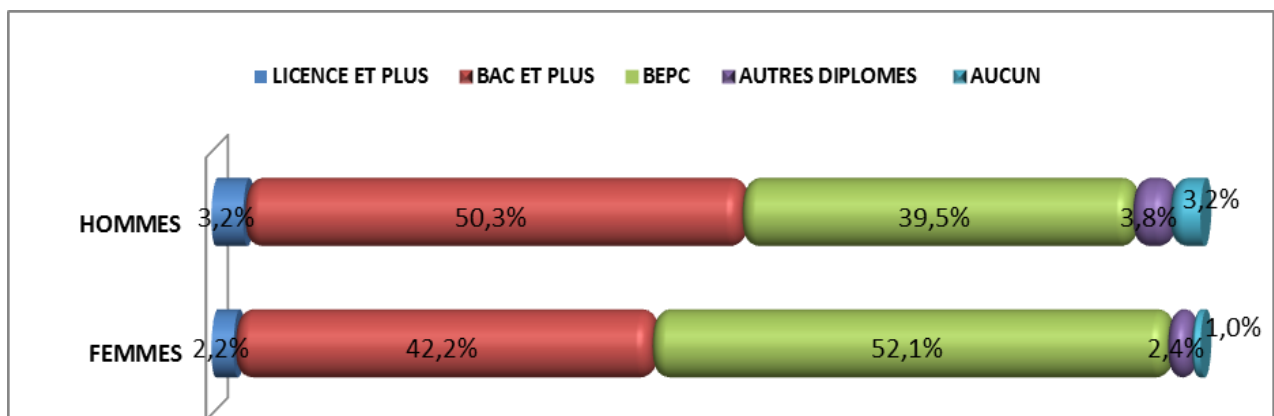
(Graphique 63).

Toutefois, s'il est vrai que les hommes sont relativement plus nombreux (53,5%) à avoir le BAC ou plus que les femmes (44,4%), il apparait que seul 1% des femmes est sans diplôme académique tandis que cette proportion est de 3,2% chez les hommes (Graphique 64).

Graphique 49: Répartition des enseignants du primaire par statut de l'école selon le plus haut diplôme académique en 2014-2015



Graphique 50: Répartition des enseignants du préscolaire par statut de l'école selon le plus haut diplôme académique en 2014-2015



2-3-3. Enseignants du secondaire

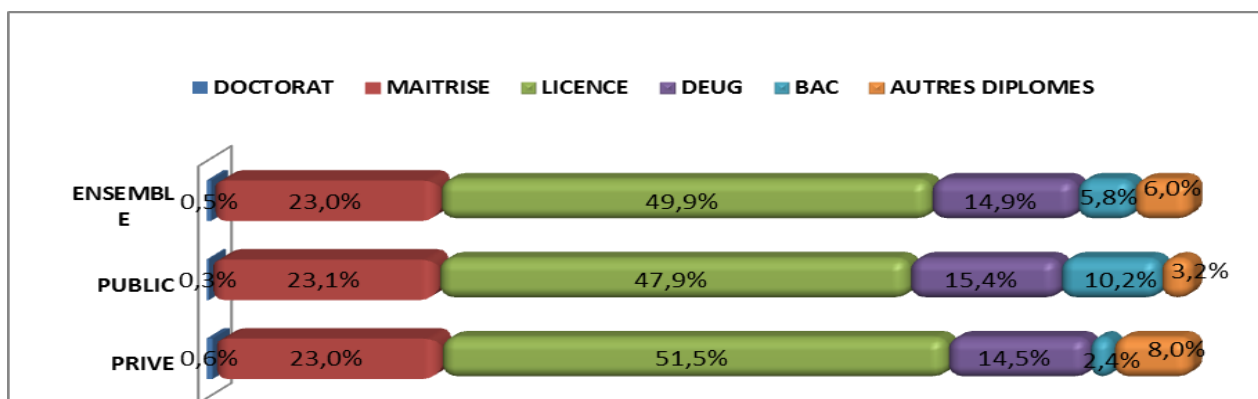
Au **secondaire général**, les enseignants sont titulaires de diplômes allant du BAC au Doctorat. La moitié (49,9%) a la licence comme plus haut diplôme. Les enseignants de ce niveau académique représentent plus de la moitié (51,5%) au privé et 47,9% au public. Ceux ayant la maîtrise représentent moins du quart (23%) tant au public qu'au privé. Il apparaît également qu'un enseignant sur dix au public a pour plus haut diplôme académique le BAC. Les recrutements exceptionnels faits par l'Ecole Normale Supérieure (ENS) au niveau BAC

pour compenser le déficit d'enseignants expliqueraient cette situation.

La proportion de femmes ayant au moins la licence (78,8%) est plus élevée que celle des hommes (72,6%). Un peu plus de la moitié (50,5%) des femmes ont la licence comme plus haut diplôme académique (**Graphique 65**).

Sur les 237 docteurs qui enseignent au secondaire général, plus du quart (76,4%) est au privé et seulement 8,9% sont des femmes.

Graphique 51: Répartition des enseignants du secondaire général par statut de l'établissement selon le plus haut diplôme académique en 2014-2015



2-4. Qualification pédagogique des enseignants

2-4-1. le Préscolaire

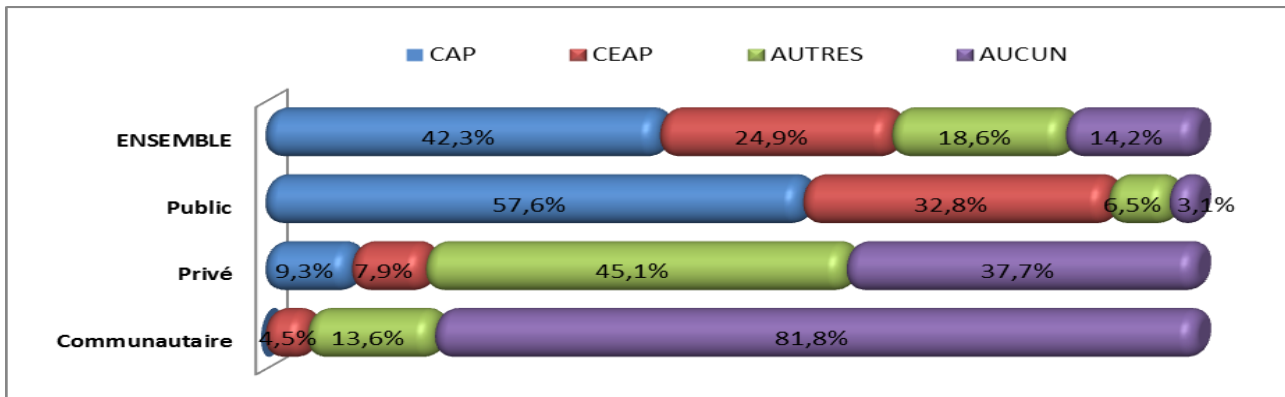
Au **Préscolaire**, les enseignants ont reçu à 85,8% une formation pédagogique. Cette proportion est bien meilleure au public car elle s'élève à 96,9%. Les enseignants du

préscolaire ayant le CAP sont les plus nombreux car ils valent 42,3% dans l'ensemble.

Cette proportion est de 57,6% au public. Plus du tiers (37,7%) des enseignants du privé n'a aucune formation pédagogique.

Dans les écoles communautaires, cette proportion s'élève à 81,8%, soit 4 enseignants sur 5 (**Graphique 66**).

Graphique 52: Répartition des enseignants du préscolaire par plus haut diplôme pédagogique selon le statut de l'école en 2014-2015

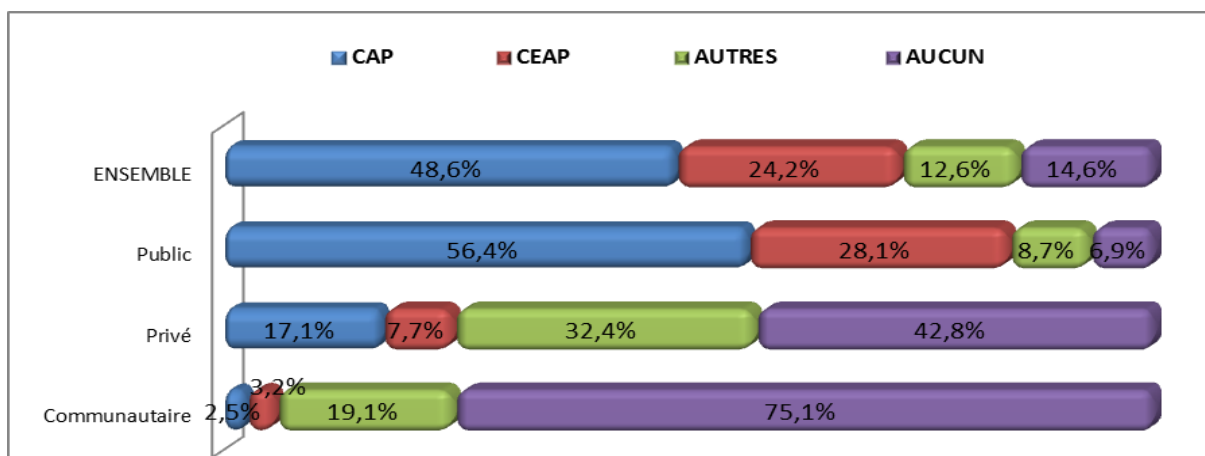


2-4-2. Le primaire

Au **primaire**, près de 9 enseignants sur 10 (89,4%) ont bénéficié d'une formation pédagogique. Près de la moitié (48,6%) est titulaire d'un CAP, un peu moins du quart (24,2%) a un CEAP. Au public, 93,1% des enseignants formés possèdent les diplômes pédagogiques suivants: le CAP (56,4%), le CEAP (28,1%) et d'autres diplômes (8,7%).

Au privé, 42,8% soit plus de 2 enseignants sur 5 n'ont aucune formation pédagogique, ce qui pourrait être un frein à la bonne qualité des enseignements. Cependant, la situation est plus préoccupante dans les écoles communautaires où les trois quarts des enseignants n'ont reçu aucune formation pédagogique (**Graphique 67**).

Graphique 53: Répartition des enseignants du primaire par plus haut diplôme pédagogique selon le statut de l'école en 2014-2015.



2-4-2. Le secondaire

Au **secondaire général**, La formation pédagogique des enseignants se fait à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan. Conformément au décret n° 2007-695 du 31 décembre 2007 portant classification des grades et emplois dans l'Administration de l'Etat et dans les Etablissements Publics Nationaux, cette école recrute des ivoiriens titulaires du DEUG ou d'un diplôme admis en équivalence pour les Professeurs de collège et de la Maîtrise ou d'un diplôme admis en équivalence pour les Professeurs de lycée.

Par ailleurs, les enseignants d'Education Physique et Sportive sont formés à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS).

Ceux de l'Education Musicale et d'Arts Plastiques reçoivent leur formation à l'Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC).

Au secondaire **technique**, les enseignants du Public sont pour la plupart formés à l'Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel (IPNETP) pour dispenser les cours dans les différentes matières techniques.

TROISIEME PARTIE : INFRASTRUCTURES ET COMMODITES



3. INFRASTRUCTURES ET COMMODITES

3-1. Infrastructures

3-1-1. Etat des infrastructures

L'école obligatoire et inclusive ne saurait être une réalité sans la mise en œuvre de certaines mesures parmi lesquelles figurent, en bonne place, la construction, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures scolaires.

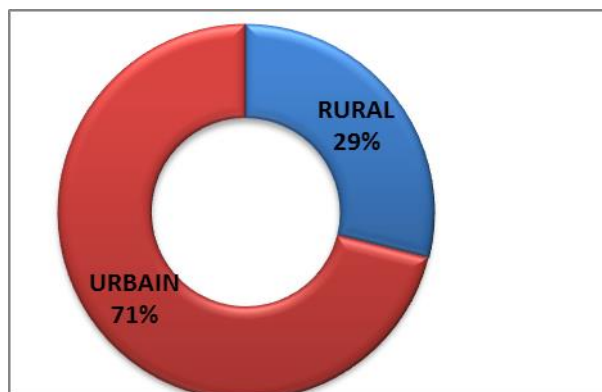
En effet, la disponibilité et la qualité des infrastructures sont déterminantes pour le système éducatif dans la mesure où elles favorisent l'accroissement de la capacité d'accueil et l'amélioration de la qualité de l'enseignement. En 2014-2015, le système éducatif ivoirien compte 1 991 écoles préscolaires (**Tableau 6**) pour 4 584 salles de classe, 14 857 écoles primaires (**Tableau 7**) pour 76 564 salles de classe, 1 373 établissements d'enseignement secondaire général pour 25 709 salles de classe et 293 établissements d'enseignement secondaire technique pour 3 357 salles de classe. Mais comment se présentent ces infrastructures à l'intérieur de chaque degré d'enseignement ?

La répartition des **écoles préscolaires** montre que la plupart d'entre elles se trouve en milieu urbain et que près de 7 écoles sur 10 sont publiques (**Graphiques 68 et 69**). Par ailleurs, il faut noter une augmentation de la proportion des écoles préscolaires publiques et de celle des écoles préscolaires en milieu rural par rapport à l'année scolaire précédente. En effet, l'on est passé de 26% en 2013-2014 à 29% en 2014-2015 en milieu rural et de 65% en 2013-2014 à 68% en 2014-2015 pour le public. Cela traduit une extension de la préscolarisation dans le milieu rural alors qu'elle était jusque-là un phénomène typiquement urbain. Cet accroissement de la part du public est la preuve que l'Etat fait des efforts pour vulgariser ce degré d'enseignement à travers l'ouverture de cycle préscolaire dans les écoles primaires publiques.

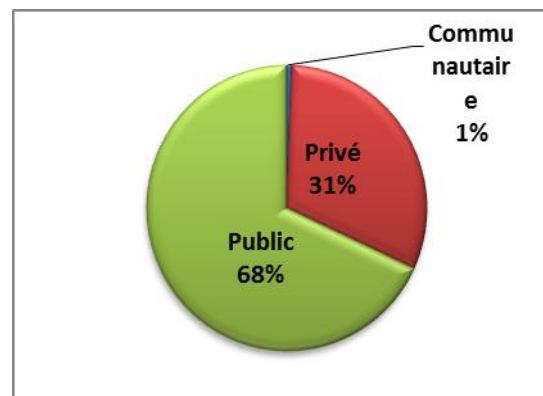
Tableau 6: Répartition des écoles préscolaires par milieu et par statut

| MILIEU \ STATUT | Communautaire | Privé | Public | Total général |
|-----------------|---------------|------------|--------------|---------------|
| RURAL | 8 | 37 | 530 | 575 |
| URBAIN | 4 | 587 | 825 | 1 416 |
| National | 12 | 624 | 1 355 | 1 991 |

Graphique 54: Répartition des écoles préscolaires par milieu



Graphique 55: Répartition des écoles préscolaires par statut



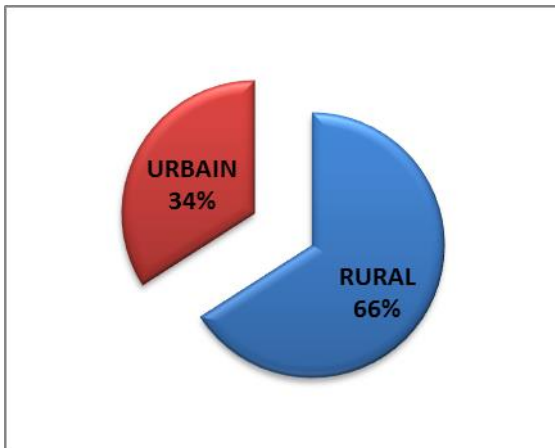
L'enseignement primaire compte un grand nombre d'écoles (14 857) dont 66% en milieu rural (**Graphique 70**). La majorité de ces écoles est publique (80%) (**Graphique 71**). Cette année, l'on remarque une baisse de la part du public au profit de celle des écoles communautaires par rapport à l'année dernière. La persistance des écoles communautaires n'est que le résultat

d'une demande de scolarisation non-satisfaite par l'Etat et par les opérateurs privés. Par conséquent, les communautés s'organisent afin d'offrir à leurs enfants la possibilité d'accéder à l'école en attendant l'intervention de l'Etat. Les écoles communautaires sont plus présentes en milieu rural (96%) qu'en milieu urbain.

Tableau 7: Répartition des écoles primaires par milieu et par statut

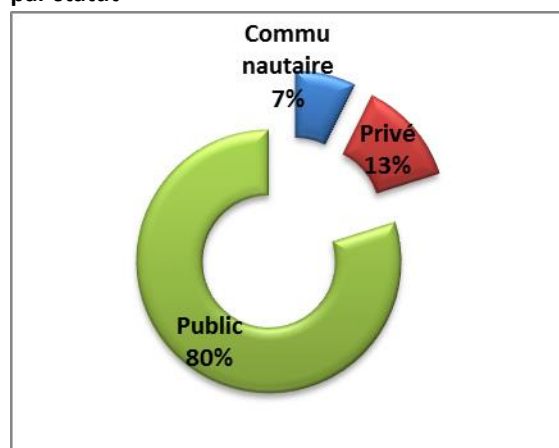
| MILIEU \ STATUT | Communautaire | Privé | Public | Total général |
|-----------------|---------------|--------------|---------------|---------------|
| RURAL | 1 042 | 405 | 8 350 | 9 797 |
| URBAIN | 42 | 1 499 | 3 519 | 5 060 |
| National | 1 084 | 1 904 | 11 869 | 14 857 |

Graphique 70: Répartition des écoles primaire par milieu



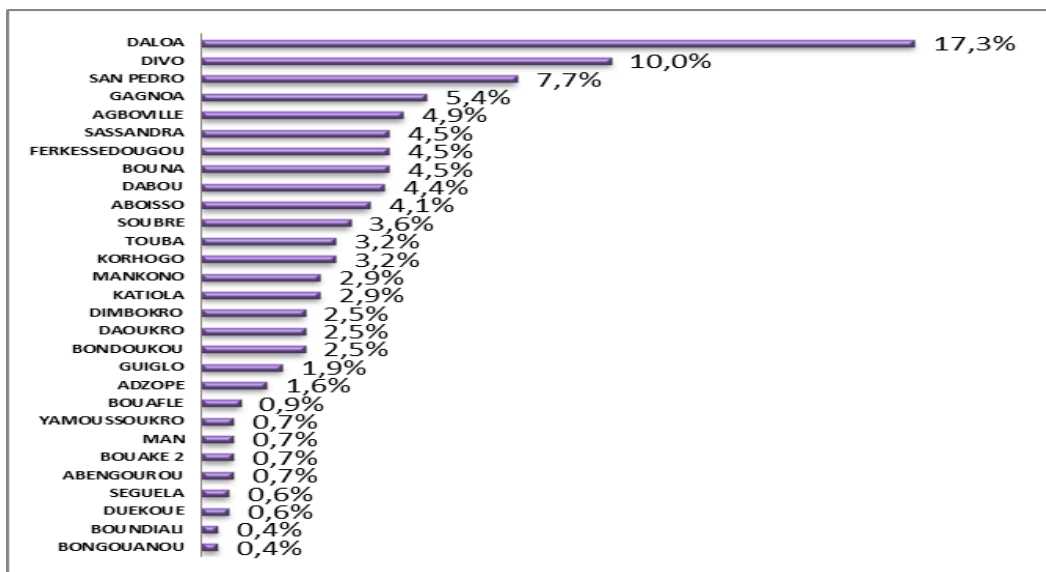
Les DRENET les plus concernées par le phénomène des écoles communautaires sont celles de Daloa, Divo et San-Pedro qui regroupent à elles-seules plus d'un tiers de ces écoles, soit 35% (**Graphique 72**). La situation est très préoccupante dans la mesure où l'enseignement qui y est dispensé, ne l'est pas par des enseignants qualifiés. En outre, dans ces écoles

Graphique 71: Répartition des écoles primaires par statut



généralement construites en matériaux provisoires, les conditions d'un bon encadrement des élèves ne sont pas réunies. Dans ce nouveau contexte d'école obligatoire pour les enfants de 6 à 16 ans, la nécessité d'accroître la capacité d'accueil des infrastructures s'impose au risque de favoriser l'explosion du nombre de ces écoles informelles.

Graphique 56: Répartition des écoles communautaires par DRENET



L'enseignement secondaire général, jusqu'alors considéré comme un

phénomène urbain, est en train de s'étendre peu à peu au milieu rural

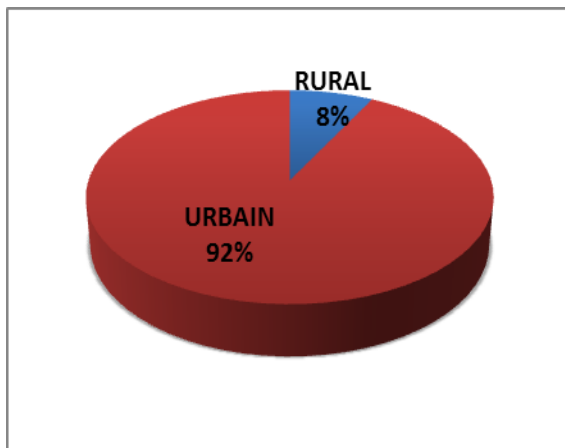
avec 8% des établissements (**Graphique 73**). Ceci traduit les efforts de l'Etat à promouvoir l'enseignement secondaire à travers la construction

des collèges. Par ailleurs, quel que soit le milieu, près de trois quarts (74%) des établissements appartiennent à des promoteurs privés (**Graphique 74**).

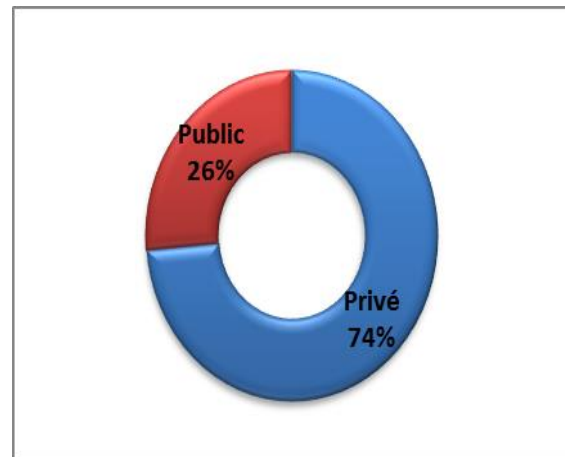
Tableau 8: Répartition des établissements d'enseignement secondaire général par milieu et par statut

| STATUT \ MILIEU | Privé | Public | Total général |
|-----------------|--------------|------------|---------------|
| RURAL | 62 | 44 | 106 |
| URBAIN | 949 | 318 | 1 267 |
| National | 1 011 | 362 | 1 373 |

Graphique 57: Répartition des établissements secondaires d'enseignement général par milieu



Graphique 58: Répartition des établissements secondaires d'enseignement général par statut



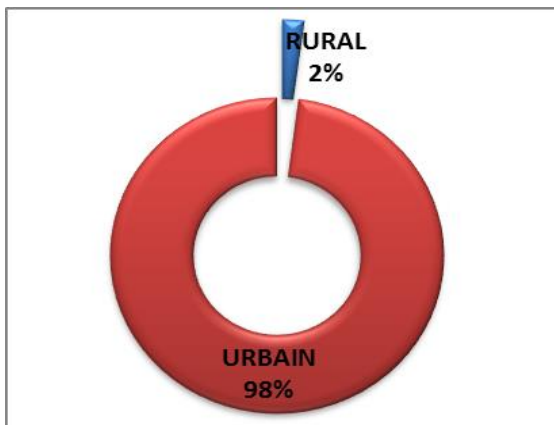
Tout comme le secondaire général, l'**enseignement technique** se distingue par une forte présence du privé. Presque toutes ses infrastructures sont en milieu urbain, soit plus de 9 établissements sur 10 (**Graphiques 75 et 76**). Remarquons que

de 2013-2014 à 2014-2015, le nombre d'établissements d'enseignement technique du public s'élève à 3. Cependant dans 5 établissements du secondaire général public, il existe des classes de filières techniques.

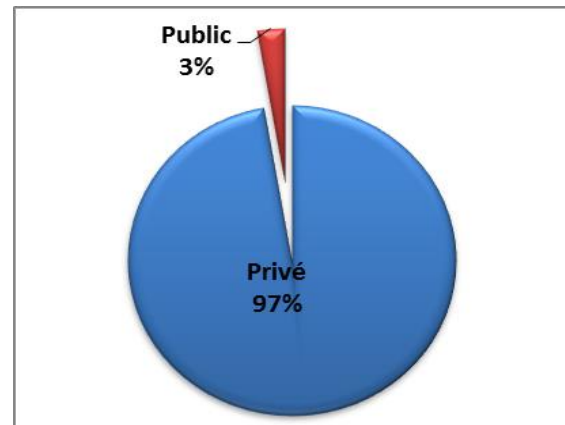
Tableau 9: Répartition des établissements d'enseignement secondaire technique par milieu et par statut

| STATUT \ MILIEU | Privé | Public | Total général |
|-----------------|------------|----------|---------------|
| RURAL | 6 | 0 | 6 |
| URBAIN | 279 | 8 | 287 |
| National | 285 | 8 | 293 |

Graphique 59: Répartition des établissements secondaires d'enseignement technique par milieu



Graphique 60: Répartition des établissements secondaires d'enseignement technique par statut



3-1-2. Evolution des infrastructures

La dynamique de croissance qu'a connue le système éducatif ivoirien, en termes d'infrastructures, s'inscrit dans le cadre du PND (Plan National de Développement) qui accorde une priorité au secteur éducation (Résultat 3, Impact 1, effet 2 du PND 2012-2015). En effet, en s'engageant à offrir, à tous les enfants en âge d'être scolarisés, un accès à une éducation de base et à créer les conditions d'achèvement de leur cursus scolaire, l'Etat s'est attelé à accroître les capacités d'accueil dans tous les degrés d'enseignement (Extrant 2.1 et Extrant

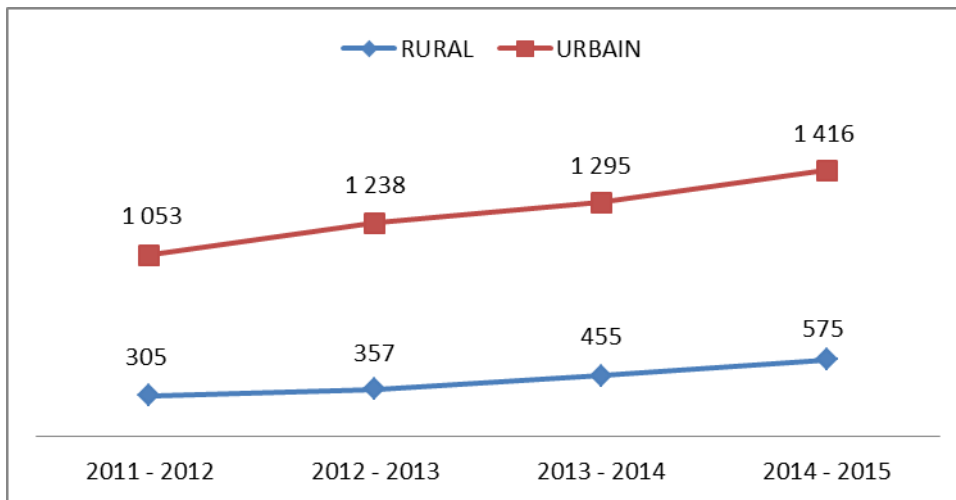
2.5). Les partenaires privés ne sont pas restés en marge de cette dynamique de croissance.

Au **Préscolaire**, sur la période de 2011-2012 à 2014-2015, on observe une augmentation progressive du nombre d'écoles tant dans le milieu urbain que rural avec une croissance plus accentuée dans le milieu rural (**Graphique 77**). En effet, dans le milieu rural, le nombre d'écoles a connu un accroissement moyen annuel de 23,5% contre 10,4% en milieu urbain.

Cette situation d'extension du préscolaire dans le milieu rural pourrait s'expliquer par l'ouverture de cycle préscolaire dans les écoles primaires publiques dont la

plupart se trouve en milieu rural. Par ailleurs, cette évolution met en relief l'intérêt grandissant des populations rurales vis-à-vis du préscolaire.

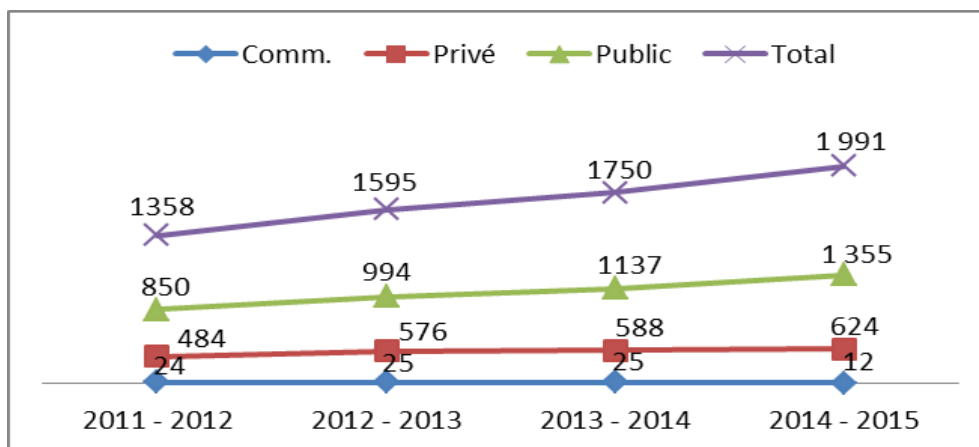
Graphique 61: Evolution des écoles préscolaires selon le milieu



L'évolution du nombre d'écoles préscolaires par statut révèle une augmentation générale sauf pour les écoles préscolaires communautaires qui ont connu une baisse de 21% en moyenne sur la période de 2011-2012 à 2014-2015(Graphique78). Cette

diminution pourrait s'expliquer par une normalisation des écoles préscolaires communautaires. Quant aux autres statuts, il faut remarquer que le public a connu une croissance relativement plus importante (16,8%) que le privé (8,8%).

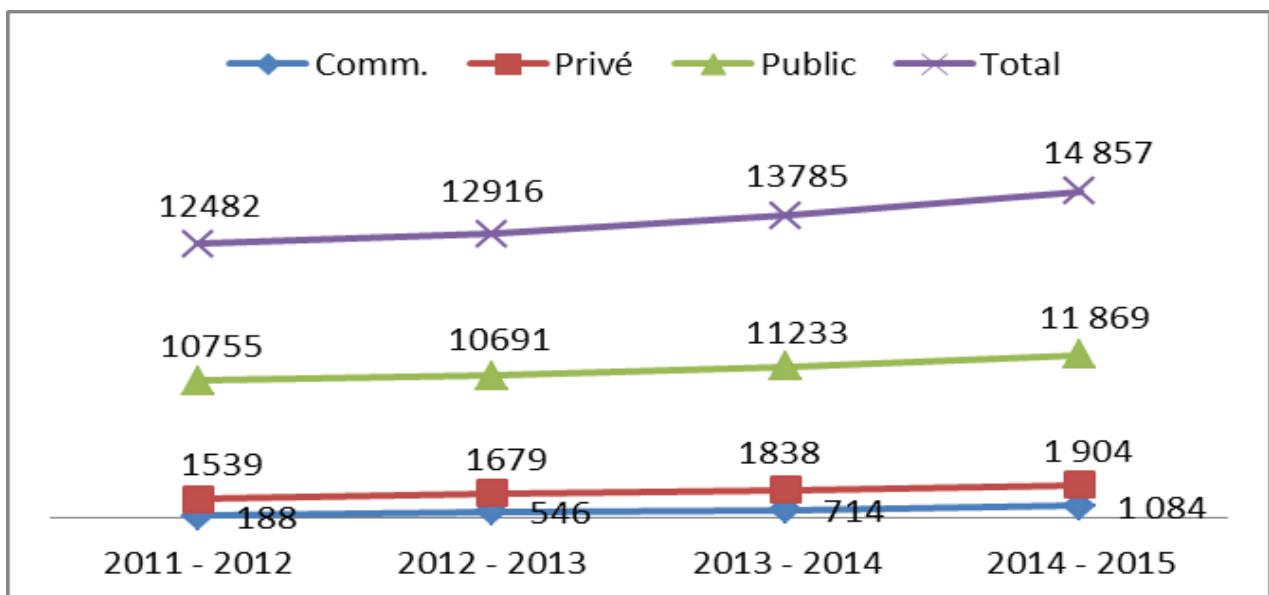
Graphique 62: Evolution des écoles préscolaires selon le statut de 2011-2012 à 2014-2015



L'enseignement **Primaire** présente une hausse générale du nombre d'écoles sur la période 2011-2012 à 2014-2015 quels que soient le statut (**Graphique 79**). Pris dans l'ensemble, le nombre d'écoles a cru annuellement de 6% en moyenne. Cependant, la croissance est plus importante pour les écoles communautaires avec un accroissement annuel moyen de 79,3% sur la même période. Le public arrive en dernière position, avec un accroissement annuel moyen de 3,3% sur la même période. L'évolution des écoles communautaires demeure un sujet de préoccupation

puisque leur organisation et leur fonctionnement ne sont pas toujours bien connus des administrations du système éducatif. Nées de la volonté des communautés locales pour répondre à un besoin de scolarisation non-satisfait, les écoles communautaires devraient faire l'objet d'attention particulière de l'Etat afin de s'assurer que l'enseignement officiel y est dispensé dans des conditions adéquates. En d'autres termes, ces écoles devraient donc changer de statut pour devenir des écoles publiques.

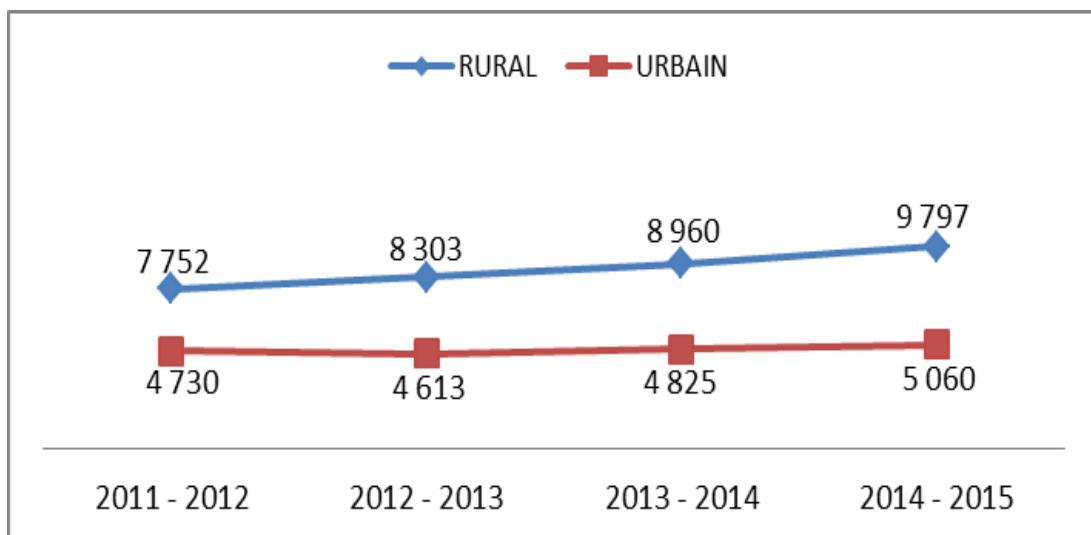
Graphique 63: Evolution des écoles primaires selon le statut de 2011-2012 à 2014-2015



L'évolution des écoles primaires selon le milieu révèle que, sur la période 2011-2012 à 2014-2015, le nombre d'écoles primaires est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain (**Graphique 80**). Cette tendance pourrait rester inchangée un bon moment puisque le nombre d'écoles primaires en milieu rural croît 3 fois plus vite que celui du

milieu urbain, soit 8,1% pour le milieu rural contre 2,3% pour le milieu urbain en moyenne par an. Cette situation se justifierait par la volonté de l'Etat de rapprocher l'école primaire aussi bien des populations urbaines que rurales afin de permettre un accès équitable à l'école de tous les enfants en âge d'être scolarisés.

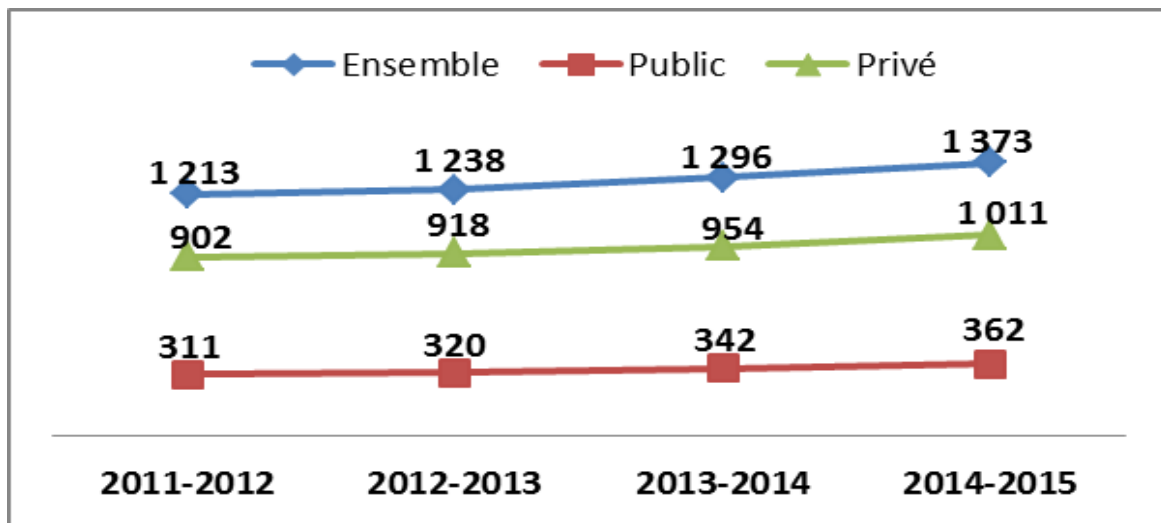
Graphique 64: Evolution des écoles primaires selon le milieu de 2011-2012 à 2014-2015



Dans l'enseignement **secondaire général**, la tendance est à la hausse en termes de nombre d'établissements avec un accroissement annuel moyen de 4,2% sur la période de 2011-2012 à 2014-2015. Toutefois, bien que le nombre d'établissements privés soit plus important que celui du public sur cette période, la croissance annuelle

est plus accentuée au public qu'au privé, soit 5,2% pour le public contre 3,9% pour le privé (**Graphique 81**). Par ailleurs, l'on peut remarquer que l'enseignement secondaire général privé demeure un partenaire très important en ce sens qu'il regorge le plus grand nombre d'infrastructures et le plus grand nombre d'élèves.

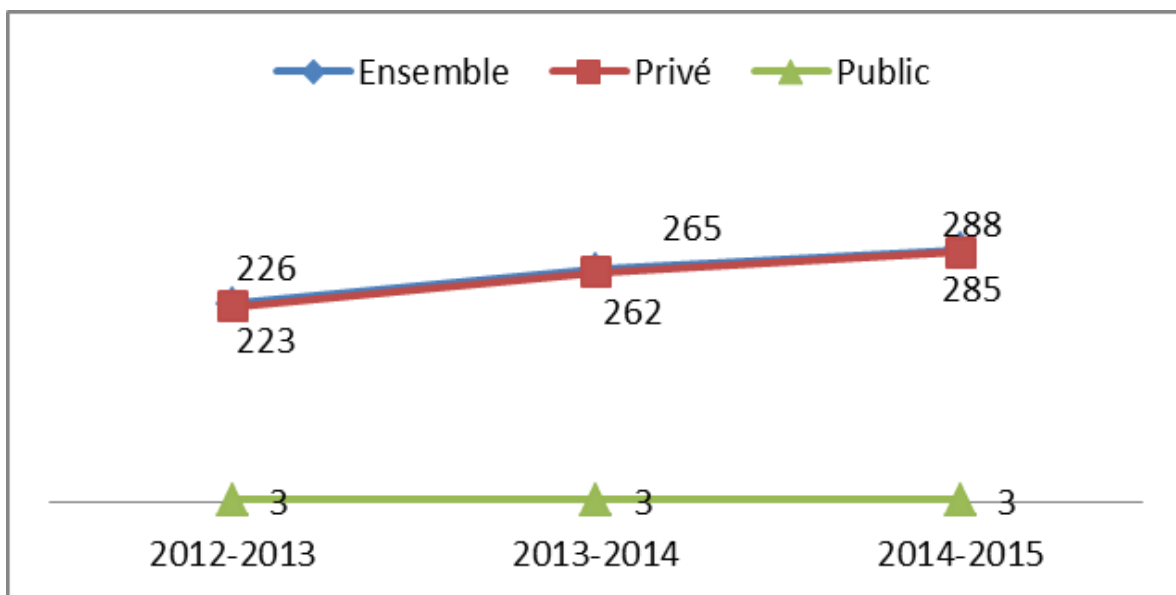
Graphique 65: Evolution des établissements au secondaire général selon le statut 2011-2012 à 2014-2015



Au niveau de l'enseignement **secondaire technique**, sur la période 2012-2013 à 2014-2015, l'on note que le nombre d'établissements publics n'a pas varié. En effet, la croissance du nombre d'établissements observée est le fait du privé (12,9% pour l'ensemble et 13% pour le privé) (Graphique

82). Néanmoins, au niveau du public, des efforts ont tout de même été réalisés et ont conduit à l'ouverture de classes d'enseignement technique dans cinq (05) établissements d'enseignement général.

Graphique 66: Evolution des établissements secondaires d'enseignement technique selon le statut



3-1-3. Répartition inadéquate des infrastructures : cas de l'enseignement secondaire

Tableau 10: Répartition des établissements au secondaire général par région administrative en 2014-2015

| REGION | RURAL | | | URBAIN | | | ENSEMBLE | | |
|----------------------|-----------|-----------|------------|------------|------------|-------------|-------------|------------|-------------|
| | Privé | Public | Total | Privé | Public | Total | Privé | Public | Total |
| ABIDJAN | 4 | 2 | 6 | 427 | 41 | 468 | 431 | 43 | 474 |
| AGNEBY-TIASSA | 8 | 1 | 9 | 27 | 10 | 37 | 35 | 11 | 46 |
| BAFING | 0 | 0 | 0 | 1 | 3 | 4 | 1 | 3 | 4 |
| BAGOUE | 0 | 0 | 0 | 4 | 6 | 10 | 4 | 6 | 10 |
| BELIER | 0 | 0 | 0 | 36 | 23 | 59 | 36 | 23 | 59 |
| BERE | 1 | 0 | 1 | 1 | 6 | 7 | 2 | 6 | 8 |
| BOUNKANI | 0 | 0 | 0 | 1 | 5 | 6 | 1 | 5 | 6 |
| CAVALLY | 1 | 0 | 1 | 7 | 7 | 14 | 8 | 7 | 15 |
| FOLON | 0 | 0 | 0 | 1 | 3 | 4 | 1 | 3 | 4 |
| GBÊKÉ | 1 | 3 | 4 | 34 | 16 | 50 | 35 | 19 | 54 |
| GBOKLE | 2 | 0 | 2 | 4 | 3 | 7 | 6 | 3 | 9 |
| GÔH | 5 | 5 | 10 | 39 | 8 | 47 | 44 | 13 | 57 |
| GONTOUGO | 0 | 0 | 0 | 16 | 21 | 37 | 16 | 21 | 37 |
| GRANDS PONTS | 0 | 4 | 4 | 19 | 6 | 25 | 19 | 10 | 29 |
| GUEMON | 1 | 0 | 1 | 13 | 4 | 17 | 14 | 4 | 18 |
| HAMBOL | 0 | 1 | 1 | 5 | 8 | 13 | 5 | 9 | 14 |
| HAUT-SASSANDRA | 13 | 3 | 16 | 41 | 14 | 55 | 54 | 17 | 71 |
| IFFOU | 0 | 0 | 0 | 10 | 7 | 17 | 10 | 7 | 17 |
| INDENIE-DJUABLIN | 2 | 0 | 2 | 17 | 15 | 32 | 19 | 15 | 34 |
| KABADOUGOU | 0 | 0 | 0 | 3 | 8 | 11 | 3 | 8 | 11 |
| LA ME | 6 | 3 | 9 | 11 | 10 | 21 | 17 | 13 | 30 |
| LA NAWA | 4 | 1 | 5 | 34 | 8 | 42 | 38 | 9 | 47 |
| LÔH-DJIBOUA | 6 | 0 | 6 | 35 | 10 | 45 | 41 | 10 | 51 |
| MARAHOUÉ | 0 | 2 | 2 | 29 | 8 | 37 | 29 | 10 | 39 |
| MORONOU | 3 | 2 | 5 | 13 | 5 | 18 | 16 | 7 | 23 |
| N'ZI | 0 | 3 | 3 | 12 | 4 | 16 | 12 | 7 | 19 |
| PORO | 0 | 0 | 0 | 19 | 14 | 33 | 19 | 14 | 33 |
| SAN PEDRO | 1 | 0 | 1 | 27 | 9 | 36 | 28 | 9 | 37 |
| SUD-COMOE | 2 | 11 | 13 | 24 | 11 | 35 | 26 | 22 | 48 |
| TCHOLOGO | 0 | 0 | 0 | 6 | 5 | 11 | 6 | 5 | 11 |
| TONKPI | 2 | 2 | 4 | 30 | 15 | 45 | 32 | 17 | 49 |
| WORODOUGOU | 0 | 1 | 1 | 3 | 5 | 8 | 3 | 6 | 9 |
| Total général | 62 | 44 | 106 | 949 | 318 | 1267 | 1011 | 362 | 1373 |

L'offre éducative dans l'enseignement secondaire est quantitativement et qualitativement mal répartie. Non seulement l'enseignement secondaire est un phénomène urbain mais il demeure l'apanage des grandes villes, surtout

celles du sud et du centre-ouest. En effet, plus de la moitié des établissements (58,1%) se trouvent dans ces régions citées plus haut.

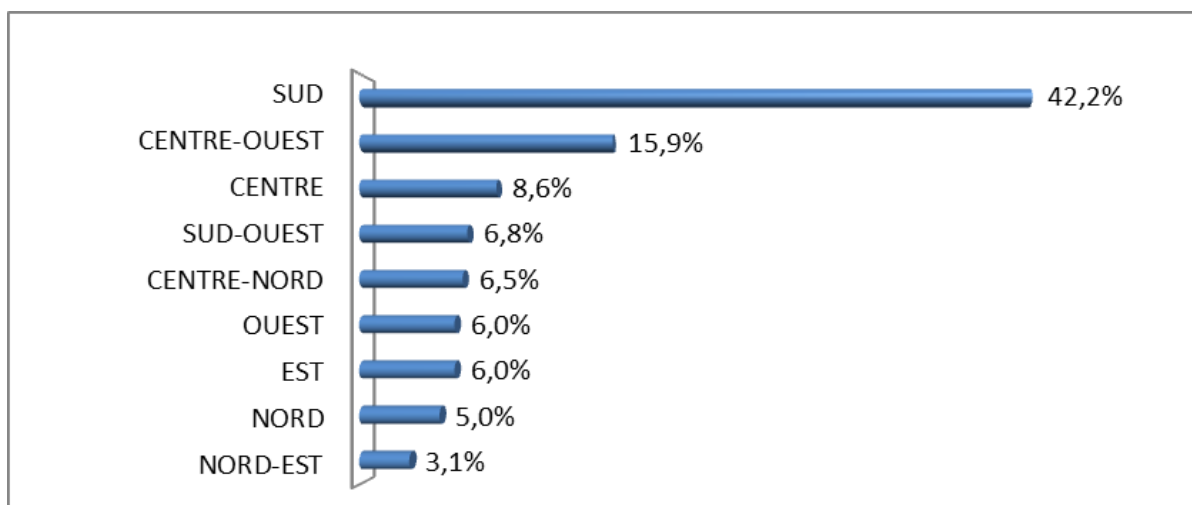
En ce qui concerne le Sud de la Côte d'Ivoire, plus du tiers (34,5%) de l'ensemble des établissements

d'enseignement secondaire général est localisé dans les DRENET d'Abidjan.

Les régions du Nord et du Nord-Est, sont les moins fournies en infrastructures scolaires. En effet, les sept (7) DRENET

de ces régions possèdent à peine 8,1% de l'ensemble des infrastructures scolaires.

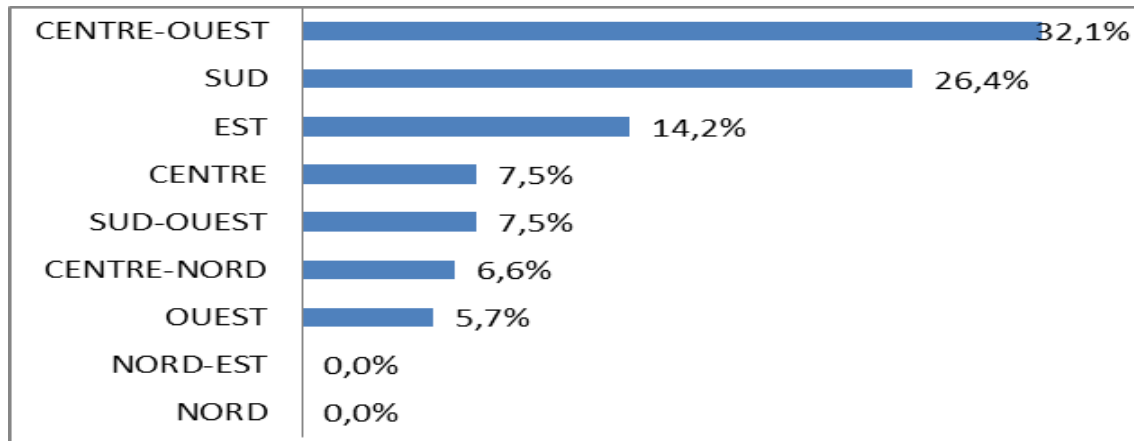
Graphique 67: Répartition géographique des établissements au secondaire général au niveau national en 2014-2015



En outre, la répartition de ces infrastructures par région en milieu rural révèle que ce sont encore le Sud et le Centre-Ouest qui renferment la majorité des établissements d'enseignement secondaire général (**Graphique 84**). Toutefois, l'on note qu'il n'y a pratiquement pas d'établissements secondaires en milieu rural au Nord et au Nord-Est. Pourtant, il y existe des écoles primaires et donc, des classes de CM2. Cette situation

accroît le risque d'abandon ou d'arrêt de la scolarité du fait de la longue distance à parcourir pour rejoindre la zone urbaine où se posent des problèmes notamment d'hébergement et d'encadrement. La politique de construction de collèges de proximité devrait donc s'étendre voire s'accroître dans ces régions défavorisées et particulièrement en milieu rural.

Graphique 68: Répartition géographique des établissements au secondaire général en milieu rural en 2014-2015



3-1-4. Qualité des infrastructures et du cadre scolaire

La qualité des infrastructures est déterminante pour la bonne marche du système éducatif. C'est pourquoi il apparaît nécessaire de présenter l'état des salles de classe et l'accès aux services de base au primaire et au secondaire publics.

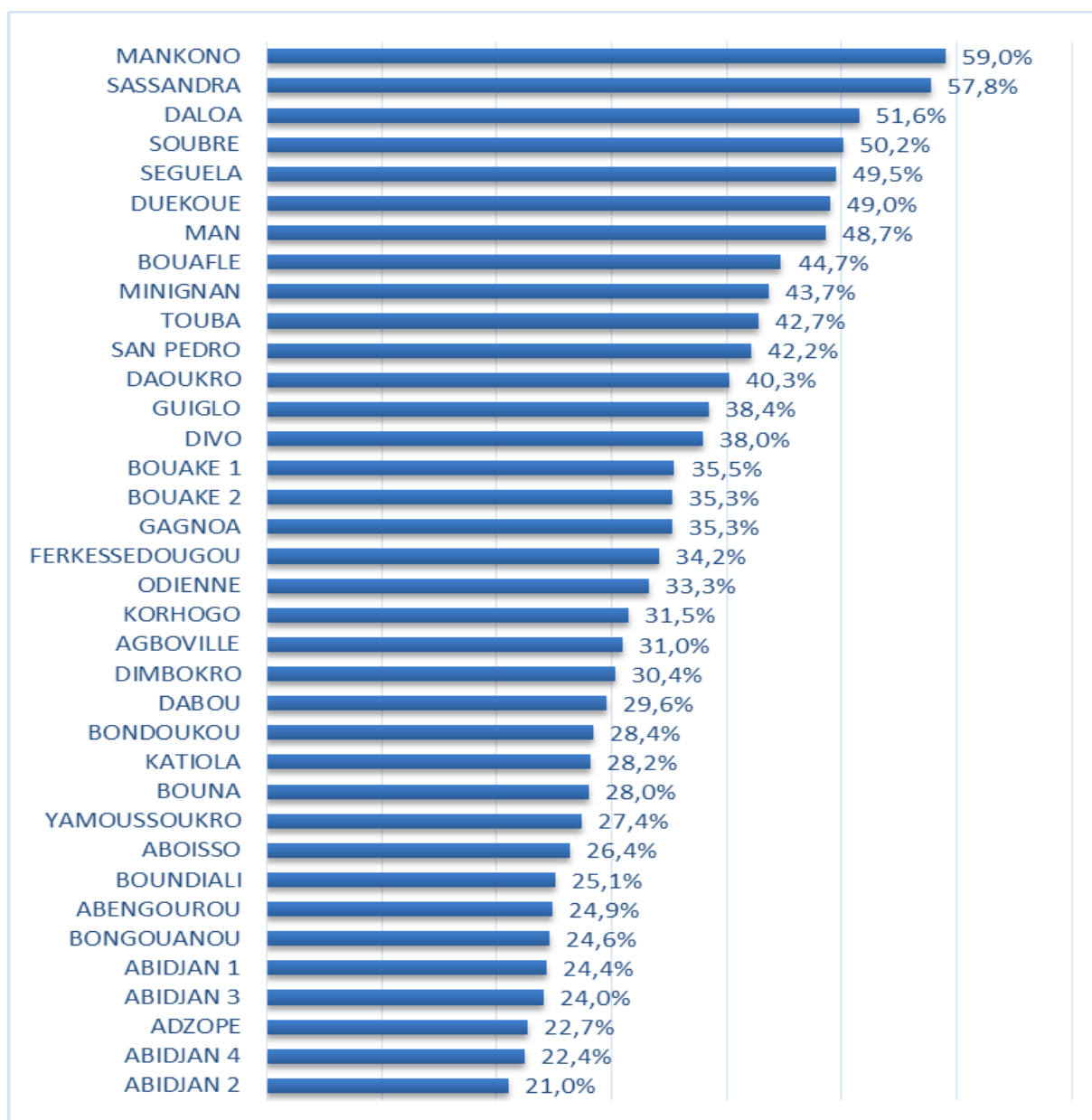
Au **Primaire public**, l'on dénombre 62 626 salles de classe dont 98% sont utilisées effectivement pour les cours. Plus d'un tiers est en mauvais état (22,2%) ou en matériaux provisoires (14,6%) en 2014-2015. Le niveau de précarité relativement élevé des salles de classe met en exergue l'insuffisance de la capacité d'accueil des écoles publiques plus nombreuses en milieu rural qu'en milieu urbain. En conséquence, les chances d'accès à l'école pour bon nombre d'enfants en

âge d'être scolarisés sont considérablement réduites. En outre, l'on pourrait également assister à un surpeuplement des salles de classe qui rendrait plus difficiles les conditions de travail et d'encadrement des élèves. Par ailleurs, cette situation pourrait entraîner l'utilisation d'une grande partie du budget d'investissement à des fins de rénovation ou de réhabilitation.

L'ampleur de la précarité des salles de classe dans le Primaire public varie d'une région à une autre. Les DRENET les plus atteintes sont celles de Mankono, Sassandra, Daloa et Soubré où plus de la moitié des salles de classe sont en mauvais état ou en matériaux provisoires (**Graphique 85**). L'état de ces infrastructures pourrait traduire des

inégalités de développement scolaire entre les régions.

Graphique 69: Proportion de salles de classe en mauvais état au primaire par DRENET en 2014-2015



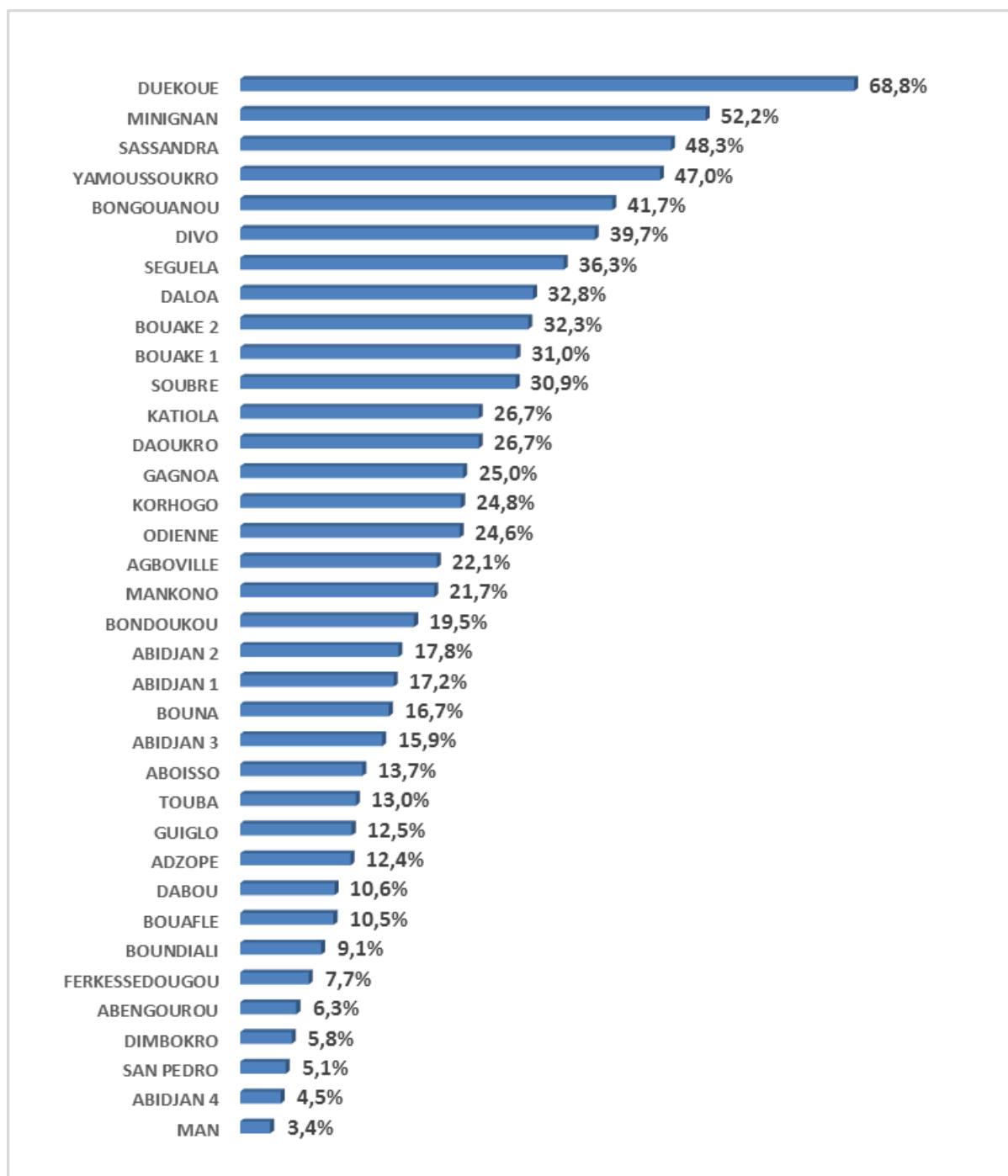
Au secondaire général public, en 2014-2015, l'on compte 9 060 salles de classe dont 9 sur 10 sont utilisées essentiellement pour les cours et moins d'un dixième (8,2%) comme salles spécialisées. Dans l'ensemble, plus des trois quarts des salles de classes (78%)

sont en bon état. Néanmoins, la proportion de salles de classe en mauvais état (22%) demeure inquiétante d'autant plus que l'offre éducative du secondaire général public reste insuffisante, d'où l'importance du privé dans l'enseignement secondaire.

L'analyse de la précarité des salles de classe par région montre que les DRENET les plus touchées sont celles de Duékoué (69%) et Minignan (52%) (**Graphique 86**). Une augmentation du budget d'investissement du MENET

permettrait de poursuivre la politique de construction de collèges de proximité et de faire concomitamment des travaux de rénovation ou de réhabilitation afin d'accroître l'offre éducative du secondaire général.

Graphique 70: Proportion de salles de classe en mauvais état au secondaire général par DRENET en 2014-2015



3-2. Commodités : Accès aux services de base.

Un système éducatif efficace dépend non seulement des indicateurs quantitatifs usuels mais aussi de la qualité de l'environnement scolaire en termes de disponibilité de certaines

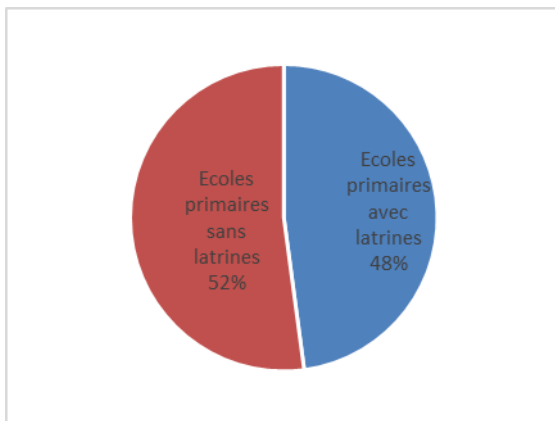
commodités telles que : les latrines, les points d'eau, l'électricité et les cantines. Il s'agit ici de mesurer l'accès à ces services de base dans les différents degrés d'enseignement.

3-2-1 Les latrines

En 2014-2015, **dans l'enseignement primaire**, l'on observe une augmentation de la proportion d'écoles disposant de latrines par rapport à l'année dernière. En effet, elle est passée de 25% à 48%). Toutefois, plus d'un dixième de ces écoles a des latrines non-fonctionnelles (**Graphique 88**). Construire des latrines dans les

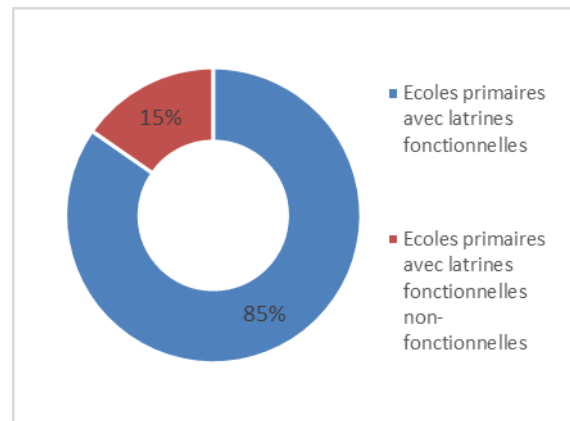
écoles ne suffit pas à régler les problèmes d'assainissement qui s'y posent. Ces latrines doivent être appropriées, correctement utilisées et entretenues. Par ailleurs, malgré les efforts déployés, plus de la moitié des écoles primaires demeure sans latrines notamment les écoles publiques et communautaires.

Graphique 71: Disponibilité des latrines dans les écoles primaires en 2014-2015



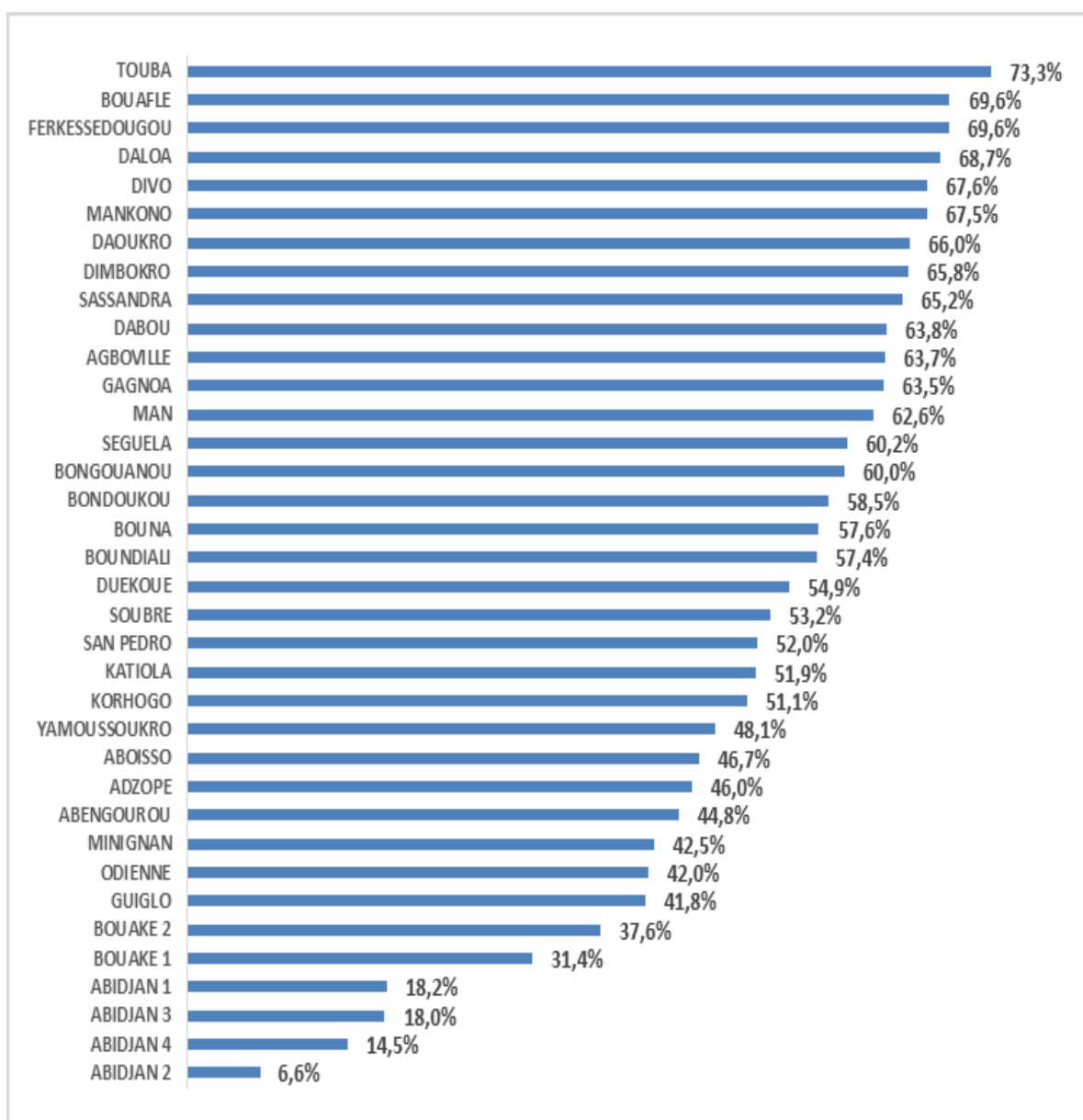
L'analyse de la situation par région révèle que seules les DRENET d'Abidjan enregistrent des proportions relativement faibles d'écoles primaires sans latrines, c'est-à-dire inférieures à 20%. Le manque de latrines est plus

Graphique 72: Etat des latrines dans les écoles primaires en 2014-2015



accentué dans les DRENET de Touba, Bouaflé, Ferké, Daloa, Divo, Mankono et Daoukro où au moins deux tiers des écoles primaires ne disposent pas de latrines (**Graphique 89**).

Graphique 73: Proportion des écoles primaires sans latrines par DRENET en 2014-2015



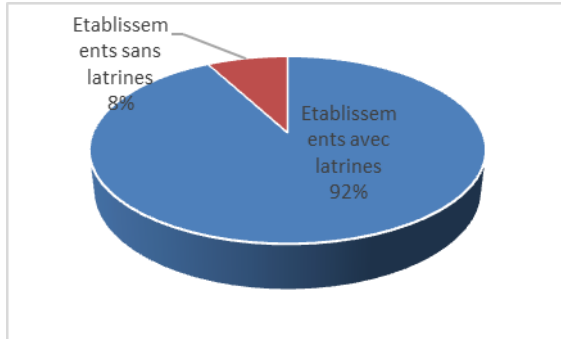
Dans le **secondaire**, la situation est plus satisfaisante qu'au primaire car plus de 9 établissements sur 10 possèdent des latrines fonctionnelles (**Graphique 90**). Cependant, ces établissements n'ont pas tous la même nature de latrines : environ un quart des établissements possédant des

latrines a des latrines sèches (**Graphique 91**). La forte présence du privé dans ce degré d'enseignement est la raison principale de cet état de fait. En effet, au secondaire public, environ 1 établissement sur 4 ne possède pas de latrines. Parmi ceux

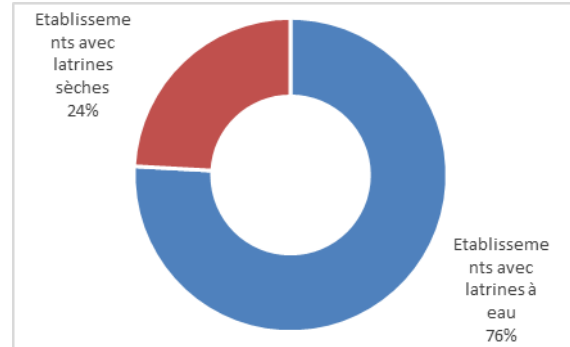
qui en possèdent, un tiers a des

latrines sèches.

Graphique 74: Disponibilité des latrines dans les établissements secondaires en 2014-2015



Graphique 75: Etat des latrines dans les établissements secondaires en 2014-2015



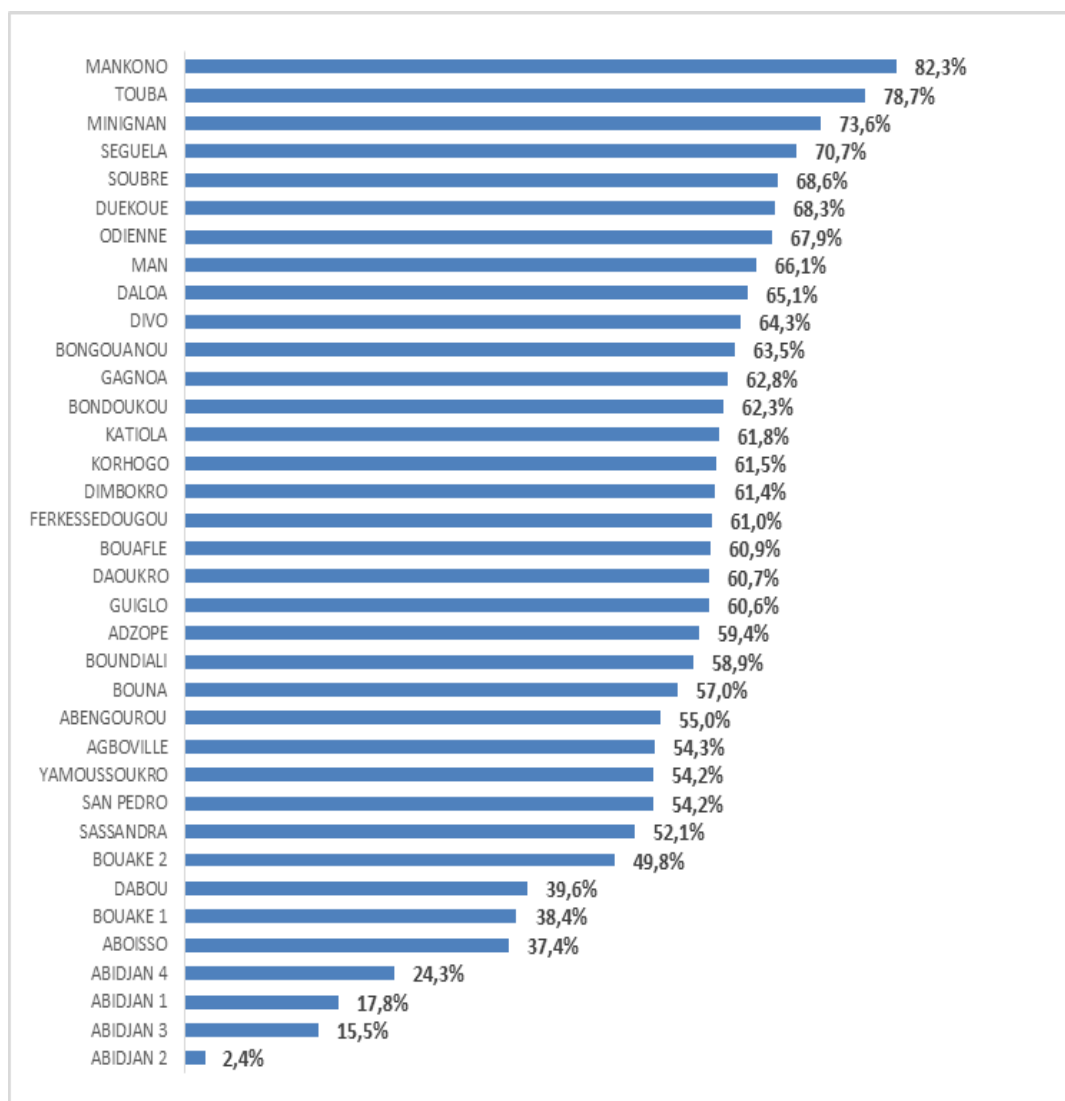
3-2-2 Les Points d'eau

Les études montrent que l'accès à l'eau potable, associé à une éducation au respect des règles d'hygiène, réduit le risque de diarrhées et d'autres maladies d'origine hydrique (UNICEF, 2009).

En 2014-2015, la proportion d'écoles primaires possédant un point d'eau, par rapport à l'année scolaire 2013-2014, est passée de 51% en 2013-2014 à 46% en 2014-2015, soit une baisse de 5 points. Cette baisse pourrait s'expliquer soit par une détérioration des points d'eau existant, soit par la création de nouvelles écoles

sans point d'eau. La situation est plus critique dans le public et le communautaire où la majorité des écoles primaires n'ont pas de point d'eau. L'accès à l'eau potable dans les écoles primaires publiques présente d'énormes disparités au niveau régional. Plus des deux tiers des DRENET (77%) ont au moins la moitié de leurs écoles primaires publiques qui ne possèdent aucun point d'eau. La situation est plus accentuée dans les DRENET de Mankono et Touba où près de 8 écoles primaires publiques sur 10 ne disposent d'aucun point d'eau (**Graphique 92**).

Graphique 76: Proportion des écoles primaires publiques sans point d'eau par DRENET en 2014-2015



3-2-3 L'électricité

L'accès à l'électricité est une « denrée » rare dans l'enseignement primaire puisque cette année tout comme l'année dernière, seulement un peu moins du tiers des écoles primaires y a accès (30%).

Au **Primaire public**, un quart des écoles (26%) est électrifié. Cette situation est sans doute le reflet de l'environnement où se trouvent les écoles primaires notamment en milieu rural. Les DRENET les plus atteintes sont celles de Bouna

(97%) et de Duékoué (96%) ou presque. Le **secondaire** souffre moins de ce manque d'électricité puisque la majorité des établissements se situe en milieu

3-2-4 Les cantines

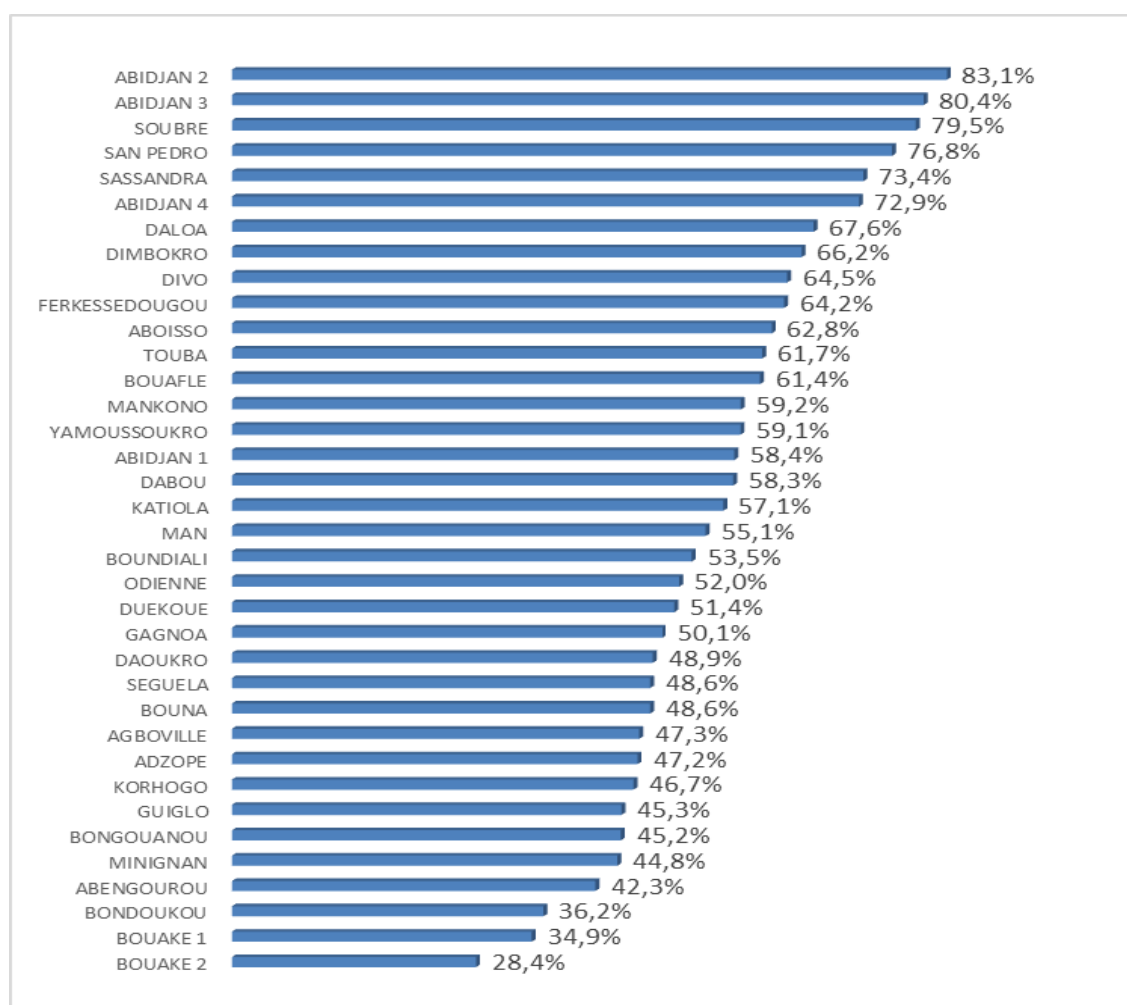
Dans l'enseignement primaire, la proportion des écoles disposant de cantines tend à stagner, oscillant autour de 43%. Par ailleurs, dans environ un dixième des écoles, les cantines ne sont pas fonctionnelles.

toutes les écoles ne sont pas électrifiées.

urbain voire dans les grandes villes. Dans ce degré d'enseignement, plus de 8 établissements sur 10 sont électrifiés.

La répartition par région des écoles n'ayant pas de cantines montre que les DRENET d'Abidjan 1 et 2, Soubré et San Pedro sont les plus touchées par ce manque. En effet, dans ces régions, au moins trois quarts des écoles primaires ne disposent pas de cantines (**Graphique 93**).

Graphique 77: Proportion des écoles primaires publiques sans cantine par DRENET en 2014-2015



QUATRIEME PARTIE : ENVIRONNEMENT PEDAGOGIQUE



4. ENVIRONNEMENT PEDAGOGIQUE

La notion d'environnement pédagogique recouvre tous les éléments susceptibles de favoriser la réussite des élèves en créant des conditions de travail et d'encadrement adéquates. Dans cette section, il s'agira de s'intéresser particulièrement à certains

indicateurs tels que les ratios élèves/salle de classe, élèves/groupe pédagogiques, élèves/enseignants et la disponibilité des manuels scolaires. Nous verrons également l'organisation des groupes pédagogiques et leur fonctionnement.

4-1. Encadrement des élèves

L'encadrement se définit comme étant l'action d'assurer auprès des personnes un rôle de direction, de formation et de contrôle. L'encadrement pédagogique signifie donc pour l'enseignant d'assurer le rôle de contrôle, de direction et d'enseignement des élèves.

Dans le domaine de l'éducation, l'on utilise couramment deux ratios pour apprécier l'encadrement des élèves : le ratio élèves/maître (REM) et le ratio élèves/salle de classe (RES) qui se définissent comme suit :

REM = Nombre d'élèves scolarisés dans le cycle / Nombre des maîtres qui tiennent les classes

RES = Nombre d'élèves scolarisés dans le cycle / Nombre de salles de classes dans le cycle

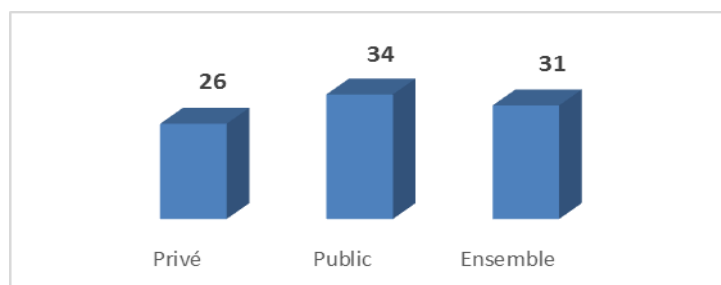
4-1-1. Taille des classes

La taille moyenne des classes correspond au nombre réel d'élèves qui reçoit un cours donné par un enseignant à un moment et en un lieu donnés. Elle permet également de mesurer le niveau d'adéquation entre l'offre éducative réelle et la population scolarisée. C'est aussi la représentation des conditions de travail des enseignants dans les salles de classe. Pour l'apprécier, le ratio élèves/salle de classe sera utilisé.

Au préscolaire, en 2014-2015, la taille moyenne des classes est de 31 élèves par salle de classe alors que la norme est de 25 élèves. Ce qui signifie qu'une seule salle de classe accueille plus d'élèves qu'elle ne doit en recevoir. Quel que soit le statut, ce ratio est au-dessus de la norme. Cependant la situation est plus alarmante au public qu'au privé où ce ratio est nettement plus élevé que la moyenne

nationale (34 élèves par salle de classe) (Graphique 94).

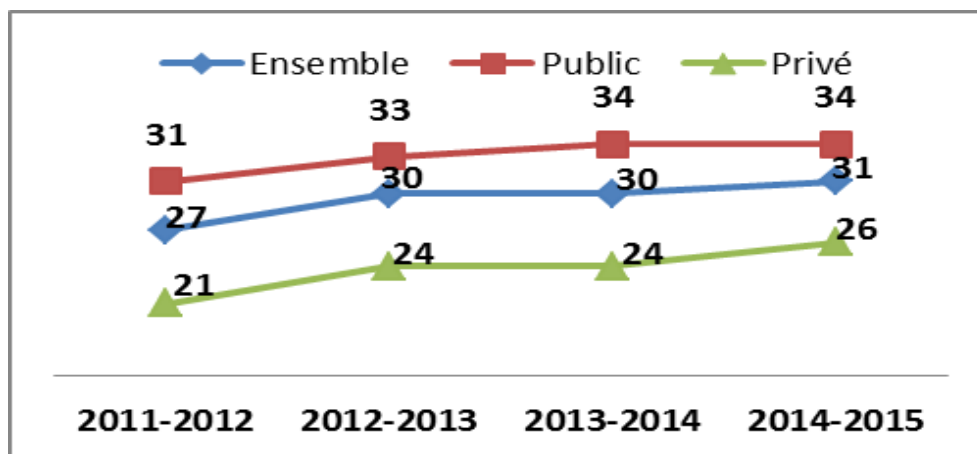
Graphique 78: Ratio élèves/salle de classe au préscolaire en 2014-2015



D'une manière générale, la taille moyenne des classes du préscolaire s'est agrandie dégradant ainsi les conditions d'apprentissage, sur la période 2011-2012 à 2014-2015. Elle est passée de 27 élèves par salle de classe en 2011-2012 à 31 élèves par salle de classe en 2014-2015, pour l'ensemble du préscolaire. Au préscolaire privé, le ratio augmente mais dans des proportions moindres. De 2011-2012 à 2013-2014, le ratio élèves/salle de classe du préscolaire s'accroît mais reste en-dessous de la norme. A partir de 2014-2015, il dépasse la norme pour atteindre

26 élèves par salle de classe. Quant au préscolaire public, non seulement le ratio élève/ salle classe y a toujours été au-dessus de la norme, pire il connaît une augmentation, passant de 31 élèves par salle de classe à 34 élèves par salle de classe (Graphique 95). Apparemment, la décision d'ouverture de classes préscolaires dans les écoles primaires publiques a suscité chez les populations un intérêt pour le préscolaire. Mais en réalité, Cette situation traduit tout simplement l'insuffisance de l'offre éducative face à une demande de plus en plus forte.

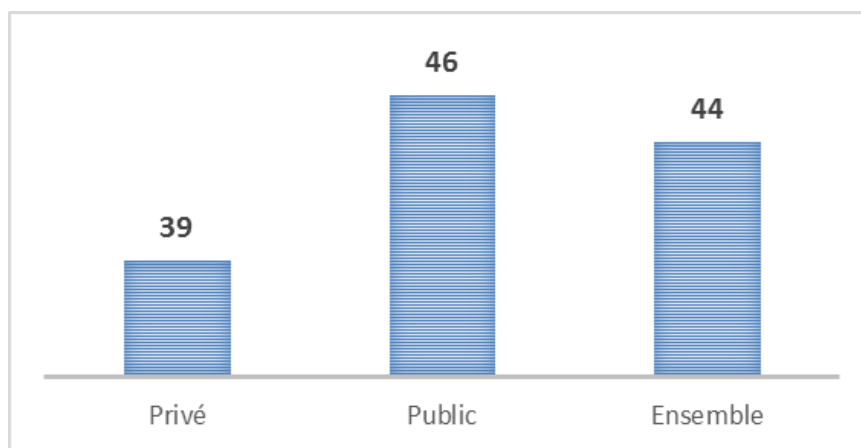
Graphique 79: Evolution du ratio élèves/salle de classe au préscolaire



Dans l'enseignement primaire, la taille moyenne des classes est de 40 élèves par salle de classe selon la norme internationale. Or, l'on enregistre un ratio de 44 élèves par salle de classe en 2014-2015 pour l'ensemble du primaire. Alors que le primaire privé présente une taille moyenne des classes en-dessous de la norme (39 élèves/ salle de classe), le primaire public enregistre un ratio

largement au-dessus de la norme et de la moyenne nationale (46 élèves/ salle de classe) (**Graphique 96**). C'est donc le primaire public qui influence négativement le ratio au niveau national. En d'autres termes, l'insuffisance de l'offre éducative au primaire est essentiellement due au public. Malgré les efforts entrepris par l'Etat, le primaire public ne parvient pas à satisfaire la demande d'éducation.

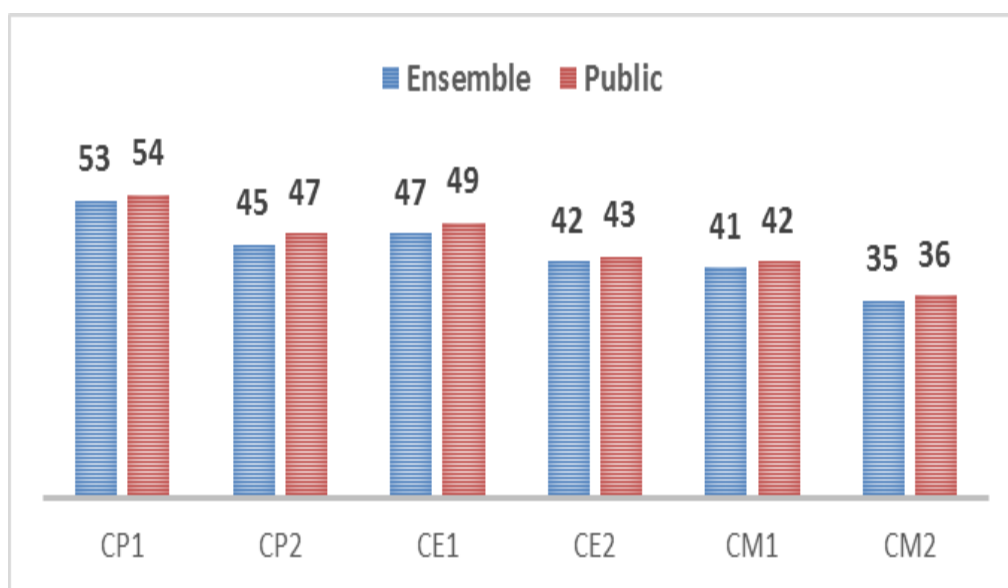
Graphique 80 : Ratio élèves/salle de classe au primaire en 2014-2015



L'analyse du ratio élèves/salle de classe par niveau d'études révèle qu'il existe un véritable goulot à l'entrée du cycle primaire. En effet, les classes sont plus surchargées en première année du primaire ; et plus on avance dans le cycle, plus le ratio tend à s'améliorer. Les premières années de chaque cours sont également plus surchargées que les deuxièmes années (**Graphique 97**). L'amélioration du ratio, au fur et à mesure qu'on avance dans le cycle pourrait s'expliquer par les phénomènes de

redoublement et d'abandon qui réduisent les effectifs. Par ailleurs, la situation critique qui prévaut au CP1 laisse présager des conditions de travail et d'apprentissage difficiles déjà en début de cycle au primaire. Ce qui pourrait avoir des répercussions sur le reste de la formation et sur les résultats des élèves au primaire. La situation est plus alarmante au primaire public où quel que soit le niveau d'études, le ratio élèves/salle de classe demeure nettement au-dessus de la moyenne nationale par niveau d'études.

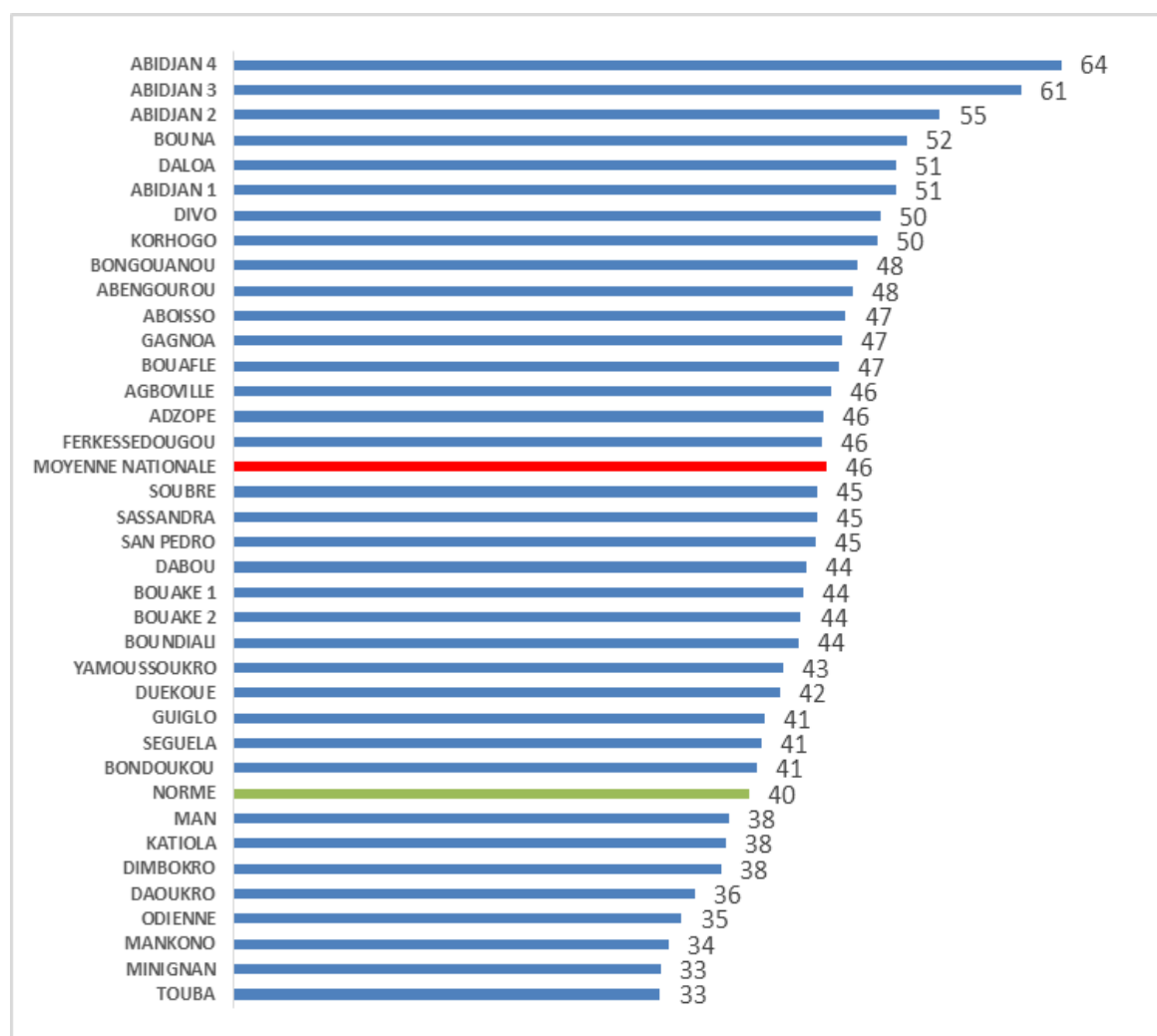
Graphique 81: Ratio élèves/salle de classe au primaire par niveau d'étude en 2014-2015



En outre, bien que la taille moyenne des classes au primaire public soit élevée (46 élèves par salle de classe), elle cache d'énormes disparités au niveau régional. Seulement 8 DRENET sur 31 ont un ratio élèves/salle de classe inférieure à la norme (**Graphique 98**). Ce qui pourrait correspondre à une situation de sous-scolarisation dans ces régions ayant un ratio bas. Par contre, les DRENET les plus touchées par la surcharge des classes sont

celles d'Abidjan 3 et d'Abidjan 4 où le ratio est supérieur à la norme de plus de 20 points. La situation tend à s'amplifier à cause du manque d'espace pour la construction de nouvelles écoles. L'on pourrait donc étudier la possibilité de construire en hauteur, c'est-à-dire au-dessus d'écoles déjà existantes afin de pallier l'insuffisance de l'offre éducative à Abidjan.

Graphique 82 : Ratio élèves/salle de classe au primaire public par DRENET en 2014-2015

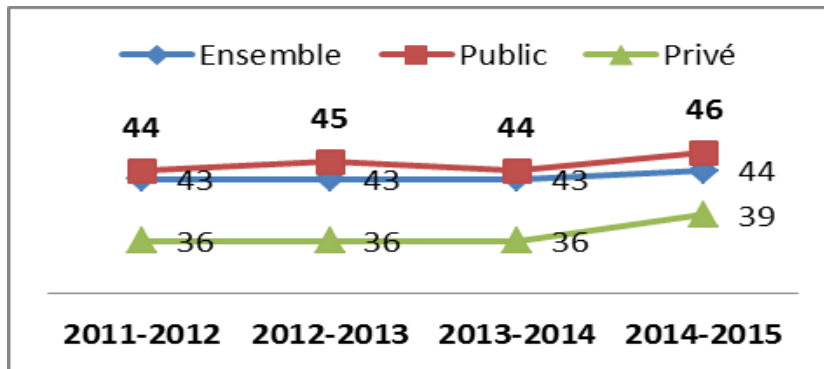


L'évolution du ratio élèves/salle de classe sur la période 2011-2012 à 2014-2015 révèle que la taille moyenne des classes a connu une légère augmentation. Elle est passée de 43 élèves par salle de classe en 2011-2012 à 44 élèves par salle de classe pour l'ensemble du primaire (**Graphique 99**). Cette augmentation traduit une détérioration des conditions d'apprentissage en classe. En effet, au cours de cette période, les effectifs ont augmenté beaucoup plus vite que les salles

de classe entraînant ainsi une insuffisance de l'offre éducative au primaire. Les effectifs ont connu un accroissement moyen annuel de 3,6% contre 2,4% en moyenne par an pour les salles de classe au primaire public. Avec la décision de rendre l'école obligatoire, la demande de scolarisation pourrait croître de façon exponentielle, d'où la nécessité de redoubler d'efforts pour accroître le nombre de salles de classe afin de

répondre de façon adéquate à la demande de scolarisation.

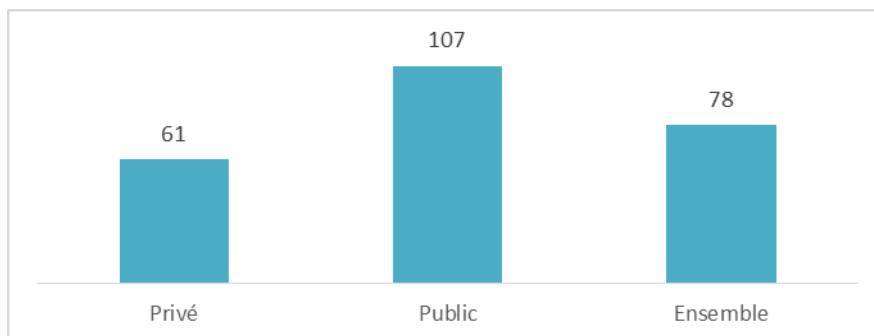
Graphique 83: Evolution du ratio élèves/salle de classe au primaire



Le premier cycle du secondaire général est caractérisé par une surcharge des classes quel que soit le statut. En 2014-2015, l'on enregistre un ratio de 78 élèves par salle de classe pour l'ensemble du premier cycle alors que la norme UNESCO est de 55 élèves par salle de classe. Les effectifs sont davantage pléthoriques au public qu'au privé (**Graphique 100**). Cette situation est due en partie à la réforme des examens de l'entrée en sixième. Les infrastructures

n'ayant pas suivi la même évolution, l'offre éducative dans ce cycle s'avère donc insuffisante. Contrairement aux cycles préscolaire et primaire où le privé présente une taille moyenne des classes acceptable, le privé du premier cycle du secondaire général présente plutôt une situation précaire. L'affectation des élèves dans le privé du fait de l'insuffisance des infrastructures publiques justifie en partie cette situation.

Graphique 84: Ratio élèves/salle de classe au secondaire général premier cycle en 2014-2015



En considérant le niveau d'études, en 2014-2015, l'on s'aperçoit que la taille moyenne des classes baisse au fur et à mesure qu'on avance dans le secondaire

général premier cycle. Ainsi, les classes de 6^{ème} sont plus surchargées que celles des autres niveaux d'études et quel que soit le niveau, le ratio demeure largement au-

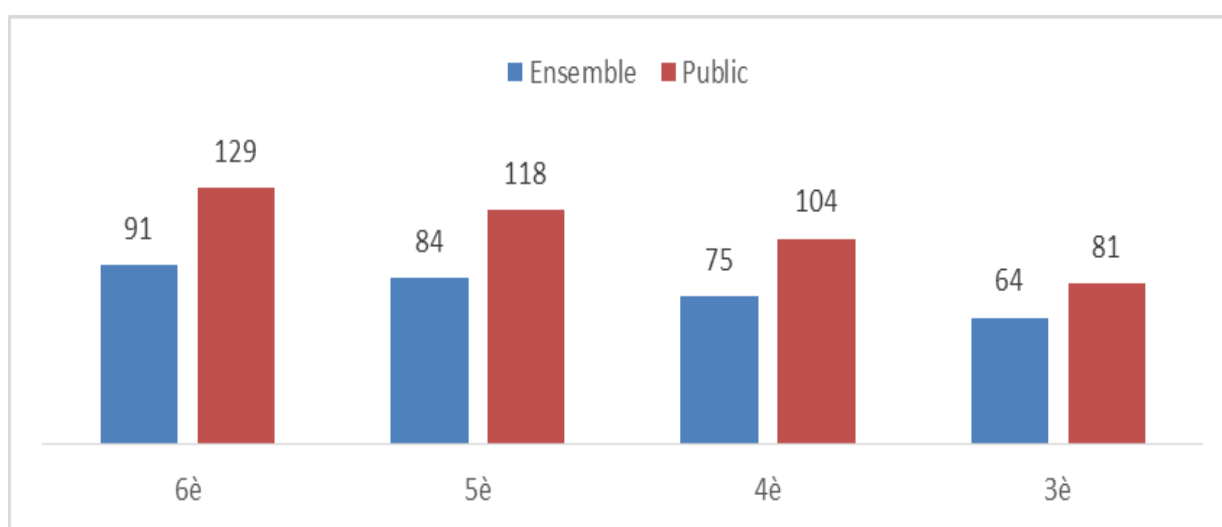
dessus de la norme. La situation des effectifs par niveau d'études dans le public

De la 6^{ème} à la 4^{ème} au public, la taille moyenne des classes est nettement supérieure à la norme, soit deux fois celle-ci. Les conditions de travail et

reste plus préoccupante (**Graphique 101**).

d'encadrement des élèves du secondaire premier cycle semblent déjà difficiles dès l'entrée du cycle. De plus, en classe de 3^{ème} (classe d'examen), les effectifs demeurent toujours élevés.

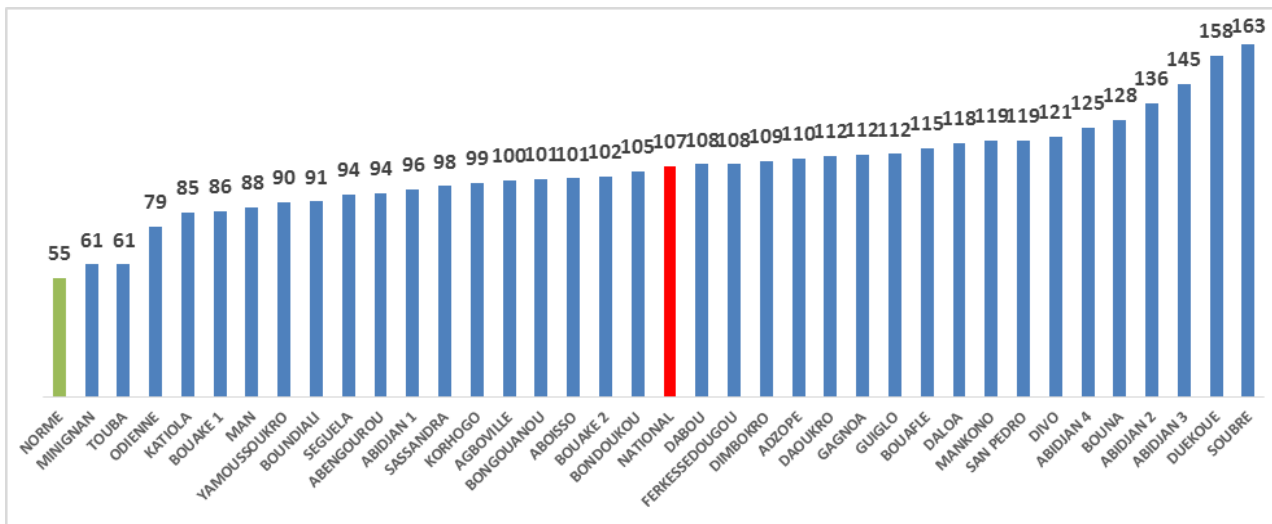
Graphique 85: Ratio élèves/salle de classe au secondaire général premier cycle par niveau d'étude en 2014-2015



Au niveau régional, dans le premier cycle du secondaire général public, en 2014-2015, aucune DRENET n'est à l'abri du phénomène des effectifs pléthoriques. Cette situation des effectifs varie d'une région à une autre. En effet, 18 DRENET présentent une taille moyenne des classes

supérieure ou égale à 100 élèves par salle de classe et les 13 autres DRENET, un ratio compris entre 61 et 99 élèves par salle de classe. La DRENET de Soubré est celle où les effectifs sont les plus élevés (**Graphique 102**).

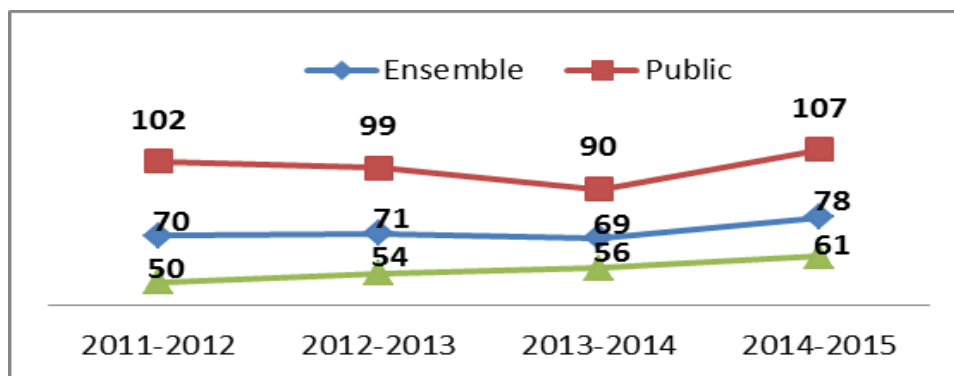
Graphique 86: Ratio élèves/salle de classe au secondaire général premier cycle public par DRENET en 2014-2015



L'évolution du ratio élèves/salle de classe, de 2011-2012 à 2014-2015, montre que la taille moyenne des classes a progressé en deux phases pour l'ensemble du secondaire général premier cycle. Ainsi, de 2011-2012 à 2013-2014, l'on a observé une baisse du ratio élèves/salle de classe qui est passé de 70 à 69 élèves par salle de classe; ce qui correspond à une légère amélioration; même si le ratio élèves/salle

de classe demeure au-dessus de la norme. Puis de 2013-2014 à 2014-2015, l'on observe une augmentation du ratio élèves/salle de classe avec un bond de 9 points. La tendance est la même au public (**Graphique 103**). Quant au privé, la taille moyenne des classes a augmenté sur toute la période alors que ce secteur soutient l'enseignement secondaire en termes d'infrastructures.

Graphique 87: Evolution du ratio élèves/salle de classe au secondaire général premier cycle

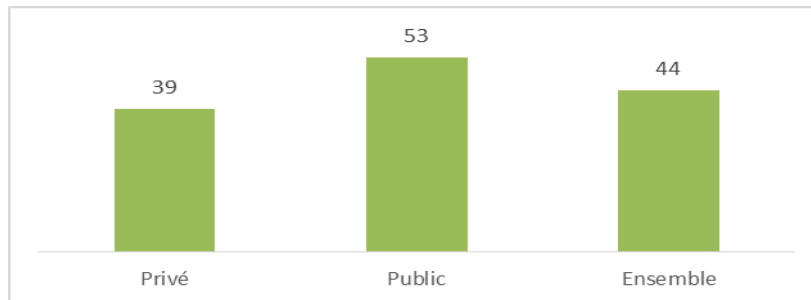


Le second cycle du secondaire général enregistre, en 2014-2015, une taille moyenne des classes de 44 élèves par salle de classe pour l'ensemble de ce cycle. Ce ratio est de loin meilleur à celui du premier cycle puisqu'il est inférieur à la norme qui est de 50 élèves par

salle de classe. Le privé présente une taille moyenne des classes largement inférieure à la norme contrairement au public qui présente un ratio supérieur à la norme de

3 points (**Graphique 104**). Contrairement aux effectifs du premier cycle public, ceux du second cycle public sont bien plus acceptables.

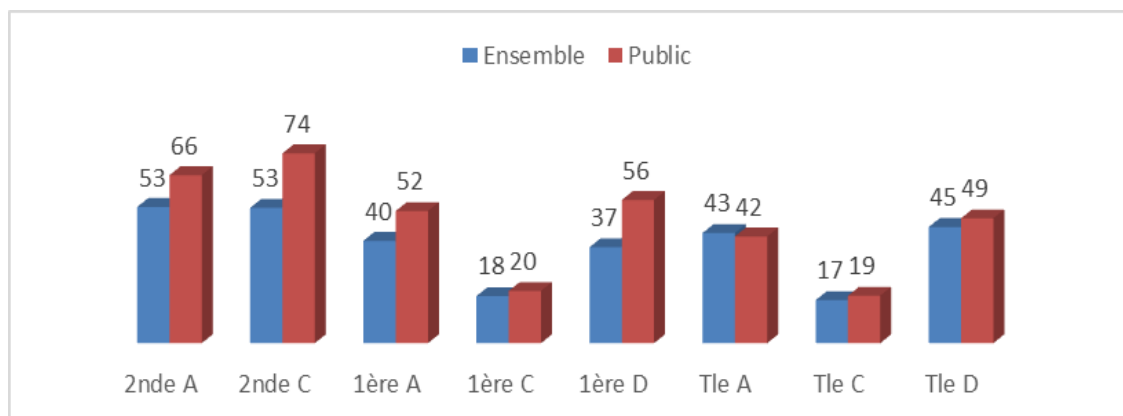
Graphique 88: Ratio élèves/salle de classe au secondaire second cycle en 2014-2015



En considérant le ratio élèves/salle de classe par niveau d'études, l'on remarque que les classes de 2^{nde} sont surchargées alors que le ratio d'ensemble présente une meilleure situation des effectifs. Cela signifie que les salles de classe pour ce niveau d'études sont insuffisantes surtout au public. Pour le niveau 1^{ère}, la taille moyenne des classes, dans l'ensemble est inférieure à la norme quelle que soit la série. Cependant, pour les séries A et D, au public, l'on observe une surcharge des

salles de classe de 1^{ère}. Ce sont les séries qui accueillent le plus d'élèves après la classe de 2^{nde} d'où la nécessité de prendre des mesures visant à augmenter la capacité d'accueil pour ces séries. En terminale, quels que soient la série et le statut, la taille moyenne des classes demeure en-dessous de la norme. Mais comme en classe de 1^{ère}, les séries A et D présentent les plus hauts ratios élèves/salle de classe à cause des redoublements dus aux échecs au BAC.

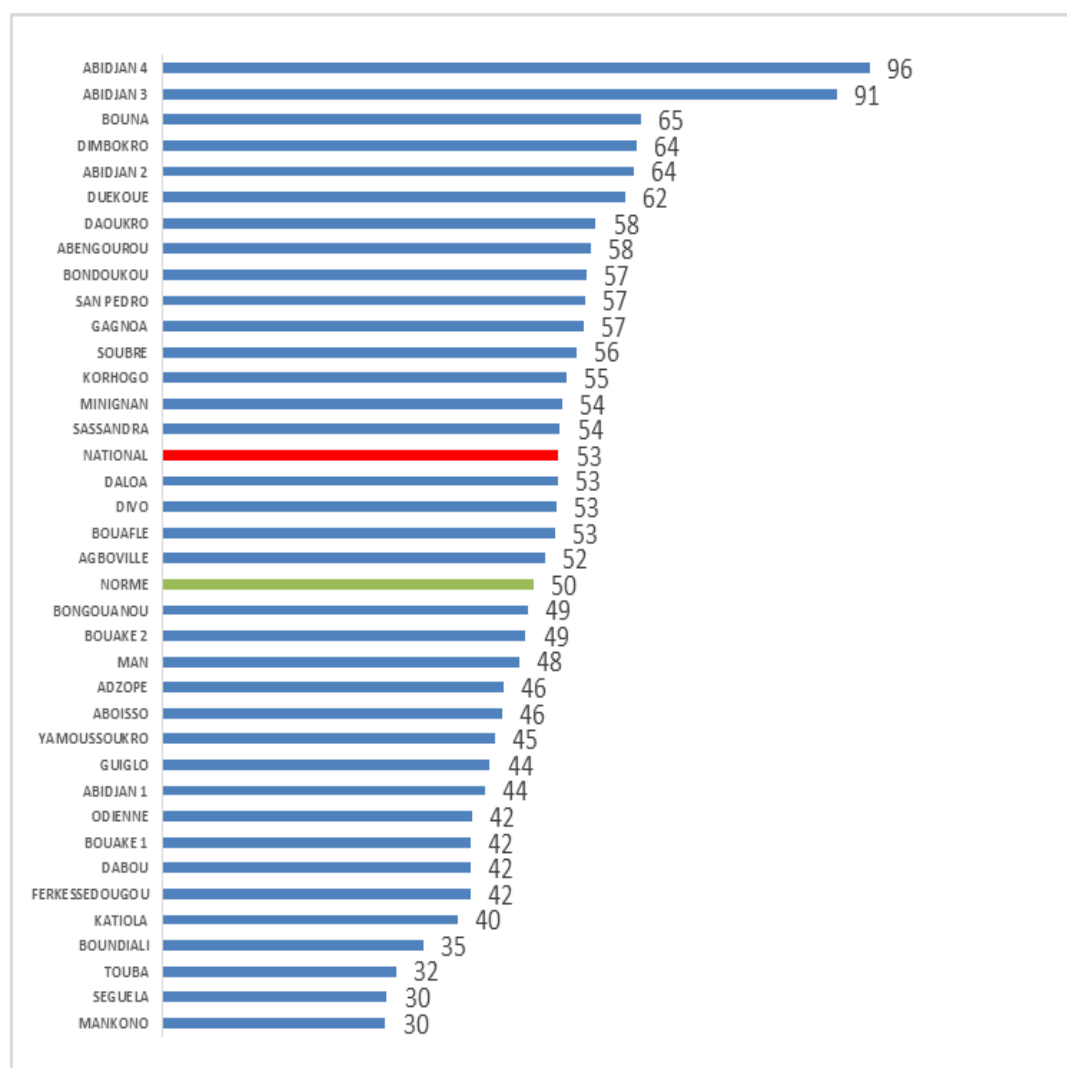
Graphique 89: Ratio élèves/salle de classe par niveau d'études au secondaire général second cycle en 2014-2015



Si dans l'ensemble, la taille moyenne des classes au secondaire général second cycle reste acceptable, elle cache toutefois d'énormes disparités au niveau régional surtout dans le public. Les DRENET les plus concernées par la surcharge des classes sont celles d'Abidjan 2 et 3 où la taille moyenne des classes est à plus de 40

points supérieurs à la norme. En outre, la moitié des DRENET (18 DRENET sur 36) a un ratio élèves/salle de classe supérieur ou égal à la moyenne nationale qui est de 53 élèves par salle de classe au secondaire général second cycle public (**Graphique 106**).

Graphique 90: Ratio élèves/salle de classe au secondaire général second cycle public par DRENET en 2014-2015



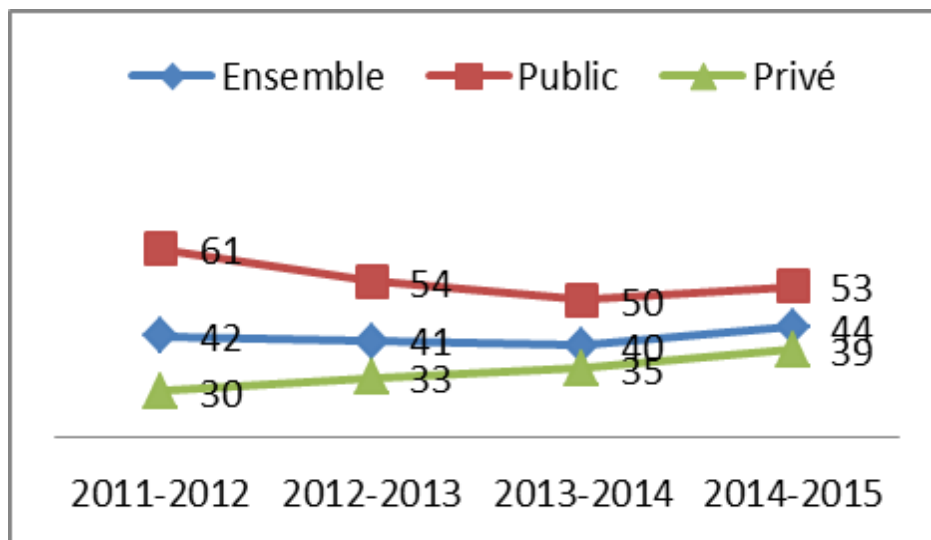
L'évolution du ratio élèves/salle de classe sur la période de 2011-2012 à 2014-2015 s'est faite en deux phases : une phase

d'amélioration et une phase de détérioration.

De 2011-2012 à 2013-2014, l'on observe une baisse du ratio élèves/salle de classe pour l'ensemble du secondaire général second cycle passant de 42 à 40 élèves par salle de classe. Cette baisse du ratio correspond à une amélioration de la taille moyenne des classes pour ce cycle. Puis de 2013-2014 à 2014-2015, le ratio connaît une augmentation de 4 points due certainement à une croissance des

effectifs ; ce qui correspond à une détérioration de la situation de ceux-ci. Cependant, la taille moyenne des classes demeure inférieure à la norme sur toute la période. Au public, le ratio est resté plus élevé que la norme sur toute la période. Dans le privé, le ratio a augmenté sur toute la période mais il reste largement en-dessous de la norme (**Graphique 107**).

Graphique 91: Evolution du ratio élèves/salle de classe au secondaire général second cycle

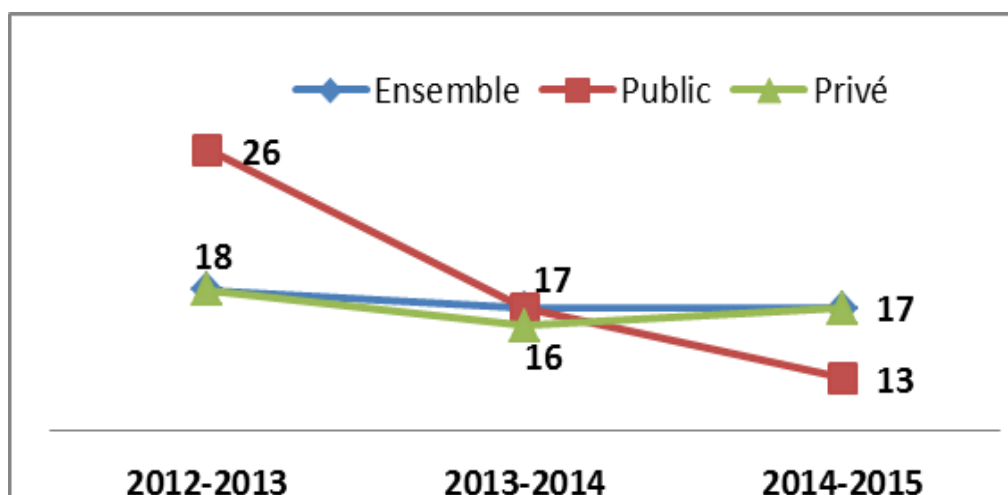


Dans le **secondaire technique**, la taille moyenne des classes, en 2014-2015, est de 17 élèves par salle de classe pour l'ensemble. Elle est restée constante sur toute la période de 2012-2013 à 2014-2015 pour l'ensemble de ce degré d'enseignement. Ainsi, elle est passée de 18 en 2012-2013 à 17 élèves par salle de classe en 2014-2015 (**Graphique 108**). Cette tendance à la baisse est certes le signe d'une amélioration de la situation des

effectifs du secondaire technique mais aussi l'expression d'un manque d'engouement pour ce degré d'enseignement. En effet, après la classe de 3^{ème}, qu'ils soient admis ou non à l'examen du BEPC, nombreux sont les élèves qui optent pour l'enseignement secondaire général plutôt que pour l'enseignement secondaire technique, peu connu des parents. Quel que soit le statut,

le ratio élèves/salle de classe tend à baisser.

Graphique 92: Evolution du ratio élèves/salle de classe au secondaire technique

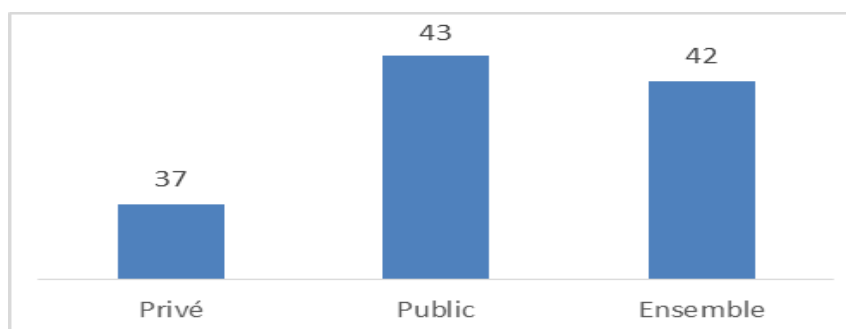


4-1-2 Taux d'encadrement : cas du primaire

Le taux d'encadrement au primaire est le nombre moyen d'élèves qu'un enseignant a effectivement en charge en plein temps. Il convient donc de souligner que le taux d'encadrement tel que calculé ne tient compte ni du rapport entre le temps d'instruction des élèves et le temps de travail quotidien des enseignants, ni du temps que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit. En conséquence, le calculer pour le préscolaire et le secondaire est inutile puisque dans ces deux degrés d'enseignement, plusieurs enseignants ou personnels d'éducation interviennent sur un même groupe pédagogique.

En 2014-2015, on compte en moyenne 42 élèves par enseignant au primaire alors que la norme (UNESCO) indique 40 élèves par enseignant (**Graphique 109**). Il apparaît donc qu'un enseignant du primaire a en charge plus d'élèves qu'il ne devait en avoir. Cette situation est imputable au décalage entre l'évolution des effectifs et celle de l'offre d'enseignants. Autrement dit, soit l'offre d'enseignants est insuffisante, soit elle est mal répartie ou mal utilisée. Par ailleurs, le taux d'encadrement du privé est largement meilleur à celui du public qui est au-dessus de la moyenne nationale.

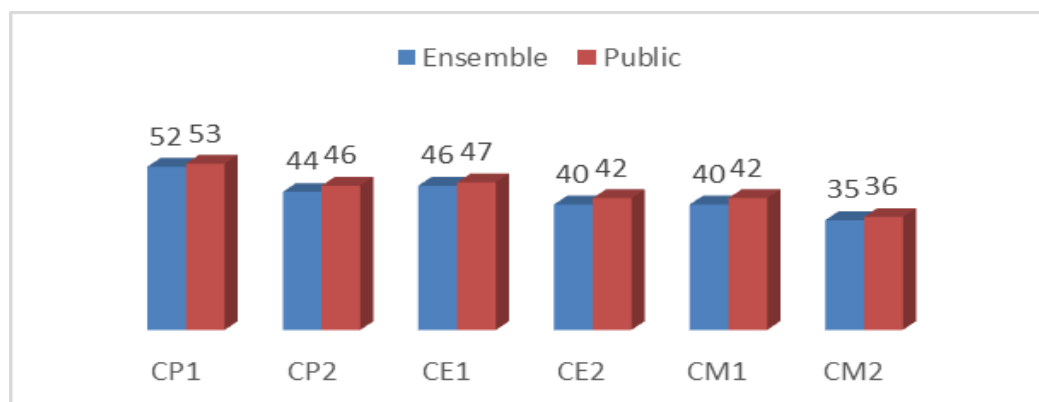
Graphique 93: Ratio élèves/maitre au primaire en 2014-2015



En analysant le ratio élèves/maitre par niveau d'études, l'on s'aperçoit que le taux d'encadrement est relativement plus élevé en début de cycle. Ainsi, la classe de CP1 enregistre le plus fort taux d'encadrement tant pour l'ensemble que pour le public, avec un ratio supérieur de plus de 10

points à la norme. Ensuite, viennent les classes de CP2 et CE1 qui enregistrent un ratio supérieur à la norme (**Graphique 110**). Une attention particulière devra donc être portée sur ces niveaux à l'entrée du cycle primaire, en termes de personnel enseignant.

Graphique 94: Ratio élèves/maitre par niveau d'études au primaire en 2014-2015



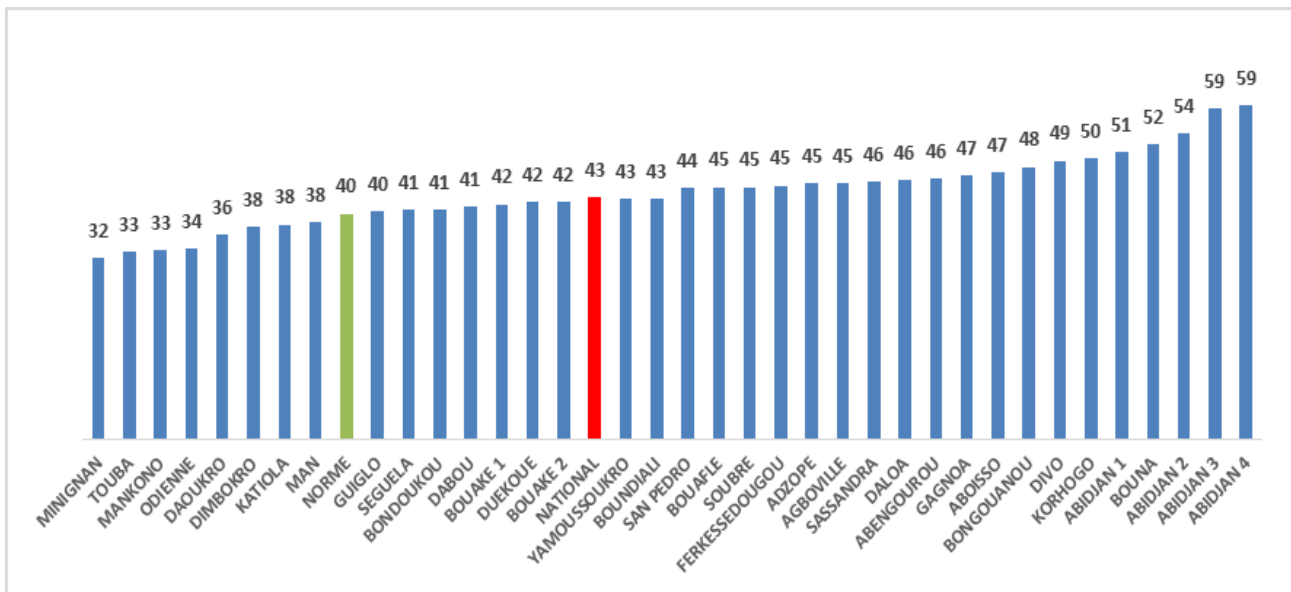
Dans le **Primaire public**, en 2014-2015, le taux d'encadrement varie d'une région à une autre et connaît une augmentation par rapport à l'année dernière. Les DRENET d'Abidjan 4, 3 et 2 sont toujours en tête avec un ratio nettement au-dessus de la norme de plus de 14 points. Les DRENET de Bouna et d'Abidjan qui enregistraient un ratio de 46 élèves par enseignant l'année

dernière, ont vu ce ratio s'accroître, cette année, pour atteindre respectivement 52 et 51 élèves par enseignant. Quant aux DRENET de Dabou, Duékoué et Bondoukou, qui avaient, l'année dernière, un ratio élèves/maitre en-dessous de la norme, elles ont dépassé cette norme (**Graphique 111**). L'on assiste donc à une généralisation progressive de la

dégradation du taux d'encadrement dans le primaire public. En d'autres termes, l'insuffisance de l'offre d'enseignants

touche progressivement toutes les régions dans le primaire public.

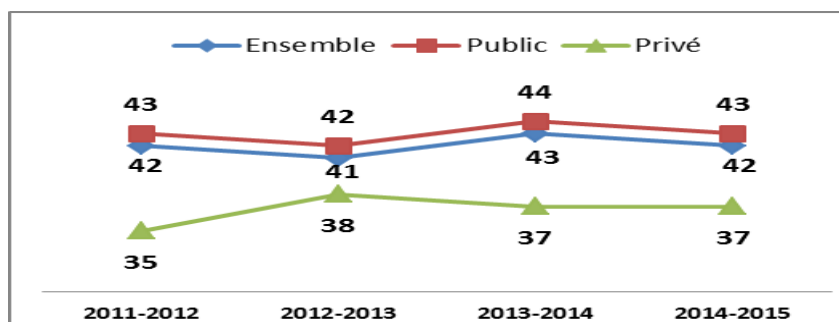
Graphique 95: Ratio élèves/maitre par DRENET au primaire public en 2014-2015



Entre 2011-2012 et 2014-2015, le ratio élèves/maitre a connu une évolution mitigée. Il a quasiment stagné sur toute la période pour l'ensemble du primaire et s'est maintenu à 42 élèves par enseignant. Toutefois, il faut noter que le ratio élèves/maitre est resté au-dessus de la

norme entre 2011-2012 et 2014-2015. Par ailleurs, l'on remarque que le ratio élèves/maitre s'est amélioré au cours des deux dernières années pour l'ensemble du primaire et même dans le public (**Graphique 112**).

Graphique 96: Evolution du Ratio élèves/maitre au primaire



4-2. Mode de fonctionnement

La structure et la composition des classes sont liées aux évolutions démographiques

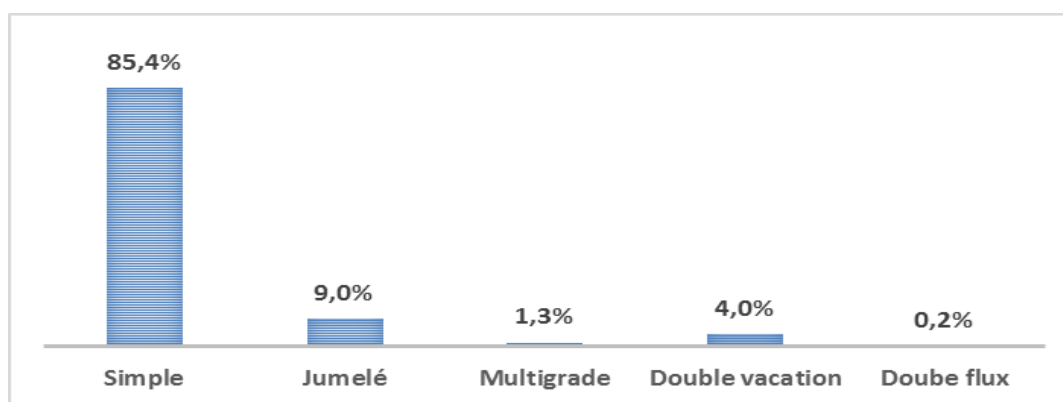
et aux contraintes budgétaires. Ainsi, elles donnent lieu à différents types de

fonctionnements des groupes pédagogiques qui varient selon le statut, le milieu, le niveau d'études et la région. En plus du mode de fonctionnement simple, il existe quatre autres modes: les classes jumelées, les classes à double flux, les classes à double vacation et les classes multigrades.

En 2014-2015, la majorité des groupes pédagogiques (85,4%) est en mode de fonctionnement simple et renferme 90,4% de l'ensemble des effectifs élèves. Les groupes pédagogiques fonctionnant en mode jumelé sont les plus nombreux, après le mode simple. Mais ils regorgent

autant d'élèves que ceux fonctionnant en double vacation ; soit 4,4% des effectifs élèves. Par ailleurs, les effectifs élèves présents dans ces groupes pédagogiques sont passés de 219 937 élèves, en 2013-2014 à 260 337 élèves en 2014-2015, soit une augmentation de 18,4% (**Graphique 113**). Les groupes pédagogiques fonctionnant en double vacation se sont accrus en proportion par rapport à l'année dernière d'environ 2 points. L'existence des modes de fonctionnement des groupes pédagogiques autre que le mode simple, sous-entend un manque d'enseignants, de salles de classe ou de faibles effectifs.

Graphique 97: Répartition des groupes pédagogiques selon le mode de fonctionnement



En observant la répartition des groupes pédagogiques par statut, l'on constate que quel que soit le statut, les groupes pédagogiques fonctionnant en mode simple sont les plus nombreux, surtout au privé et au public. Dans le primaire communautaire, l'on enregistre une proportion relativement forte des groupes

pédagogiques fonctionnant en mode jumelé, soit 4 groupes pédagogiques sur 10. L'on note également une proportion non moins importante de groupes pédagogiques fonctionnant en mode multigrade.

En somme, dans le primaire communautaire, les groupes pédagogiques

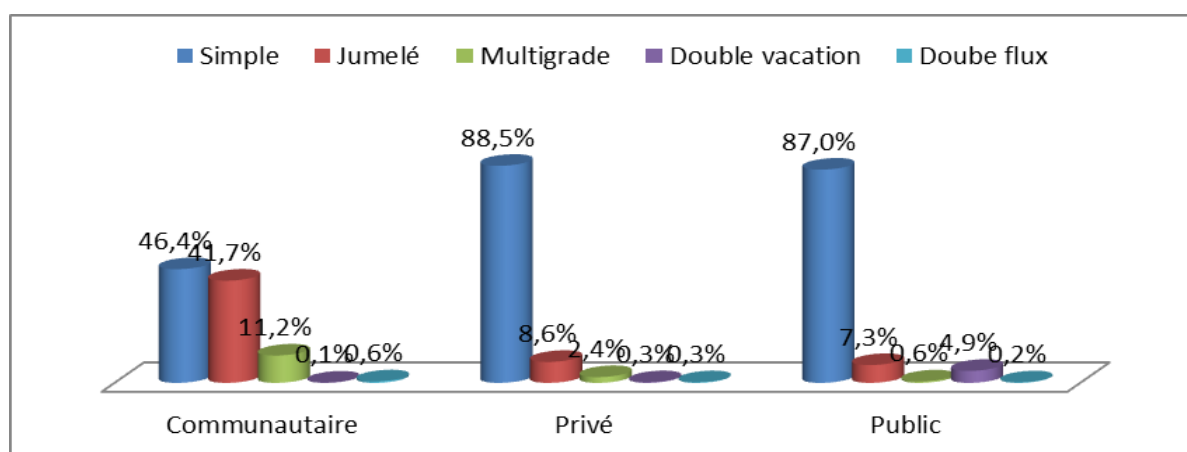
ayant un fonctionnement autre que le mode simple, représentent plus de la moitié de l'ensemble des groupes

pédagogiques (53,6%) avec 40,6% des effectifs élèves de ce statut (**Tableau 11**, **graphique 114**).

Tableau 11: Répartition des effectifs élèves par statut selon le mode de fonctionnement en 2014-2015

| Statut | Simple | Jumelé | Multigrade | Double vacation | Double flux | Total effectifs élèves |
|----------------------|------------------|----------------|---------------|-----------------|--------------|------------------------|
| Communautaire | 48 514 | 27 483 | 5 566 | 0 | 43 | 81 606 |
| Privé | 418 994 | 22 240 | 5 133 | 1 213 | 1 191 | 448 771 |
| Public | 2 579 844 | 97 605 | 8 028 | 147 637 | 7 067 | 2 840 181 |
| Total général | 3 047 352 | 147 328 | 18 727 | 148 850 | 8 301 | 3 370 558 |

Graphique 98: Répartition des groupes pédagogiques par statut selon le mode de fonctionnement en 2014-2015



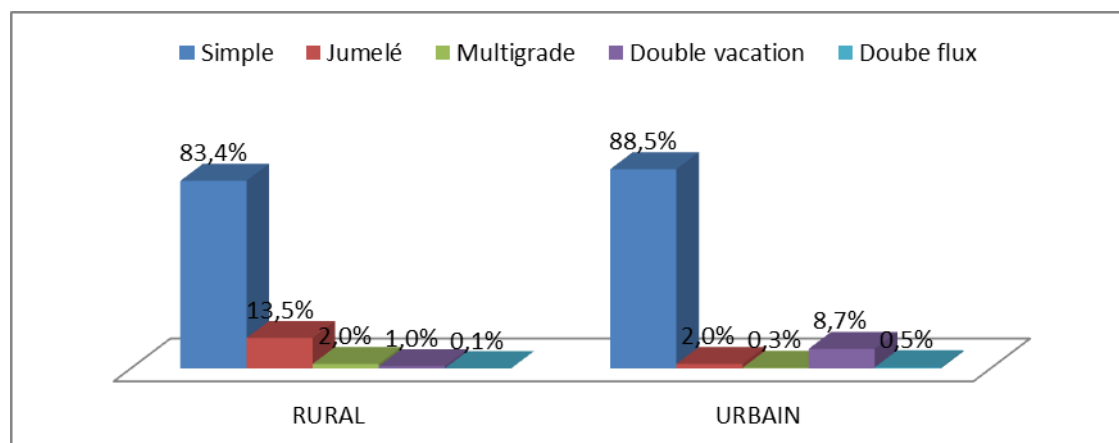
Que ce soit en milieu urbain (88,5%) ou en milieu rural (83,4%), les groupes pédagogiques fonctionnant en mode simple demeurent majoritaires (**Graphique 115**). Toutefois, chaque milieu présente une spécificité concernant les autres modes de fonctionnement. En effet, le mode de fonctionnement jumelé des

groupes pédagogiques est un phénomène rural alors que le fonctionnement en double vacation est urbain. Dans les zones où le nombre d'enseignants ou bien de salles de classe est insuffisant, les écoles n'ont pas d'autre choix que de fusionner des classes ou des niveaux différents. Par ailleurs la proportion des

groupes pédagogiques en mode de fonctionnement autre que le mode simple est plus importante en milieu rural qu'en

milieu urbain. Or le milieu rural compte plus d'écoles et plus d'effectifs élèves.

Graphique 99: Répartition des groupes pédagogiques par milieu selon le mode de fonctionnement en 2014-2015



Par ailleurs, dans certaines zones peu peuplées ou isolées, la population scolarisable étant faible, les groupes pédagogiques ont de petits effectifs plus adaptés aux modes de fonctionnement autres que le simple. C'est le cas des DRENET de Bouna, Touba et Boundiali où

plus d'un quart des groupes pédagogiques est en mode jumelé alors que leurs ratios élèves/salles sont bas. Quant aux groupes pédagogiques fonctionnant en double vacation, ils sont plus présents dans les DRENET d'Abidjan 4, Daloa, Dabou et Bouaké 1 (**Tableau 12**).

Tableau 12: Proportion des groupes pédagogiques par DRENET selon le mode de fonctionnement en 2014-2015

| DRENET | Simple | Jumelé | Multigrade | Double vacation | Double flux |
|------------|--------|--------|------------|-----------------|-------------|
| ABENGOUROU | 86,6% | 5,5% | 0,3% | 7,6% | 0,0% |
| ABIDJAN 1 | 99,0% | 0,1% | 0,0% | 0,9% | 0,0% |
| ABIDJAN 2 | 96,3% | 0,9% | 0,0% | 2,5% | 0,3% |
| ABIDJAN 3 | 91,8% | 0,5% | 0,0% | 7,7% | 0,0% |
| ABIDJAN 4 | 81,3% | 0,1% | 0,0% | 17,9% | 0,7% |
| ABOISSO | 95,5% | 2,7% | 0,0% | 1,8% | 0,0% |
| ADZOPE | 97,1% | 1,8% | 0,0% | 1,0% | 0,0% |
| AGBOVILLE | 91,4% | 4,5% | 0,3% | 3,6% | 0,3% |
| BONDOUKOU | 88,2% | 9,3% | 1,3% | 1,0% | 0,3% |
| BONGOUANOU | 93,1% | 5,7% | 0,0% | 1,2% | 0,0% |
| BOUAFLE | 88,0% | 3,3% | 0,3% | 7,9% | 0,4% |
| BOUAKE 1 | 80,9% | 6,5% | 0,0% | 12,3% | 0,2% |
| BOUAKE 2 | 76,4% | 11,7% | 0,8% | 9,1% | 2,0% |
| BOUNA | 57,5% | 32,3% | 10,3% | 0,0% | 0,0% |
| BOUNDIALI | 67,5% | 24,5% | 3,9% | 4,1% | 0,0% |
| DABOU | 80,4% | 6,2% | 0,0% | 13,3% | 0,0% |
| DALOA | 75,5% | 6,7% | 0,2% | 16,9% | 0,7% |
| DAOUKRO | 92,3% | 6,8% | 0,1% | 0,8% | 0,0% |
| DIMBOKRO | 92,3% | 6,4% | 0,2% | 1,1% | 0,0% |
| DIVO | 91,6% | 5,2% | 0,2% | 2,7% | 0,2% |
| DUEKOUÉ | 90,5% | 7,3% | 0,1% | 2,0% | 0,2% |

| | | | | | |
|----------------|-------|-------|------|------|------|
| FERKESSEDOUGOU | 81,5% | 15,4% | 2,8% | 0,2% | 0,0% |
| GAGNOA | 95,8% | 1,4% | 0,1% | 2,7% | 0,0% |
| GUIGLO | 84,1% | 10,7% | 0,2% | 5,0% | 0,0% |
| KATTIOLA | 88,5% | 9,8% | 0,6% | 1,2% | 0,0% |
| KORHOGO | 79,6% | 16,6% | 1,9% | 1,9% | 0,0% |
| MAN | 92,1% | 4,1% | 0,2% | 3,4% | 0,2% |
| MANKONO | 85,7% | 12,0% | 1,2% | 1,1% | 0,0% |
| MINIGNAN | 89,8% | 3,2% | 2,7% | 4,3% | 0,0% |
| ODIENNE | 87,4% | 4,5% | 0,7% | 7,4% | 0,0% |
| SAN PEDRO | 83,5% | 12,3% | 1,1% | 3,2% | 0,0% |
| SASSANDRA | 90,6% | 7,3% | 0,6% | 1,5% | 0,0% |
| SEQUELA | 83,9% | 11,0% | 2,0% | 3,1% | 0,0% |
| SOUBRE | 85,3% | 11,4% | 0,1% | 3,3% | 0,0% |
| TOUBA | 63,8% | 31,7% | 4,5% | 0,0% | 0,0% |
| YAMOISSOUKRO | 96,2% | 3,6% | 0,0% | 0,2% | 0,0% |
| NATIONAL | 87,0% | 7,3% | 0,6% | 4,9% | 0,2% |

4-3. Disponibilité des manuels scolaires

Dans cette section, sera analysée la disponibilité des manuels de français et de mathématiques pour élève. Le manuel scolaire est un outil pédagogique recommandé pour un meilleur apprentissage des élèves, que ce soit en classe ou à la maison. La norme est que chaque élève ait un manuel mais cela n'est pas toujours le cas.

En 2014-2015, plus de la moitié des élèves du primaire (57%) possède un livre de français. En considérant les niveaux d'études, l'on s'aperçoit que, dans aucune classe, tous les élèves possèdent le livre de français. Le manque est plus important au

niveau des Cours Élémentaires (CE) où plus de la moitié des élèves ne possèdent pas de livre de français. En outre, la proportion d'élèves possédant un livre de français est relativement plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural. Quel que soit le milieu, plus de la moitié des élèves possède un livre de français (**Tableau 13**). Concernant le statut, l'accès au livre de français est plus élevé dans le privé que dans les autres statuts. Dans les écoles communautaires, la situation est très critique car près des trois quarts des élèves n'en possèdent pas (**Tableau 14**).

Tableau 13: Proportion d'élèves disposant d'un livre de français par niveau d'études selon le milieu

| | CP1 | CP2 | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | ENSEMBLE |
|----------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|----------|
| Rural | 55% | 60% | 38% | 41% | 56% | 64% | 52% |
| Urbain | 67% | 67% | 53% | 55% | 67% | 71% | 63% |
| National | 60% | 63% | 45% | 48% | 62% | 68% | 57% |

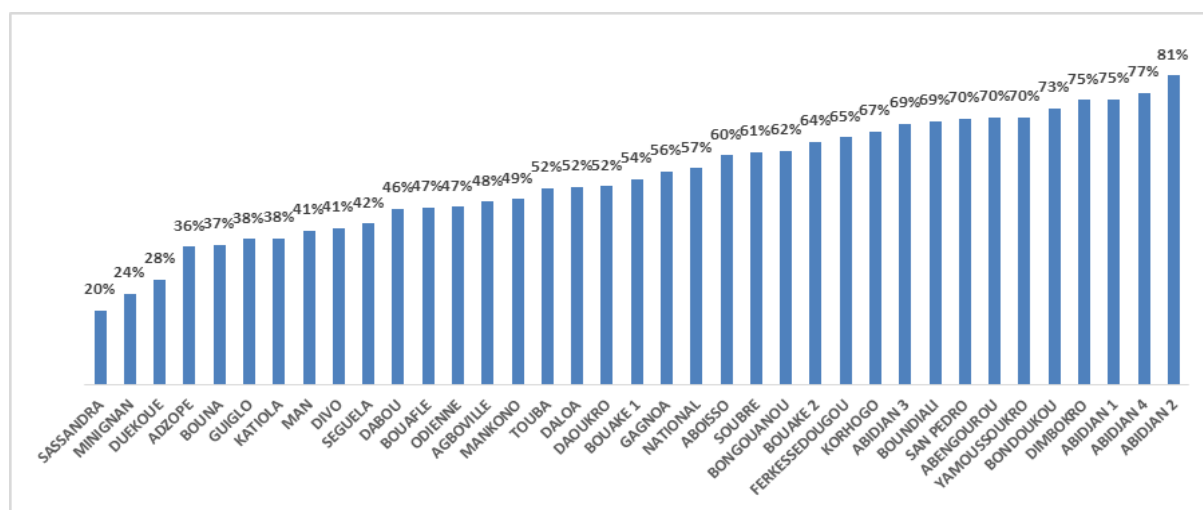
Tableau 14: Proportion d'élèves disposant d'un livre de français par niveau d'études selon le statut

| | CP1 | CP2 | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | ENSEMBLE |
|---------------|-----|-----|-----|-----|-----|-----|----------|
| Communautaire | 27% | 30% | 29% | 29% | 36% | 39% | 27% |
| Privé | 65% | 68% | 69% | 70% | 73% | 85% | 70% |
| Public | 61% | 63% | 42% | 44% | 60% | 65% | 56% |
| National | 60% | 63% | 45% | 48% | 62% | 68% | 57% |

L'accès au livre de français varie d'une région à une autre. En 2014-2015, la DRENET d'Abidjan 2 enregistre le plus fort taux d'élèves possédant un livre de français, soit 8 élèves sur 10. A l'opposé, la DRENET de Sassandra enregistre le plus

faible taux, avec seulement 2 élèves sur 10 qui possèdent cet ouvrage. D'une manière générale, à l'exception des DRENET d'Abidjan 2 et 4, au moins un quart des élèves ne dispose pas de livre de français dans toutes les DRENET (**Graphique 116**).

Graphique 100: Proportion d'élèves disposant d'un livre de français par DRENET en 2014-2015



Pour ce qui est de la disponibilité du livre de mathématiques en 2014-2015, on observe que plus de la moitié des élèves en possède un. La disponibilité du livre de mathématiques est plus importante en dernière année d'études. En effet, deux tiers (2/3) des élèves y possèdent un livre de mathématiques. Tout comme pour le livre de français, les Cours Élémentaires (CE) sont à la traîne par rapport aux autres niveaux d'études. En effet, dans ces

classes (CE) moins de la moitié des élèves disposent d'un livre de mathématiques. En proportion, le milieu urbain présente une situation meilleure que celle du milieu rural (**Tableau 15**). Par ailleurs, dans les écoles privées au moins 6 élèves sur 10 ont un livre de mathématiques et cette proportion augmente au fur et à mesure que le niveau d'études s'élève. La disponibilité du livre de mathématiques avoisine la moyenne nationale dans les écoles publiques mais

elle demeure faible dans les écoles communautaires où près de 8 élèves sur

10 ne possèdent pas de livre de mathématiques (**Tableau 16**).

Tableau 15: Proportion d'élèves disposant d'un livre de maths par niveau d'étude selon le milieu en 2014-2015

| | CP1 | CP2 | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | ENSEMBLE |
|-----------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Rural | 56% | 60% | 38% | 41% | 56% | 63% | 52% |
| Urbain | 67% | 67% | 49% | 51% | 63% | 68% | 61% |
| National | 61% | 63% | 43% | 45% | 60% | 66% | 56% |

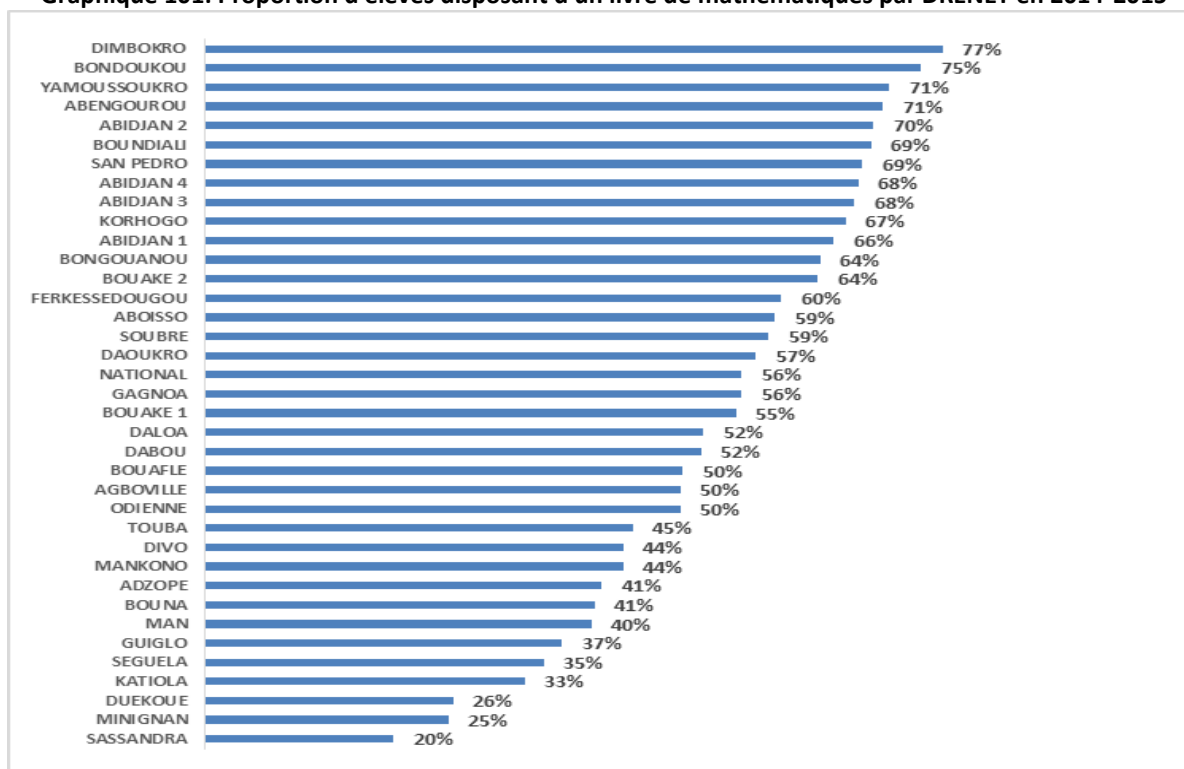
Tableau 16: Proportion d'élèves disposant d'un livre de maths par niveau d'étude selon le statut en 2014-2015

| | CP1 | CP2 | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | ENSEMBLE |
|-----------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|------------|
| Communautaire | 21% | 23% | 24% | 24% | 31% | 35% | 21% |
| Privé | 62% | 64% | 65% | 67% | 70% | 72% | 66% |
| Public | 63% | 65% | 40% | 42% | 58% | 65% | 55% |
| National | 61% | 63% | 43% | 45% | 60% | 66% | 56% |

Au niveau régional, la disponibilité du livre de mathématiques est variable. La plus forte proportion d'élèves disposant d'un livre de mathématiques est observée dans

la DRENET de Dimbokro (plus des trois quarts des élèves). Par contre dans la DRENET de Sassandra, la situation est préoccupante car pour 5 élèves, il n'y a qu'un livre de mathématiques (**Graphique 117**).

Graphique 101: Proportion d'élèves disposant d'un livre de mathématiques par DRENET en 2014-2015



D'une manière générale, la disponibilité du livre de mathématiques est moins importante que celle du livre de français. Malgré les efforts entrepris par l'Etat pour doter les élèves en manuels scolaires, notamment dans les disciplines fondamentales, leur disponibilité n'est pas satisfaisante. Les inégalités qui existent

entre les régions en matière d'accès aux manuels scolaires mettent en lumière les difficiles conditions de travail et d'apprentissage. Le milieu rural est malheureusement défavorisé alors que la majorité des écoles et des élèves du primaire s'y trouvent.

CINQUIEME PARTIE : QUALITE ET PERFORMANCE DU SYSTEME EDUCATIF



5-EFFICACITE INTERNE

L'analyse du système éducatif passe par celle de son efficacité interne qui permet d'apprécier les premiers résultats de la combinaison des moyens mis en œuvre pour offrir une scolarisation de qualité.

5-1. Rétention et Achèvement

5-1-1. La rétention

L'analyse de la capacité de rétention du système éducatif aide à savoir comment le système garde en son sein, niveau après niveau, les élèves qu'il reçoit en première année du primaire.

L'on cherche ici à évaluer quel sera, dans les mêmes conditions, le niveau d'accès aux différentes classes d'une population entrant en première année du primaire. On construit alors le profil de scolarisation par la méthode pseudo-longitudinale, à partir de l'observation des effectifs, sur les deux années scolaires les plus récentes. Pour chaque niveau, son élaboration consiste à :

i) calculer les taux de promotion d'une année sur l'autre, qui s'obtiennent pour une classe donnée en faisant le

Cette analyse se fait à travers la rétention, l'achèvement, la promotion, la transition, le redoublement et les résultats aux examens.

rapport entre les nouveaux entrants dans cette classe, et les nouveaux entrants en classe précédente, l'année précédente ;

ii) multiplier ces taux jusqu'au niveau considéré afin d'obtenir le taux de rétention (survie) à ce niveau. Chacun de ces taux donne une indication sur la probable rétention d'une cohorte d'élèves à ce niveau, si les conditions de scolarisation demeurent inchangées.

Si la méthode est jugée bonne, sa validité concrète se révèle très sensible à la qualité des données des statistiques scolaires. Le tableau suivant montre les résultats du calcul des différents points du profil pseudo longitudinal de 2014-2015 (**tableau 17**).

Tableau 17: Calcul des points du profil de rétention pseudo longitudinal 2014-2015

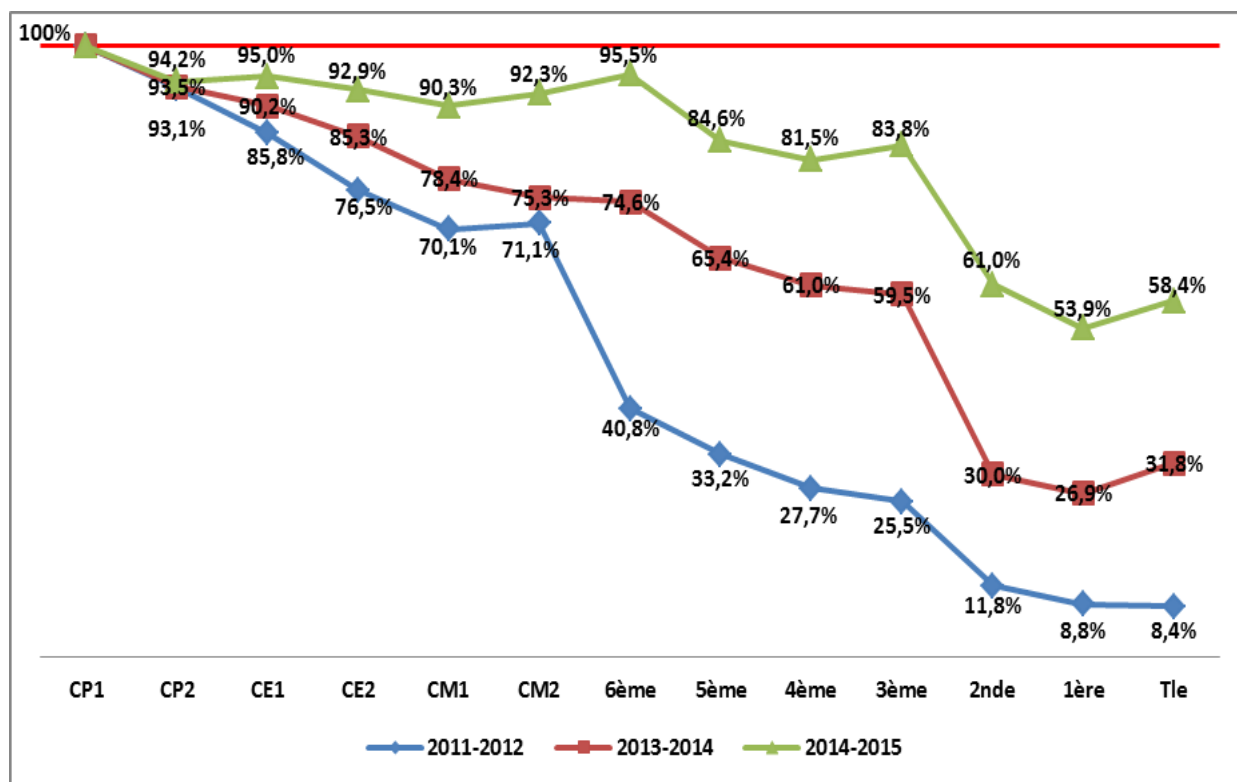
| Niveaux | Non redoublants | | Taux de transition entre deux niveaux | Taux de rétention |
|-----------|-----------------|-----------|---------------------------------------|-------------------|
| | 2013-2014 | 2014-2015 | | |
| CP1 | 582 887 | 643 305 | | 100% |
| CP2 | 486 973 | 549 293 | (549 293/582887) = 94,2% | 94,2% |
| CE1 | 452 932 | 491 122 | 100,9% | 95,0% |
| CE2 | 388 144 | 442 607 | 97,7% | 92,9% |
| CM1 | 346 456 | 377 285 | 97,2% | 90,3% |
| CM2 | 317 827 | 354 234 | 102,2% | 92,3% |
| 6ème | 298 904 | 328 753 | 103,4% | 95,5% |
| 5ème | 209 981 | 264 829 | 88,6% | 84,6% |
| 4ème | 176 835 | 202 227 | 96,3% | 81,5% |
| 3ème | 165 387 | 182 007 | 102,9% | 83,8% |
| 2nde | 87 395 | 120 410 | 72,8% | 61,0% |
| 1ère | 60 493 | 77 147 | 88,3% | 53,9% |
| Terminale | 80 993 | 65 565 | 108,4% | 58,4% |

Le graphique ci-dessous donne une synthèse visuelle du profil pseudo-longitudinal de 2014-2015 en comparaison avec ceux de 2011-2012 et 2013-2014.

Le profil pseudo longitudinal de 2014-2015 montre que les taux de rétention sont en hausse par rapport aux années

antérieures. Un enfant qui accède en première année (CP1) à 92,3% de chance d'atteindre le CM2, 83,8% la 3^{ème} et 58,4% la terminale (secondaire général). En prenant en compte l'enseignement technique, les taux de rétention en 2^{nde}, 1^{ère} et Terminale atteignent respectivement, en 2014-2015, 67,9%, 60,5% et 65,3%.

Graphique 102: Profils pseudo- longitudinaux de retention de 2011-2012, 2013-2014 et 2014-2015

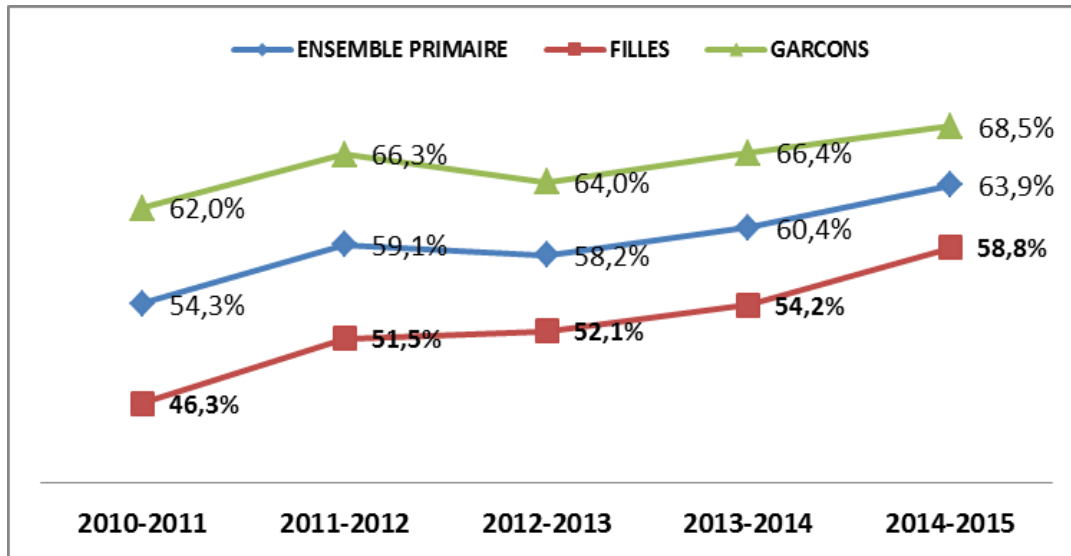


5-1-2. Achèvement des cycles

Une scolarisation de qualité passe certes par l'accès à l'école des enfants en âge scolaire mais surtout par l'achèvement des différents cycles, gage d'une capitalisation en termes d'acquis. Le taux d'achèvement est le nombre total des nouveaux élèves entrant en dernière année du cycle concerné, quel que soit l'âge, exprimé en pourcentage de la population totale de l'âge théorique d'entrée à ce niveau d'études. Il correspond donc au Taux Brut d'Admission en dernière année d'un cycle. Au **Primaire**, en 2014-2015, le Taux d'Achèvement a connu une augmentation

de 3,5 points par rapport à 2013-2014 passant ainsi de 60,4% à 63,9%. Un peu plus de 6 enfants sur 10 achèvent le cycle primaire. L'écart se réduit entre les filles et les garçons. De 15,7 points en 2010-2011, cet écart est passé à 9,7 points en 2014-2015. Le Taux d'Achèvement des filles passe de 54,2% en 2013-2014 à 58,8% en 2014-2015, soit une amélioration de 4,6 points contrairement à celui des garçons qui ne s'est accru que de 2,1 points sur la même période (**Graphique 119**).

Graphique 103: Evolution du taux d'achèvement du primaire par sexe de 2010-2011 à 2014-2015

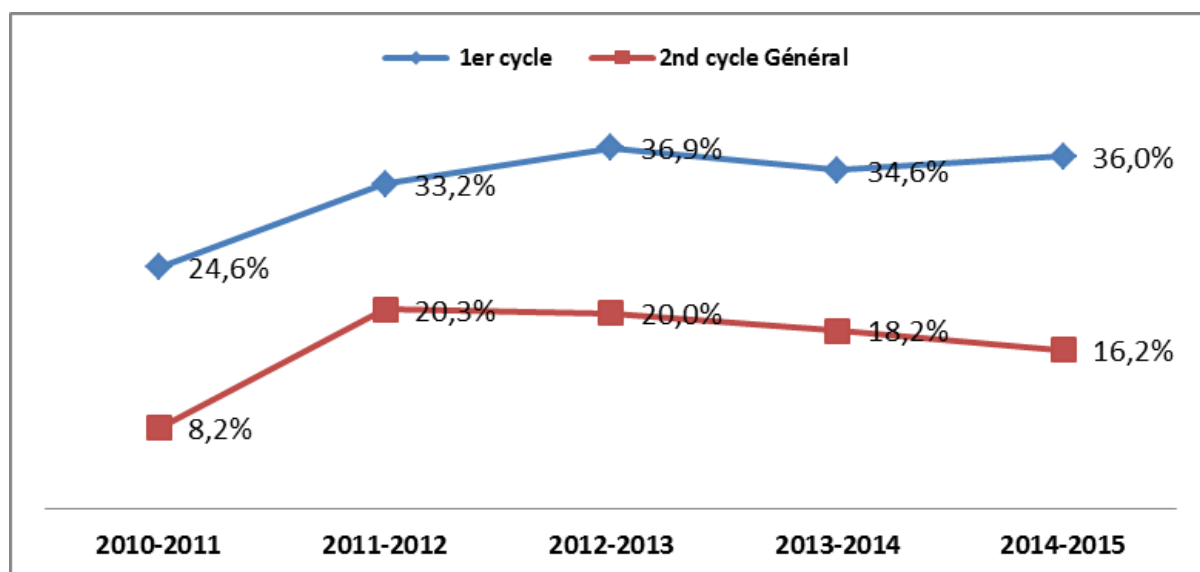


Au **premier cycle du secondaire**, le Taux d'Achèvement est de 36% en 2014-2015 tandis qu'à l'accès au cycle, l'on a 60,7%. Ainsi, il y a une forte déperdition de plus de 20% dans ce cycle.

Au **second cycle du secondaire**, le Taux d'Achèvement poursuit sa baisse. En ne tenant compte que de

l'enseignement général, sa valeur est de 16,2% en 2014-2015 contre 18,2%, en 2013-2014. En intégrant les élèves du secondaire technique, la baisse est de 1 point, passant de 21,8% à 20,8% sur la même période. Le Taux d'Achèvement des garçons reste plus élevé que celui des filles (**Graphique 120**).

Graphique 104: Evolution des taux d'achèvement par cycle dans le secondaire de 2010-2011 à 2014-2015



5-2. Promotion et transition

Le passage des élèves d'une année d'études à l'autre, à l'intérieur d'un même cycle, est appelé promotion. Elle se mesure par le taux de promotion qui se calcule en divisant le nombre de nouveaux inscrits, dans une année d'études, au début de l'année scolaire t+1 par le nombre d'inscrits de la même cohorte dans l'année d'études inférieure au début de l'année scolaire t. En 2013-2014, les taux de promotion sont tous à au moins 80% à l'exception du CE2 où il est de 77%. Hormis la 6^{ème} et la 1^{ère} où il y a un recul respectif de 1 et de 8 points, l'on enregistre pour les autres niveaux une hausse des taux de promotion.

Le Taux de Transition, quant à lui, permet d'apprécier le passage de la

dernière année d'un cycle à la première année du cycle suivant. Les taux de transition quoiqu'en hausse, connaissent des augmentations diverses. Le Taux de Transition du primaire au premier cycle secondaire (CM2-6^{ème}) s'accroît d'environ 11 points tandis que celui du premier cycle au second cycle du secondaire augmente de seulement 4,3%.

Les taux du secondaire présentés dans le tableau ci-dessus ne tiennent compte que des élèves de l'enseignement général. En intégrant ceux de l'enseignement technique, le taux de transition de la 3^{ème} à la 2^{nde} s'élève à 52% quand les taux de promotion de la 2^{nde} et de la 1^{ère} montent respectivement à 81% et 109% (**tableau 18**).

Tableau 18: Taux de transition et de promotion de 2012-2013 et 2013-2014

| TAUX | PROMOTION | | | | | TRANSITION | PROMOTION | | | TRANSITION | PROMOTION | |
|-----------|-----------|-----|-----|-----|-----|----------------------|------------------|------------------|------------------|------------------------------------|------------------|------------------|
| | CP1 | CP2 | CE1 | CE2 | CM1 | CM2-6 ^{ème} | 6 ^{ème} | 5 ^{ème} | 4 ^{ème} | 3 ^{ème} -2 ^{nde} | 2 ^{nde} | 1 ^{ère} |
| 2012-2013 | 79% | 81% | 77% | 73% | 75% | 68% | 83% | 87% | 89% | 42% | 78% | 103% |
| 2013-2014 | 81% | 83% | 80% | 77% | 80% | 79% | 82% | 89% | 92% | 47% | 80% | 95% |

5-3. Redoublement

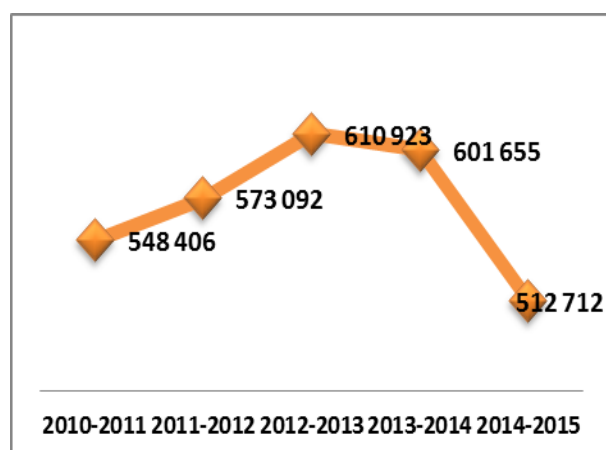
Le redoublement peut s'appréhender de deux façons. D'abord en analysant les proportions de redoublants par niveau qui montre, pour une année donnée, la part des élèves qui y ont déjà suivi des cours. Puis en s'appuyant sur le Taux de

Redoublement qui pourrait être perçu comme la probabilité qu'un élève fréquentant un niveau d'études donné redouble ; tout en prenant en compte les données scolaires sur deux années consécutives.

5-3-1. les proportions de redoublants

Au **Primaire**, il y a de moins en moins de redoublants dans les classes. Le nombre de redoublants a baissé de 14,8% de 2013-2014 à 2014-2015, passant de 601 655 à 512 712 redoublants (**Graphique 121**).

Graphique 105: Evolution du nombre de redoublants dans le primaire de 2010-2011 à 2014-2015

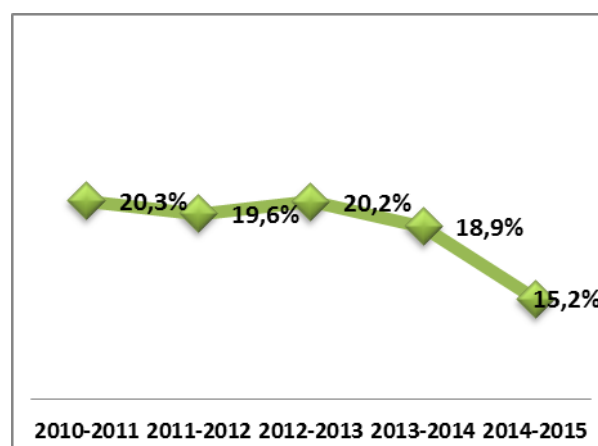


L'observation de l'évolution de la proportion des redoublants du primaire par niveau d'études montre une baisse à tous les niveaux par rapport à l'année 2013-2014. Le plus grand recul s'enregistre au CM2 avec une chute de 8,9 points en un an.

Du CP1 au CM1, moins le niveau est élevé, moins l'on a de redoublants. Au

En 2014-2015, les redoublants représentent 15,2% de l'effectif des élèves. Cette proportion est en baisse de 3,7% par rapport à l'année 2013-2014 (**Graphique 122**).

Graphique 106: Evolution de la proportion des redoublants dans le primaire de 2010-2011 à 2014-2015



CM2, de 2012-2013 à 2014-2015, la proportion de redoublants a chuté de plus de la moitié passant de 31,3% à 15% (**Tableau 19**).

En 2014-2015, il y a plus de redoublants parmi les garçons (15,5%) que chez les filles (14,8%), comme en 2013-2014 bien que chacune de ces proportions ait connu une baisse.

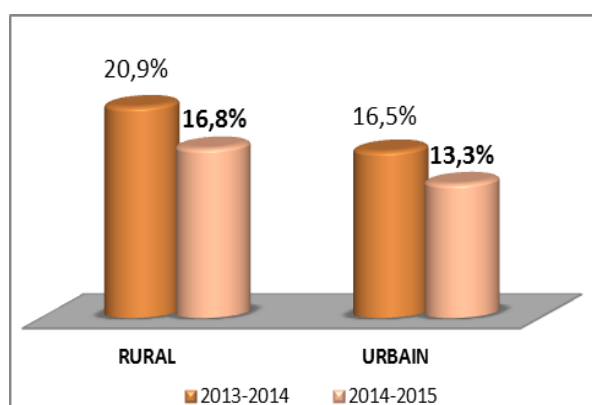
Tableau 19: Proportion des redoublants par niveau d'études

| | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 |
|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| CP1 | 15,1% | 14,3% | 15,7% | 14,3% | 12,5% |
| CP2 | 17,2% | 17,1% | 16,4% | 17,4% | 14,2% |
| CE1 | 18,0% | 17,8% | 18,8% | 18,4% | 16,2% |
| CE2 | 20,2% | 19,8% | 20,5% | 20,9% | 17,0% |
| CM1 | 21,1% | 20,3% | 21,7% | 22,0% | 17,8% |
| CM2 | 32,7% | 31,1% | 31,3% | 23,9% | 15,0% |
| Primaire | 20,3% | 19,6% | 20,2% | 18,9% | 15,2% |

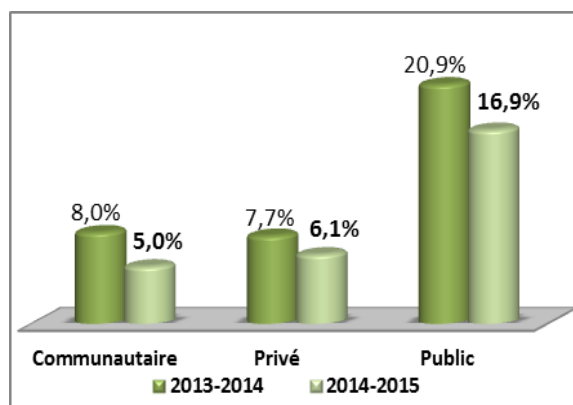
Les proportions de redoublants sont différentes selon qu'on soit en milieu urbain ou en milieu rural. En effet, la zone rurale abrite relativement plus de redoublants (16,8%) que la zone urbaine (13,3%). En revanche, par rapport à l'année scolaire 2013-2014, il s'est produit une baisse de la proportion des redoublants dans les deux zones (Graphique 123).

Le primaire public qui accueille 84,3% des 3 370 558 élèves, compte 93,9% des redoublants, en 2014-2015. La baisse de proportion des redoublants constatée est valable quel que soit le statut. Ainsi, la proportion des redoublants dans le primaire public est passée de 20,9%, en 2013-2014 à 16,9% en 2014-2015 (Graphique 124).

Graphique 108: Proportion des redoublants selon le milieu de l'école dans le primaire



Graphique 107: Proportion des redoublants selon le statut de l'école dans le primaire



Dans le **Secondaire général**, la proportion des redoublants est en baisse, passant de 18,3% en 2013-2014 à 15,4% en 2014-2015 (**Tableau 20**). Le

nombre de redoublants est donc passé de 241 568 à 238 067. Chaque année, les classes d'examen (3^{ème} et Tle) ont la plus grande proportion de redoublants.

Tableau 20: Proportion des redoublants dans le secondaire général par niveau

| | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 | 2014-2015 |
|----------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| 6 ^{ème} | 10,1% | 7,7% | 6,9% | 7,4% | 8,8% |
| 5 ^{ème} | 10,3% | 7,8% | 8,1% | 7,9% | 6,0% |
| 4 ^{ème} | 11,3% | 8,5% | 10,1% | 10,5% | 8,7% |
| 3 ^{ème} | 45,1% | 27,3% | 29,1% | 35,8% | 30,9% |
| Premier cycle | 19,9% | 13,0% | 13,9% | 15,4% | 13,2% |
| 2 nd e | 24,4% | 14,1% | 13,6% | 9,2% | 9,0% |
| 1 ^{ère} | 17,4% | 10,4% | 12,5% | 12,3% | 7,8% |
| Tle | 40,1% | 44,3% | 46,5% | 46,1% | 43,9% |
| Second cycle | 29,6% | 27,4% | 30,1% | 27,5% | 22,2% |

Au **Premier cycle du secondaire**, 13,2% des élèves sont des redoublants. De la 6^{ème} à la 4^{ème}, moins de 9 élèves sur 100 sont des redoublants. En 3^{ème}, près du tiers (30,9%) des élèves sont aussi des redoublants. Cette proportion, bien qu'en baisse de 4,9% par rapport à 2013-2014, reste la plus élevée du premier cycle. La 6^{ème} enregistre une hausse de la proportion des redoublants.

Au **Second cycle du secondaire général**, de 2013-2014 à 2014-2015, la proportion de redoublants baisse de 5,3% pour atteindre 22,2%. La Terminale, bien qu'enregistrant une baisse de la proportion de redoublants, conserve la

proportion la plus élevée, passant de 46,1% en 2013-2014 à 43,9%, en 2014-2015. Ainsi, un peu plus de 2/5 des élèves de Terminale sont des redoublants (**Graphique 125**). Toutefois, des disparités existent selon la série. Il y a relativement plus de redoublants en Tle D (46,1%) qu'en Tle A (42,1%). En Tle C, seulement 1/5 (20,8%) des élèves est redoublant.

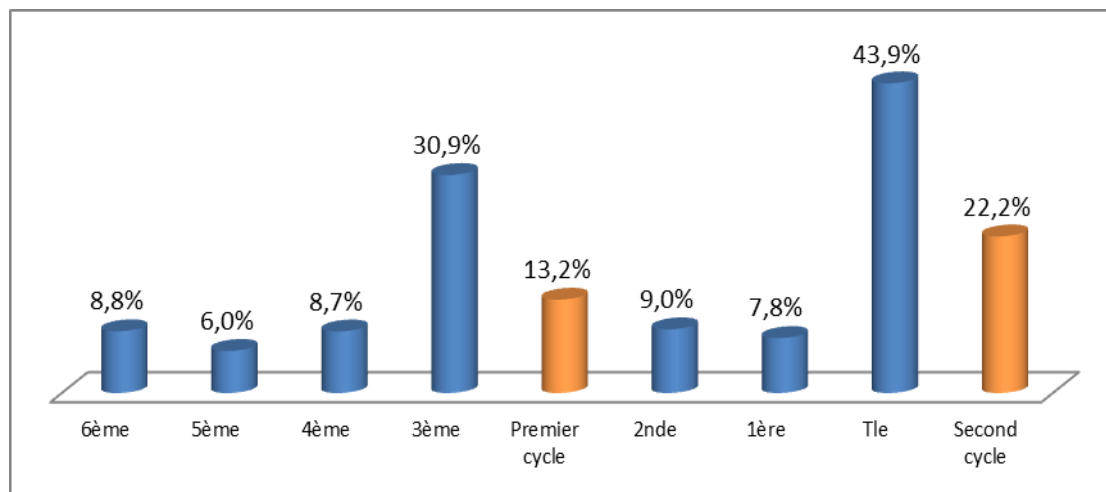
Ce constat des redoublants fait de la classe de Terminale un goulot d'étranglement.

Plus du quart (26,4%) des élèves du second cycle général, dans le privé, est redoublant, tandis que dans le public, cette proportion vaut 16,7%.

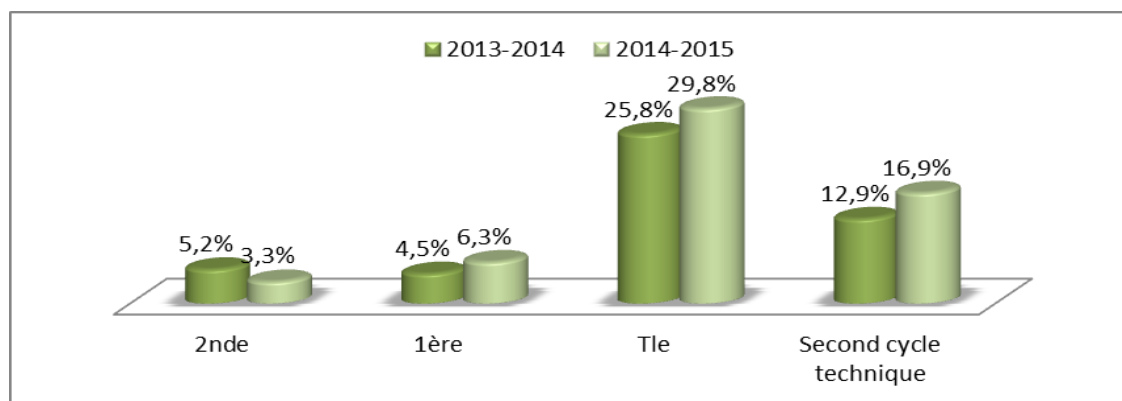
Au **Technique**, il y a relativement moins de redoublants qu'au second cycle général. Dans l'enseignement technique, en 2014-2015, 16,9% des élèves sont des

redoublants contre 12,9%, en 2013-2014. Dans ce cycle, il y a une hausse en termes de proportion de redoublants (**Graphique 126**).

Graphique 109: Proportion des redoublants par niveau dans le secondaire général en 2014-2015



Graphique 110: Proportion des redoublants par niveau dans le secondaire technique en 2013-2014 et 2014-2015



5-3-2. Le taux de redoublement

Le Taux de Redoublement de l'année (**t**) est un taux de flux qui se calcule en divisant le nombre de redoublants d'un niveau donné au cours de l'année scolaire (**t+1**) par le nombre des élèves qui était

inscrit dans le même niveau, au cours de l'année scolaire précédente (**t**). Cet indicateur peut s'analyser comme une probabilité de redoublement si les conditions scolaires ne varient pas.

Au primaire, le Taux de Redoublement a connu une baisse plus importante que les deux années antérieures. En effet, il passe de 19,9% en 2012-2013 à 16,1% en 2013-2014 soit une baisse de 3,8%. Ce qui signifie que dans les mêmes conditions de scolarité, environ 16 élèves sur 100 redoubleront dans le primaire (**Graphique 127**).

Le Taux de Redoublement des filles, en 2013-2014, est de 15,9% et est en baisse de 3,8% par rapport à 2012-2013 tandis que celui des garçons est de 16,4% avec un recul de 3,7%. Quoique la différence ne soit pas très importante, le redoublement est plus accentué chez les garçons que chez les filles (**Tableau 21**).

Graphique 111: Evolution du taux de redoublement du primaire de 2010-2011 à 2013-2014

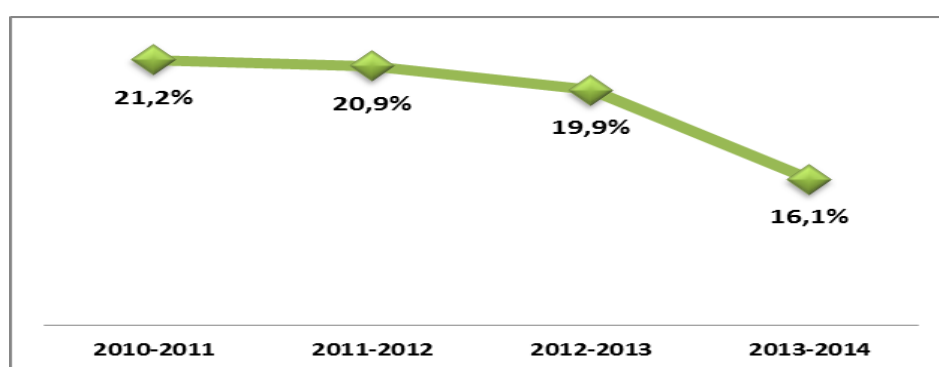


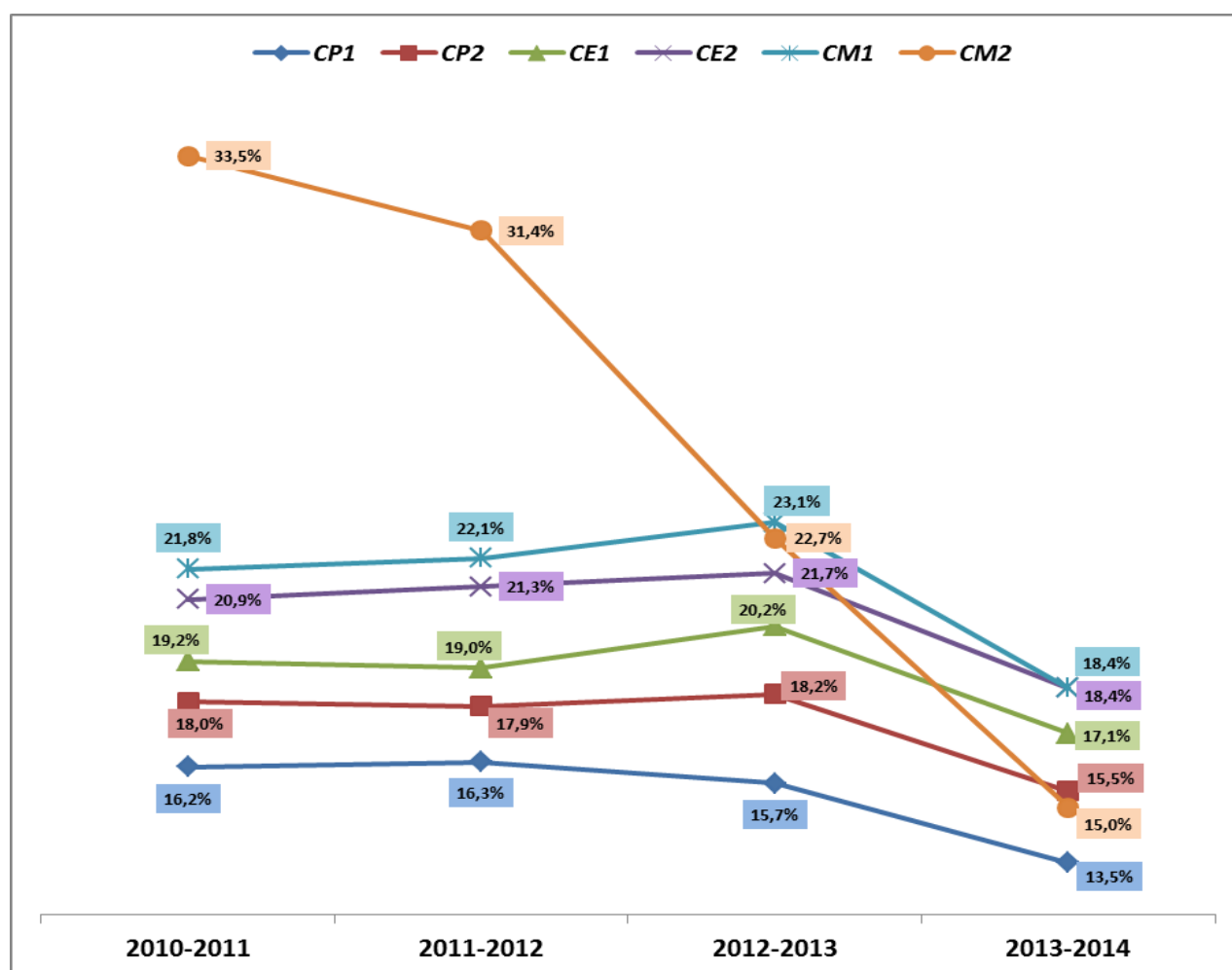
Tableau 21: Taux de redoublement selon le sexe dans le primaire de 2010-2011 à 2013-2014

| | 2010-2011 | 2011-2012 | 2012-2013 | 2013-2014 |
|--------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| FILLES | 20,9% | 20,6% | 19,7% | 15,9% |
| GARCONS | 21,4% | 21,2% | 20,1% | 16,4% |
| ENSEMBLE PRIMAIRE | 21,2% | 20,9% | 19,9% | 16,1% |

Tous les niveaux d'études du primaire enregistrent une baisse du Taux de Redoublement. Au CM2, la baisse rapide se poursuit. En effet, ce taux, à ce niveau, est passé de 22,7% en 2012-

2013 à 15,0% en 2013-2014. A tous les niveaux du primaire, il est en dessous de 19% en 2013-2014. Ceux du CP1 et du CM2 sont les plus bas avec respectivement 13,5% et 15,0% (**Graphique 128**).

Graphique 112: Evolution des taux de redoublement par niveau d'études dans le primaire

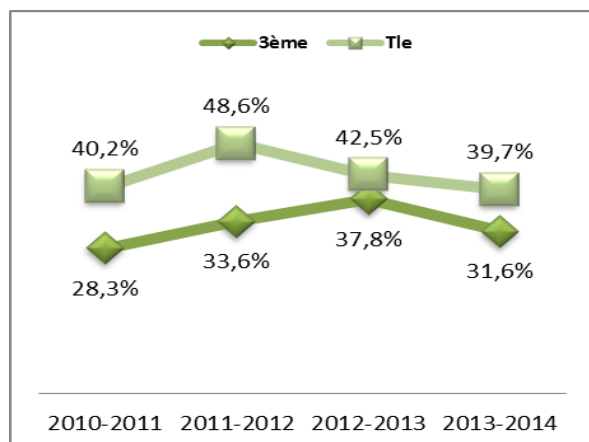


Tout comme au CM2, les taux de redoublement des autres classes d'examens du système éducatif sont en baisse. Cependant ceux de Troisième et de Terminale demeurent au-dessus de 30%.

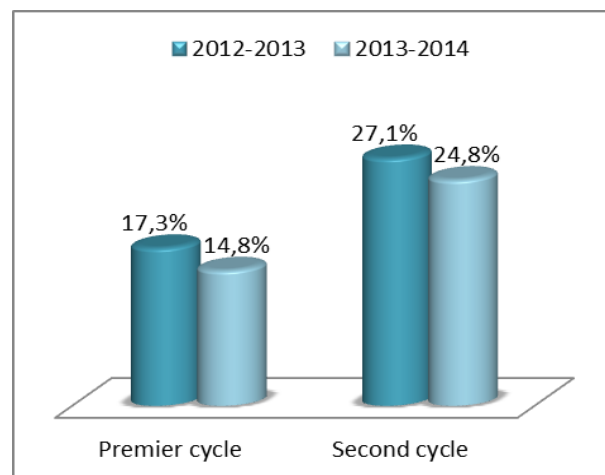
En 2013-2014, le **premier cycle** enregistre un taux de redoublement de 14,8%. Ce taux est en baisse par rapport à celui de 2012-2013.

Le **second cycle général** a également connu un recul de plus de 2 points, passant de 27,1% à 24,8%. Cela s'explique par les campagnes de sensibilisation entreprises par le Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique en faveur du non redoublement.

Graphique 113: Evolution des taux de redoublement des classes d'examen du secondaire général de 2010-2011 à 2013-2014



Graphique 114: Taux de redoublement du premier et du second cycle du secondaire général



5-4. Résultats aux examens

Les résultats aux examens sont en augmentation continue depuis 2012.

Graphique 115: Evolution des résultats aux examens de l'enseignement général

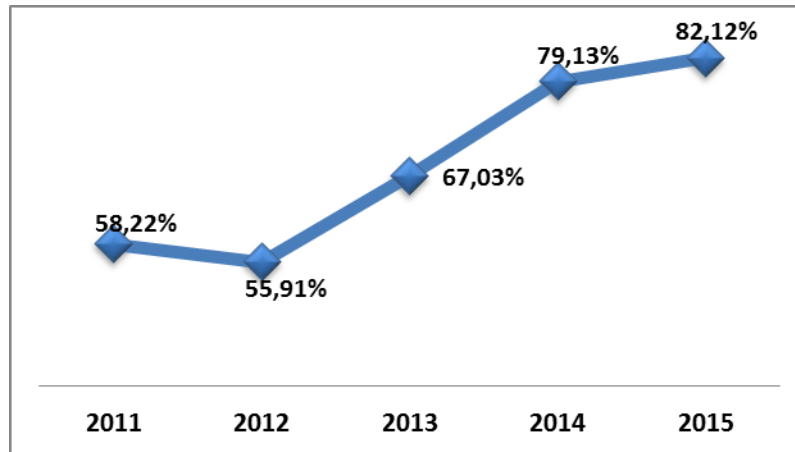
| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------|--------|--------|--------|--------|---------------|
| CEPE | 58,22% | 55,91% | 67,03% | 79,13% | 82,12% |
| BEPC | 17,34% | 17,14% | 40,17% | 57,43% | 58,62% |
| BAC | 20,59% | 25,13% | 33,58% | 36,23% | 39,66% |

5-4-1 Les résultats au CEPE

En 2015, sur les 413 515 candidats inscrits, 409 120 se sont présentés à l'examen du CEPE. Sur ce nombre de candidats présents, 82,12% ont été déclarés admis. Ce taux de réussite est

en hausse de près de 3 points par rapport à celui de 2014 et d'environ 24 points par rapport à 2011 (**Graphique 132**).

Graphique 116: Evolution du taux de réussite au CEPE de 2011 à 2015



De 2014 à 2015, le taux de réussite au CEPE des filles est passé de 78,09% à 81,38%, soit une augmentation de 3,29 points. Quoique plus élevé, le taux de réussite des garçons croît moins vite que celui des filles. En effet, de 2014 à 2015, le taux de réussite des garçons est passé de 79,94% à 82,72%, soit 2,78 points.

Des quatre Directions Régionales ayant obtenu plus de 90% de taux de réussite au CEPE 2015, la DRENET de Séguéla est en tête avec 94,04%. De plus, dans cette DRENET, les filles ont obtenu un taux de réussite (96,47%) plus élevé que celui des garçons

5-4-2 Les résultats au BEPC

De 2014 à 2015, le taux de réussite au BEPC est passé de 57,43% à 58,62% soit une hausse de 1,19% (**Graphique 133**). En 2015, les garçons ont un taux

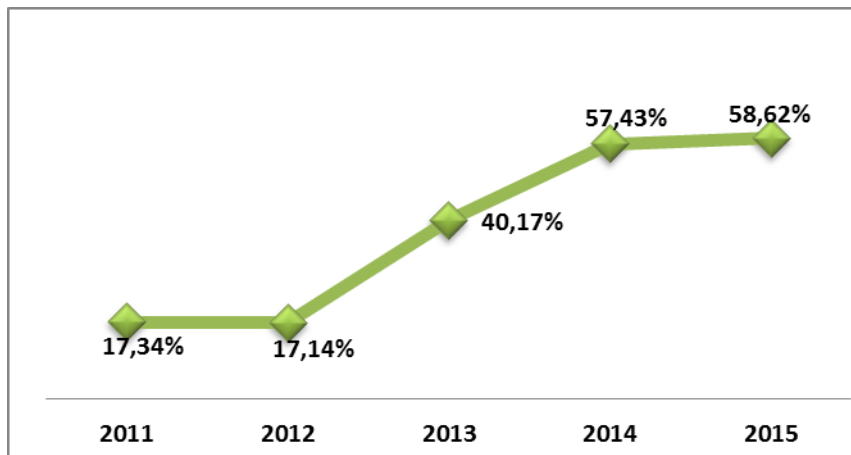
(92,58%). Cette DRENET est suivie de celles de Mankono (92,11%), d'Abidjan3 (90,26%) et de Dabou (90,21%).

Cependant, la DRENET d'Odienné enregistre le taux de réussite le plus bas avec 54,92%. Ce résultat nécessite qu'on s'y intéresse d'autant plus que cette Direction Régionale a occupé la première place au plan national en 2014 avec 95,66% au CEPE.

Au titre de l'année scolaire 2015-2016, ce sont 335 987 élèves que le MENET devra affecter en sixième tant dans les établissements secondaires publics que privés agréés à cet effet.

de réussite de 60,14%, contre celui des filles qui est de 56,5%.

Graphique 117: Evolution du taux de réussite au BEPC de 2011 à 2015



Le nombre de candidats présents à l'examen du BEPC en 2015 est de 280 359 contre 280 255 en 2014. Le nombre d'admis est, quant à lui, passé de 160 957 à 164 346 de 2014 à 2015. La Direction Régionale d'Abidjan 3 enregistre le plus grand nombre de candidats présents, soit 20 466 candidats et présente un taux de réussite de 68,88%.

5-4-3 Le résultat au BAC

A la session de juin 2015, sur les 221 720 candidats inscrits, 205 133 candidats se sont effectivement présentés à l'examen du baccalauréat ; ce qui correspond à 7,48% de candidats inscrits absents. La majorité des candidats provient de l'enseignement général, soit environ 8 candidats sur 10.

Les DRENET de Sassandra, Boundiali et Duekoué enregistrent respectivement 76,8%, 75,2% et 71,55% de taux de réussite au BEPC 2015. Elles occupent ainsi les premiers rangs au classement des Directions Régionales. A contrario, les DRENET de Bouna, Minignan et Ferkessédougou occupent les trois dernières places à ce classement avec respectivement 37,92%, 37,14% et 34,1%.

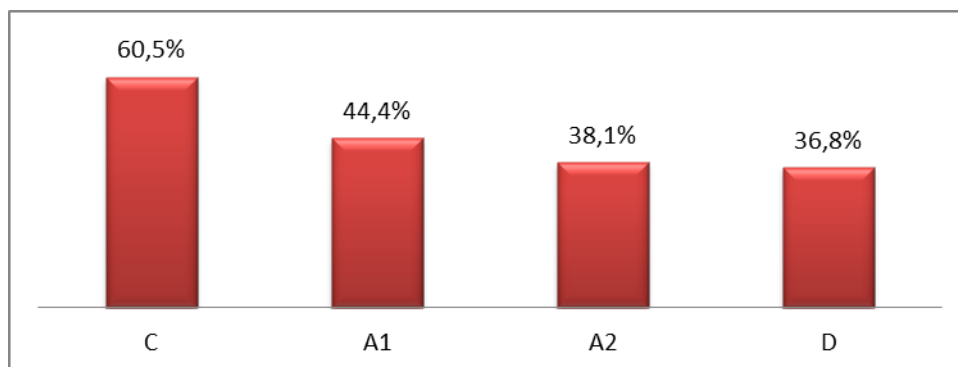
Avec 39,66 % d'admis, le taux de réussite global à cette session s'est amélioré par rapport à celui de 2014 qui était inférieur de 3 points. Cette session a permis donc à 81 473 candidats de devenir bacheliers. Parmi ces nouveaux bacheliers, l'on compte 45% de filles.

Les garçons et les filles réussissent au Bac dans les mêmes proportions. Toutefois, le taux de réussite des filles (39,90%) est légèrement plus élevé que celui des garçons (39,46%. Par ailleurs, les candidats au Bac technique réussissent mieux que les candidats au bac général (38,09% et 46,33% d'admis respectivement au Bac général et au Bac technique).

Cette amélioration du taux de réussite au Bac cache des disparités selon la série. En 2015, concernant le baccalauréat général, la série C

enregistre le plus fort taux de réussite avec 6 admis sur 10 candidats présents. Cependant, on observe en proportion de 8 points par rapport à l'année dernière. Quant à la série D, tout comme en 2014, elle enregistre le plus faible taux de réussite au Bac malgré une nette amélioration de 7 points par rapport à l'année dernière. Les séries littéraires A1 (44,4%) et A2 (38,1%) bien que connaissant des taux de réussite plus élevés que celui de la série D, enregistrent une baisse par rapport à l'année dernière (**Graphique 134**).

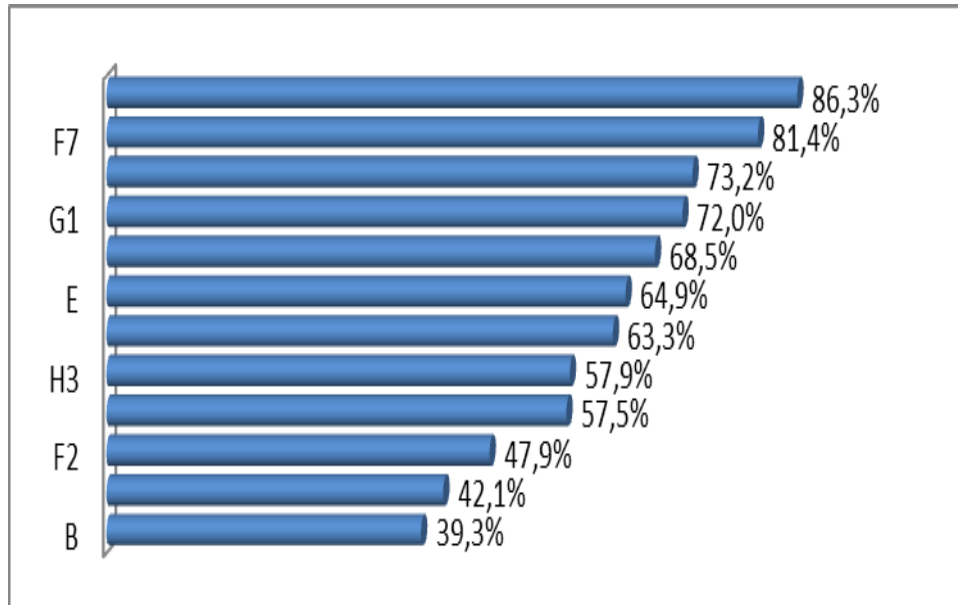
Graphique 118: Résultats du BAC général par série en 2015



Pour ce qui est du baccalauréat technique, en 2015, on observe une hausse générale des taux de réussite par rapport à l'année dernière pour toutes les séries sauf la série F2 qui a régressé en proportion. Les séries F4 et F7 sont celles qui enregistrent les

plus forts taux de réussite, soit plus de 8 admis sur 10 candidats présents. A l'opposé, la série B enregistre le plus faible taux de réussite avec environ 4 admis sur 10 candidats présents (**Graphique 135**).

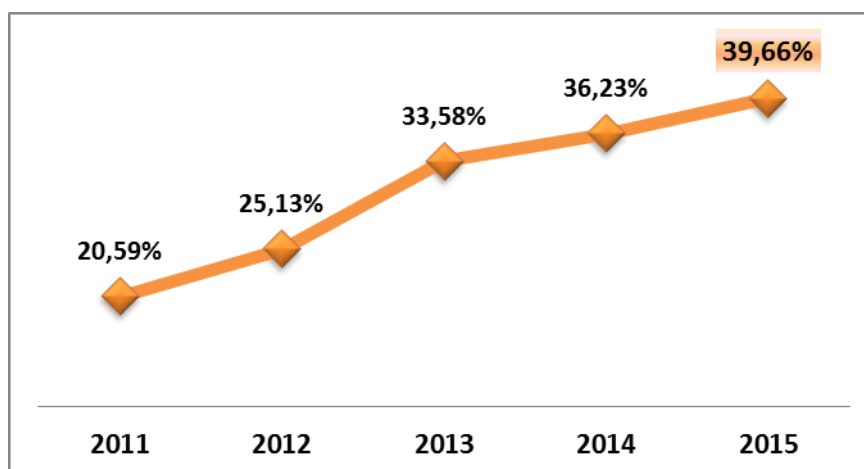
Graphique 119: Résultat au BAC technique 2015



Bien que le taux de réussite soit bas, le Bac connaît depuis plusieurs années une tendance générale à la hausse des taux de succès passant de 2 admis sur 10 candidats présents en 2011 à environ 4 admis sur 10 candidats présents en 2015 (**Graphique 136**). Sur

la période de 2011 à 2015, l'on constate donc que la proportion d'admis a doublé. Ce qui correspond à une amélioration de la performance du système éducatif concernant le secondaire second cycle.

Graphique 120: Evolution du taux de réussite au bac de 2011 à 2015



SIXIEME PARTIE : CAFOP ET CENTRES D'ALPHABETISATION



5. CENTRES D'ANIMATION ET DE FORMATION PEDAGOGIQUE ET CENTRES D'ALPHABETISATION

En plus des écoles et des établissements scolaires que le MENET a sous sa tutelle, il

s'occupe également de la gestion des CAFOP et des centres d'alphabétisation.

6-1. Les CAFOP

Les Centres d'Animation et de Formation Pédagogique sont des instituts spécialisés dans la formation des enseignants du

préscolaire et du primaire chargés de dispenser les cours dans les écoles publiques.

6-1-1. Localisation et capacité d'accueil des CAFOP

En Côte d'Ivoire, les CAFOP sont repartis sur l'ensemble du territoire. Chacune des grandes zones géographiques en possède. Ainsi, on trouve :

sur les 14 ont un internat en leur sein. Les CAFOP sont tous mixtes. Ils reçoivent aussi bien les hommes que les femmes (**Tableau 22**).

- Au nord : les CAFOP de Korhogo et d'Odienné ;
- Au sud : les CAFOP d'Abidjan, de Dabou, de Grand Bassam et d'Aboisso ;
- Au centre : les CAFOP de Bouaké, de Yamoussoukro et de Katiola ;
- A l'ouest : les CAFOP de Man, de Gagnoa et de Daloa ;
- A l'est : celui d'Abengourou.

La capacité d'accueil de certains CAFOP est largement dépassée. C'est le cas de ceux d'Abidjan, de Grand-Bassam et de Bouaké 1. En effet, le CAFOP d'Abidjan avec 1072 élèves-maîtres n'est plus un mini CAFOP comme prévu. D'ailleurs ce CAFOP n'est pas encore construit. Pour pallier en même temps cette situation et l'effectif pléthorique, les cours sont dispensés sur trois sites : Plateau, Adjamé 220 logements et Cocody cité des arts. Pour décongestionner le CAFOP de Grand-Bassam les cours se déroulent sur deux sites : Bassam et Vridi (Abidjan 2). Concernant le CAFOP de Bouaké 1, l'effectif de 448 élèves-maîtres n'est pas conforme au type prévu (mini). Les CAFOP de Bouaké 2, de Katiola et d'Odienné sont en

Il en existe en tout 14, regroupés en 3 types selon l'importance des effectifs des élèves-maîtres : les mini (150 élèves-maîtres), les moyens (280 élèves-maîtres) et les maxi (450 élèves-maîtres). Par ailleurs, les CAFOP fonctionnent selon 2 régimes : l'internat et l'externat. 10 CAFOP

réhabilitation. Par conséquent d'autres sites, principalement des écoles publiques reçoivent les élèves-maîtres. En un mot, il y a nécessité d'accroître d'une part le nombre

de CAFOP, et d'autre part de remédier à la discrimination existant entre les CAFOP ayant un internat et ceux qui n'en ont pas.

Tableau 22: Répartition des CAFOP selon la zone géographique, le type et le régime.

| Zone géographique | CAFOP | Type prévu | Régime | Effectifs actuels |
|-------------------|---------------|------------|----------------|-------------------|
| Nord | Korhogo | Moyen | Internat mixte | 279 |
| | Odienné | Mini | Externat | 240 |
| Sud | Abidjan | Mini | Externat | 1072 |
| | Aboisso | Mini | Internat mixte | 150 |
| | Dabou | Mini | Internat mixte | 160 |
| | Grand- Bassam | Mini | Internat mixte | 671 |
| Centre | Bouaké 1 | Mini | Internat mixte | 448 |
| | Bouaké 2 | Maxi | Internat mixte | 300 |
| | Katiola | Mini | Externat | 374 |
| | Yamoussoukro | Maxi | Internat mixte | 451 |
| Ouest | Daloa | Mini | Internat mixte | 193 |
| | Gagnoa | Moyen | Internat mixte | 288 |
| | Man | Mini | Externat | 482 |
| Est | Abengourou | Moyen | Internat mixte | 289 |

6-1-2. Conditions de recrutement et de formation des élèves-maîtres

L'accès aux différents CAFOP se fait par voie de concours. Peut faire acte de candidature, tout ivoirien âgé de 18 ans au moins et de 36 ans au plus. Dans le souci de former des enseignants capables de donner un enseignement de qualité aux élèves, depuis 2012, les postulants à l'entrée au CAFOP doivent être titulaires

non plus du BEPC comme c'était le cas, mais du BAC ou d'un diplôme équivalent. Après admission, ils sont affectés pour leur formation, dans les CAFOP selon la capacité d'accueil de ceux-ci. Pour le moment, les recrutements ne se font pas de façon régionale.

En 2014-2015, l'ensemble des 14 CAFOP ont accueilli 5397 élèves-maîtres dont 2474

filles soit 46% de l'effectif total répartis comme suit :

Tableau 23: Répartition des élèves-maîtres par CAFOP

| CAFOP | Elèves-maitres Hommes | Elèves-maitres Femmes | Total Elèves-maitres |
|----------------------|-----------------------|-----------------------|----------------------|
| ABENGOUROU | 187 | 102 | 289 |
| ABIDJAN | 430 | 642 | 1072 |
| ABOISSO | 73 | 77 | 150 |
| BOUAKE 1 | 201 | 247 | 448 |
| BOUAKE 2 | 187 | 113 | 300 |
| DABOU | 77 | 83 | 160 |
| DALOA | 96 | 97 | 193 |
| MAN | 370 | 112 | 482 |
| GAGNOA | 185 | 103 | 288 |
| GRAND-BASSAM | 199 | 472 | 671 |
| KATIOLA | 297 | 77 | 374 |
| KORHOGO | 170 | 109 | 279 |
| ODIENNE | 203 | 37 | 240 |
| YAMOOUSSOUKRO | 248 | 203 | 451 |
| TOTAL GENERAL | 2923 | 2474 | 5397 |

La formation des élèves-maîtres dure deux ans dont une année théorique au CAFOP sanctionnée par le diplôme d'instituteur adjoint stagiaire (DIAS) ou par le diplôme d'instituteur stagiaire (DIS) et une année de stage dans les écoles d'affectation où ils sont en responsabilité de classe. A la fin de cette deuxième année pratique, ils subissent l'examen de titularisation pour l'obtention du certificat d'aptitude pédagogique (CAP) leur permettant de devenir instituteurs ordinaires (IO) pour ceux qui ont le BAC. Les titulaires du BEPC

obtiennent, suite à leur titularisation, le Certificat Élémentaire d'Aptitude Pédagogique (CEAP) pour être des instituteurs adjoints (IA).

Les conditions d'encadrement des élèves-maîtres ne respectent pas la norme idéale qui est de 15 élèves par classe. Sur les 14 CAFOP, seul le ratio élève/ salle de classe du CAFOP de Yamoussoukro est conforme à la norme (15 élèves/salle de classe). Le ratio élèves/maître des autres CAFOP oscille Entre 18 et 154 (Tableau 24).

Tableau 24: Ratio Elèves-maître/salle de classe

| CAFOP | Total Elèves-maîtres | Total Salle de classe | Ratio Elèves/Salle de classe |
|--------------|----------------------|-----------------------|------------------------------|
| ABENGOUROU | 289 | 12 | 25 |
| ABIDJAN | 1072 | 7 | 154 |
| ABOISSO | 150 | 8 | 19 |
| BOUAKE 1 | 448 | 10 | 45 |
| BOUAKE 2 | 300 | 8 | 38 |
| DABOU | 160 | 9 | 18 |
| DALOA | 193 | 7 | 28 |
| MAN | 482 | 12 | 41 |
| GAGNOA | 288 | 12 | 24 |
| GRAND-BASSAM | 671 | 6 | 112 |
| KATIOLA | 374 | 5 | 75 |
| KORHOGO | 279 | 12 | 24 |
| ODIENNE | 240 | 6 | 40 |
| YAMOISSOUKRO | 451 | 32 | 15 |

6-1-3. Le personnel enseignant

Pour enseigner dans les CAFOP, il faut être titulaire d'un CAP/CAFOP. Ce diplôme s'obtient à l'issue d'une formation de deux (2) ans à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) section 4. Peut faire acte de candidature au concours d'entrée dans cette structure, tout Instituteur Ordinaire ayant au moins trois (3) années d'ancienneté dans cet emploi.

En 2014 -2015, les 5397 élèves-maîtres ont été encadrés par 1252 enseignants dont 396 femmes toutes disciplines confondues : Français, Mathématiques, Sciences, Histoire et Géographie, Psychopédagogie, Education physique et sportive, Education aux Droits de l'Homme et à la Citoyenneté, Activité d'expression et de création et Communication audio-visuelle (**Tableau 25**).

Tableau 25 : Répartition des enseignants par CAFOP

| CAFOP | TOTAL ENSEIGNANTS | ENSEIGNANTES |
|----------------------|-------------------|--------------|
| ABENGOUROU | 144 | 35 |
| ABIDJAN | 130 | 77 |
| ABOISSO | 82 | 20 |
| BOUAKE 1 | 56 | 0 |
| BOUAKE 2 | 47 | 10 |
| DABOU | 113 | 48 |
| DALOA | 67 | 17 |
| MAN | 250 | 98 |
| GAGNOA | 80 | 15 |
| GRAND-BASSAM | 106 | 47 |
| KATIOLA | 34 | 4 |
| KORHOGO | 43 | 2 |
| ODIENNE | 25 | 5 |
| YAMOISSOUKRO | 75 | 18 |
| TOTAL GENERAL | 1252 | 396 |

6-1-4. Etat des salles de classe des CAFOP

Dans les 14 CAFOP, on recense en tout 146 salles de classe dont 134 sont en bon état et 12 en mauvais état. Toutes les 9 salles dont dispose le CAFOP de Dabou sont en mauvais

état. Quant au CAFOP d'Odienné, sur les 6 salles de classe disponibles, 3 sont en mauvais état(**Tableau26**).

Tableau 26: Répartition des salles de classe selon l'état

| CAFOP | SALLES DE CLASSE EN BON ETAT | SALLES DE CLASSE EN MAUVAIS ETAT | TOTAL SALLES DE CLASSE |
|----------------------|------------------------------|----------------------------------|------------------------|
| ABENGOUROU | 12 | 0 | 12 |
| ABIDJAN | 7 | 0 | 7 |
| ABOISSO | 8 | 0 | 8 |
| BOUAKE 1 | 10 | 0 | 10 |
| BOUAKE 2 | 8 | 0 | 8 |
| DABOU | 0 | 9 | 9 |
| DALOA | 7 | 0 | 7 |
| MAN | 12 | 0 | 12 |
| GAGNOA | 12 | 0 | 12 |
| GRAND-BASSAM | 6 | 0 | 6 |
| KATIOLA | 5 | 0 | 5 |
| KORHOGO | 12 | 0 | 12 |
| ODIENNE | 3 | 3 | 6 |
| YAMOISSOUKRO | 32 | 0 | 32 |
| TOTAL GENERAL | 134 | 12 | 146 |

6-2. Les centres d'alphabétisation

L'alphabétisation est un élément important de l'Indice de Développement Humain (IDH) du PNUD. Son taux est pris en compte dans le calcul de l'IDH. En effet, une bonne qualité de vie et une espérance de vie acceptable sont favorisées par un bon niveau d'éducation.

C'est pourquoi , le MENET, à travers la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (DAENF) et avec

l'appui des Partenaires Techniques et Financiers, s'est engagé à éradiquer l'analphabétisme qui touche une frange importante de la population constituée essentiellement d'enfants non scolarisés , de jeunes et d'adultes qui ont dépassé l'âge de fréquenter l'école primaire.

6-2-1. Différents types d'alphabétisation

Il existe plusieurs types d'alphabétisation :

▪ L'alphabétisation traditionnelle

C'est l'alphabétisation classique qui consiste à faire acquérir les mécanismes de la lecture, de l'écriture et du calcul sur le modèle de l'éducation formelle. Ainsi, dans

les programmes, l'on utilise très souvent les manuels du cycle primaire pour apprendre à lire, à écrire et à calculer aux adultes.

▪ L'alphabétisation fonctionnelle

Ce type d'alphabétisation s'étend au-delà de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul et couvre d'autres champs d'intérêt. Il peut s'agir de l'apprentissage de compétences pratiques liées aux activités, à l'environnement, à la santé, à la nutrition ou aux soins des enfants...

L'alphabétisation fonctionnelle cherche à améliorer la productivité (quantité et qualité des produits) et la compétitivité (rapport qualité /prix) des apprenants à travers les différents apprentissages. Les programmes sont dès lors intégrés aux projets ou aux opérations de développement.

▪ L'alphabétisation de conscientisation

Elle se propose comme finalité, la libération politique des couches analphabètes opprimées, en les amenant à prendre conscience de leur condition de vie et de travail. Le programme élaboré à partir des préoccupations quotidiennes et des aspirations des populations concernées va incorporer l'éducation civique où sont abordés les aspects juridiques, l'enseignement d'attitudes et de valeurs

comme la confiance en soi, la prise de conscience de sa place dans la communauté.

Pour l'élimination de l'analphabétisme, la côte d'Ivoire a opté pour l'alphabétisation fonctionnelle parce qu'elle constitue d'une part une base solide pour l'atteinte des OMD et de l'Education Pour tous (EPT) et d'autre part, elle permet d'autonomiser les apprenants.

6-2-2. Profil et effectifs des apprenants et des animateurs :

▪ Les apprenants

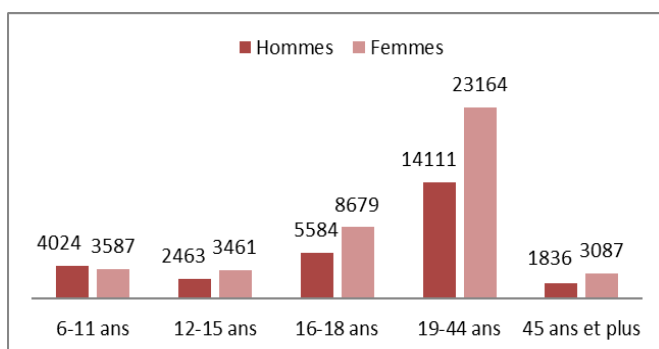
En Côte d'Ivoire, l'alphabétisation s'adresse aux enfants de neuf (9) à douze (12) ans non scolarisés ou peu scolarisés. Leur formation est axée sur le programme de l'alphabétisation de base. Suite à une évaluation et sur décision des autorités éducatives locales, les meilleurs d'entre eux pourront intégrer l'école formelle. Les adolescents de 13 ans et plus et les adultes de 45 ans et plus bénéficient d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle et d'éducation non formelle en vue de leur insertion socioprofessionnelle et leur autonomisation.

Cependant certains centres d'alphabétisation prennent des enfants de 6 à 11 ans qui reçoivent une formation sur le programme d'enseignement formel. Ils sont dans des salles de classe qui pourront être inscrites à la carte scolaire. Ces cas se rencontrent dans des localités où l'école formelle n'existe pas.

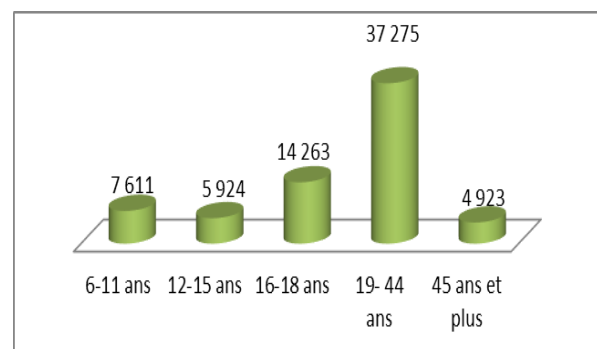
Au titre de l'année scolaire 2014-2015, les centres d'alphabétisation ont reçu 69 996

apprenants. Près de 60 apprenants sur 100 sont des femmes et quelle que soit la tranche d'âge, elles sont majoritaires sauf chez les apprenants de 6 à 11 ans (**Graphique 137**). C'est dire qu'elles sont le plus confrontées non seulement à la sous scolarisation mais aussi à la déscolarisation. En outre, l'âge des apprenants varie entre 6 et 45 ans et plus. Le nombre des apprenants âgés de 19 à 44 ans est le plus élevé (37 275 apprenants soit un peu plus de la moitié des apprenants). Cette forte proportion pourrait s'expliquer par le fait que la tranche d'âge des 19-44 ans est active. C'est donc une population qui a besoin de formation pour mener des activités génératrices de revenus. 7 611 apprenants soit environ 11% de l'ensemble des apprenants ont entre 6 et 11 ans (**Graphique 138**). Le système formel qui devrait les accueillir ne leur est pas accessible

Graphique 121: Nombre d'apprenants selon le genre et la tranche d'âge



Graphique 138: Répartition des apprenants selon les tranches d'âge



Par ailleurs, les effectifs du niveau 1 de l'alphabétisation représentent près des 2/3 des apprenants (64,59%). Plus on avance en niveau, plus les effectifs baissent. La post-alphabétisation qui est pourtant une

étape primordiale du processus d'alphabétisation ne renferme que 8 012 apprenants soit moins de 12% des apprenants (**Tableau 27**).

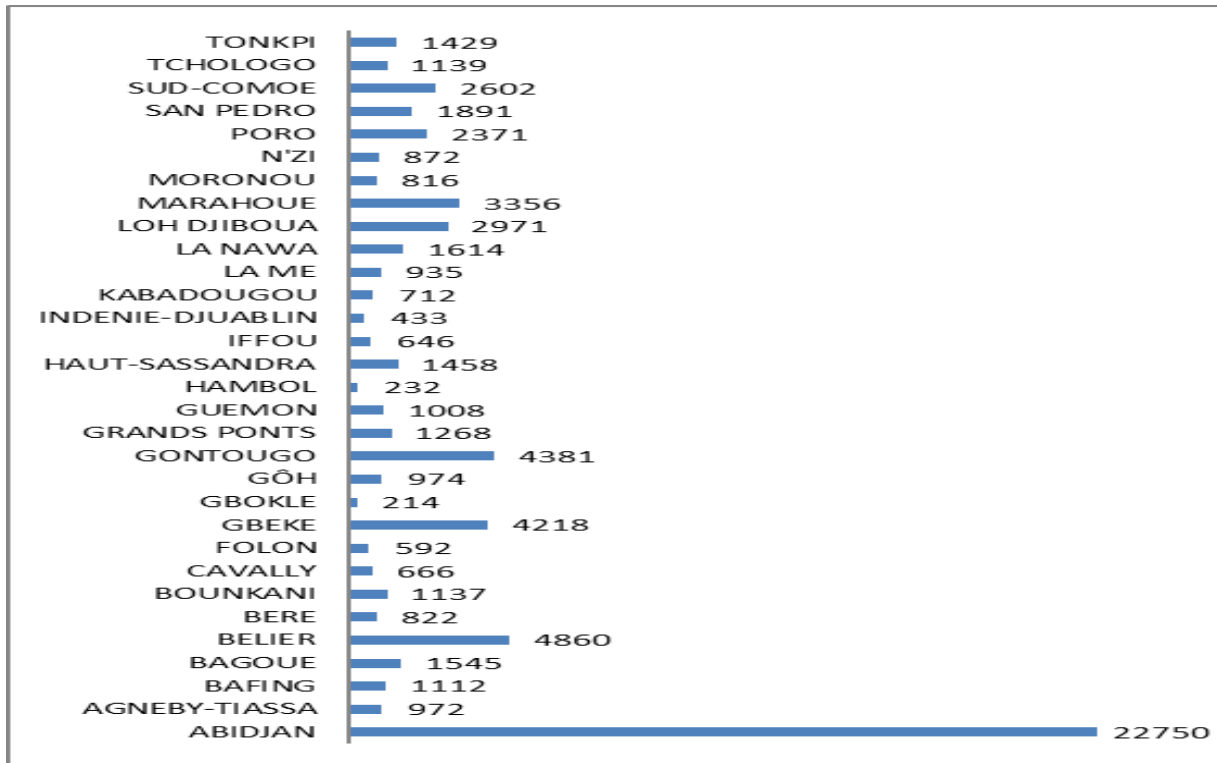
Tableau 27: Répartition des effectifs apprenants selon le niveau

| NIVEAUX | EFFECTIFS APPRENANTS | |
|-----------------------------|----------------------|--------|
| | Total | Femmes |
| Niveau 1 | 45 213 | 27 120 |
| Niveau 2 | 16 771 | 10 118 |
| Post alphabétisation | 8 012 | 4 740 |
| Total | 69 996 | 41 978 |

De plus, près du tiers des apprenants (22 750) se trouve à Abidjan. Cette forte concentration s'explique par le fait que savoir lire et écrire s'imposent en ville. Dans les autres régions, leur nombre est peu élevé. Dans certaines, il n'atteint pas la barre des 1000 apprenants, preuve du peu d'intérêt des populations pour l'alphabétisation (**Graphique 139**).

Enfin, l'analyse des données collectées révèle que sur les 69 996 apprenants, 43 802 soit environ 63% se trouvent en zone urbaine. On y observe donc un engouement pour les séances d'alphabétisation.

Graphique 122: Nombre d'apprenants par régions



▪ Les animateurs

Ce sont généralement des bénévoles désignés par les communautés elles – mêmes pour dispenser les différentes formations ou bien des personnes recrutées par les promoteurs. En 2014-2015, 5733 animateurs dont 865 femmes se sont chargés de la formation des 69 996 apprenants recensés, soit un ratio de 8 apprenants par animateur. Le niveau minimum requis pour être animateur est la

classe de 3^e. Cependant, 28,74% des animateurs n'ont fait que les études primaires et 27,05%, des études supérieures. Une infime proportion est constituée d'autodidactes et de néo-alphabètes (graphique 4). Par ailleurs, un peu plus de la moitié des animateurs (2 969 dont 480 femmes) interviennent au niveau 1 et 1 088 dans la post-alphabétisation, soit moins de 20% (Graphique 140 et Tableau 28).

Graphique 123: Répartition des animateurs selon le niveau d'études

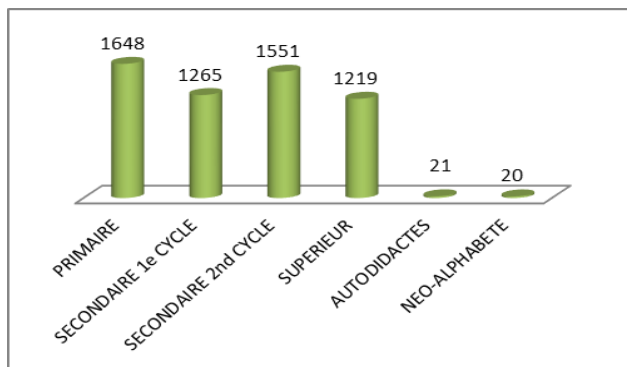


Tableau 28: Répartition des animateurs selon les niveaux

| NIVEAUX | EFFECTIFS ANIMATEURS | |
|----------------------|----------------------|--------|
| | Total | Femmes |
| Niveau 1 | 2 969 | 480 |
| Niveau 2 | 1676 | 268 |
| Post alphabétisation | 1 088 | 117 |
| Total | 5 733 | 865 |

6-2-3. Fonctionnement et gestion des centres d'alphabétisation

Pendant l'enquête statistique, il a été recensé 2607 centres d'alphabétisation dont 868 en milieu rural et 1709 en milieu urbain. Quelle que soit la zone

| NIVEAUX | EFFECTIFS ANIMATEURS | |
|----------------------|----------------------|--------|
| | Total | Femmes |
| Niveau 1 | 2 969 | 480 |
| Niveau 2 | 1676 | 268 |
| Post alphabétisation | 1 088 | 117 |
| Total | 5 733 | 865 |

(Tableau 29).

Tableau 29: Nombre de centres selon le milieu et l'initiative

| MILIEU | INITIATIVE | | TOTAL |
|----------------------|---------------------|---------------|-------|
| | Initiative privée | Projet public | |
| RURAL | Initiative privée | 658 | 898 |
| | Projet public | 240 | |
| | Total rural | 898 | |
| URBAIN | Initiative privée | 1600 | 1709 |
| | Projet public | 109 | |
| | Total urbain | 1709 | |
| TOTAL GENERAL | | 2607 | |

Il n'existe pas, en tant que tel, de centres spécialement construits pour les séances d'alphabétisation. Ces séances se déroulent généralement dans des locaux provisoires, dans les écoles publiques et 415 se trouvent dans les écoles privées. Par

ailleurs, 1991 centres, soit un peu plus des 3 / 4 des centres fonctionnent sans être créés par le DAENS. Malgré cette situation, les animateurs de 2512 centres (environ 97 %) sont encadrés par les conseillers d'Inspection de l'Enseignement primaire chargés de l'Alphabétisation (CIEPA) (Tableaux 30 et 31).

| MILIEU | INITIATIVE | | TOTAL |
|----------------------|---------------------|---------------|-------|
| | Initiative privée | Projet public | |
| RURAL | Initiative privée | 658 | 898 |
| | Projet public | 240 | |
| | Total rural | 898 | |
| URBAIN | Initiative privée | 1600 | 1709 |
| | Projet public | 109 | |
| | Total urbain | 1709 | |
| TOTAL GENERAL | | 2607 | |

Tableau 30: Caractéristique du local d'alphabétisation selon le milieu

| Milieu | Caractéristiques du local d'alphabétisation | | | |
|--------|---|----------------|-------------------|-------------------------|
| | Ecoles publiques | Ecoles privées | Abris provisoires | Autres caractéristiques |
| Rural | 623 | 46 | 175 | 54 |
| Urbain | 1024 | 369 | 110 | 205 |

Tableau 31: Nombre et proportion de centres agréés par la DAENF et encadrés par les CIEPA selon le milieu

| Milieu | Agréés par la DAENF | % de centres agréés | Encadrés par un CIEPA | % de centres encadrés |
|--------|---------------------|---------------------|-----------------------|-----------------------|
| Rural | 93 | 10,35% | 856 | 95,32% |
| Urbain | 522 | 30,54% | 1656 | 96,89% |

SEPTIEME PARTIE : COÛT DE L'EDUCATION



7- COÛT DE L'ÉDUCATION

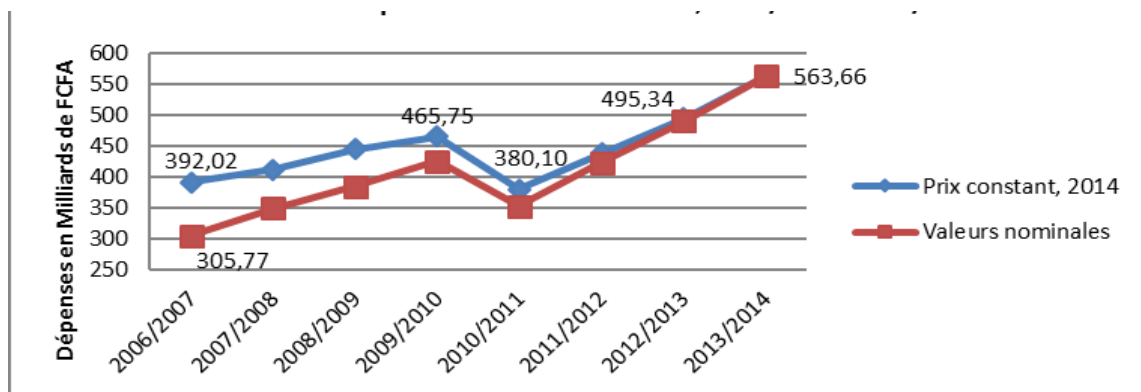
7-1. Financement de l'éducation

7-1-1 Financement par l'Etat

Les dépenses publiques exécutées, au prix de 2014, pour le sous-secteur éducation nationale et de l'enseignement technique, sont en augmentation sur la période de 2006-2007 à 2013-2014. Elles sont passées de 392 milliards de francs CFA en 2006-2007 à **564** milliards de FCFA en 2013-2014, soit une augmentation annuelle moyenne de 5,3%. Ces dépenses

représentent, sur la période, en moyenne 3,3% de la richesse nationale (PIB) et en moyenne 15,4% des dépenses totales de l'État. En 2011 toutefois, l'on observe une contraction de ces dépenses (très vite résorbée l'année qui a suivi) par rapport aux années antérieures en raison certainement de la crise postélectorale (**Graphique 141**).

Graphique 124: Evolution des dépenses totales du MENET de 2006-2007 à 2013-2014



Source : DAF et les calculs des auteurs

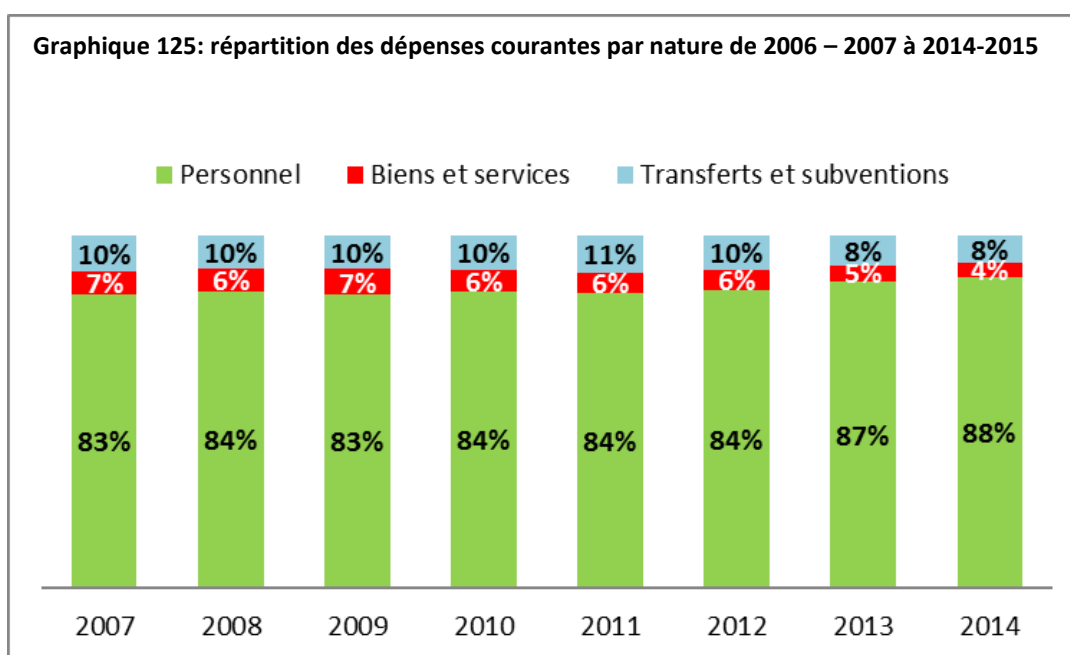
La répartition par nature de ces dépenses au prix de 2014, au cours des sept dernières années, indique une hausse des dépenses de fonctionnement (représentant en moyenne 96% des dépenses totales du MENET sur la période) et des dépenses d'investissement (représentant 4% des

dépenses totales du MENET sur la même période). De 359 milliards de F CFA en 2006-2007, elles sont passées à 534 milliards de F CFA en 2013-2014, soit une hausse absolue de 175 milliards de F CFA pour ce qui est des dépenses de fonctionnement.

En ce qui concerne les dépenses d'investissement, elles sont passées de et 26,2 milliards de F CFA en 2006-2007 à 29,7 milliards de F CFA en 2013-2014, soit une augmentation de 3,54 milliards de F CFA sur la période.

Aussi, la redistribution des dépenses courantes selon ses grandes composantes révèle que, sur la période de 2006-2007 à 2013-2014, les dépenses de personnel absorbent la part la plus importante de ces dépenses, en moyenne 85% des dépenses

totales de fonctionnement utilisées au MENET. Les dépenses en biens et services et les transferts se partagent les 15% restants. Les transferts comptent pour 9% du total des dépenses courantes. Quant aux dépenses en biens et services, elles sont en baisse et représentent 6% du total des dépenses courantes laissant ainsi peu de place au bon fonctionnement des établissements scolaires et aux services d'appui (**Graphique 142**).



Le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses-Projet Annuel de Performance (DPPD_PAP) est organisé autour des quatre programmes du budget programme afin d'assurer l'harmonisation et la cohérence des outils de la planification stratégique. Ce sont :

- ✓ Programme 1 : Administration Générale ;
- ✓ Programme 2 : Enseignement Préscolaire et Primaire ;
- ✓ Programme 3 : Enseignement Secondaire General et Technique ;

✓ Programme 4 : Alphabétisation et Education non Formelle.

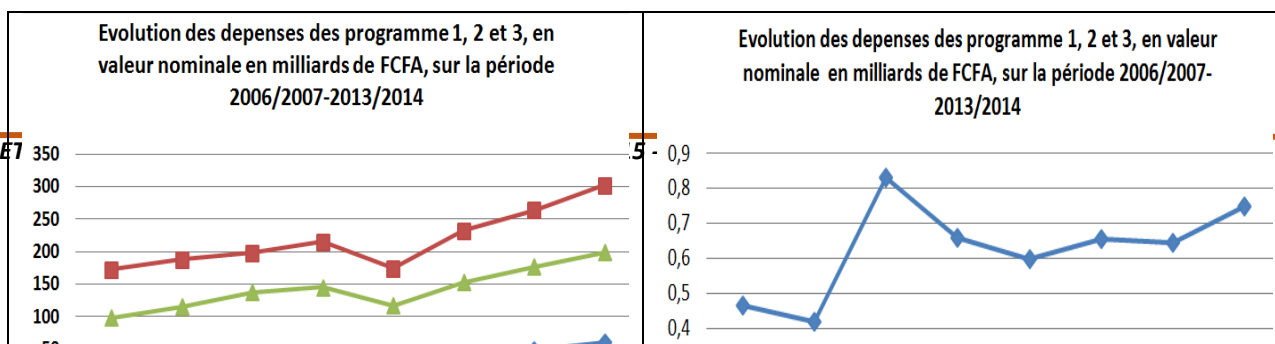
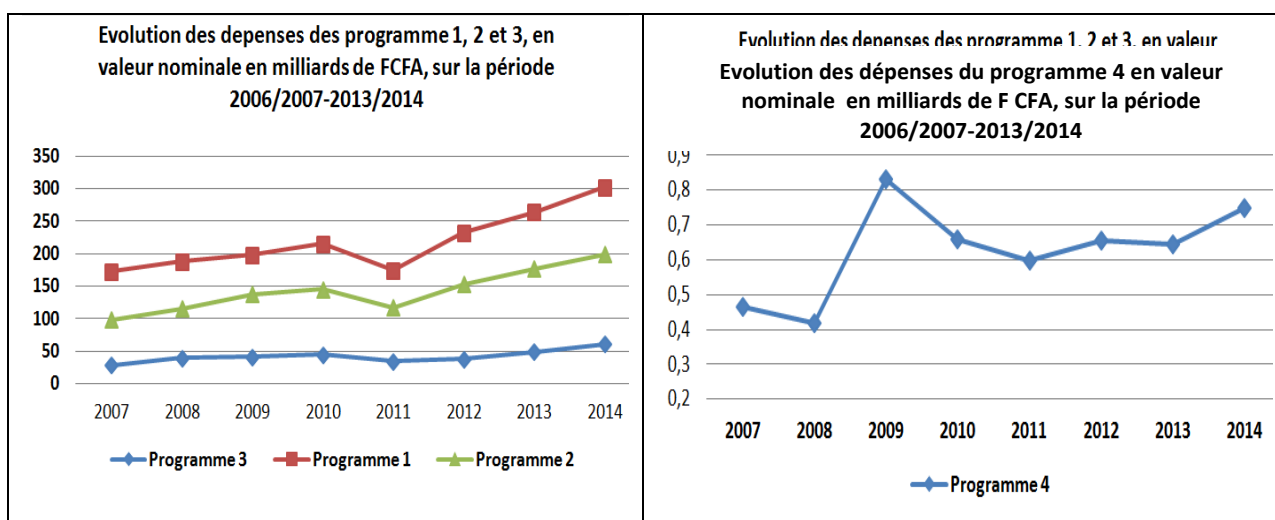
Sur les sept dernières années, les dépenses effectuées, au prix de 2014, dans chacun de ces programmes ont globalement augmenté :

- ❖ pour le programme 1 (Administration Générale), elles sont passées de 37,4 milliards de F CFA en 2006-2007 à 61,6 milliards de F CFA en 2013-2014, soit une augmentation de 24,2 milliards de F CFA sur la période ;
- ❖ pour le programme 2 (Enseignement Préscolaire et Primaire) de 221,2 milliards de F CFA en 2006-2007 à 302,3 milliards de F CFA en 2013-2014, soit un écart absolu de 81,1 milliards de F CFA sur la période ;

- ❖ pour le programme 3 (Enseignement Secondaire General et Technique), de 126 milliards de F CFA en 2006-2007 à 199 milliards de F CFA en 2013-2014, soit une hausse de 73 milliards de F CFA sur la période ;

- ❖ pour le programme 4 (Alphabétisation et Education non Formelle) de 0,64 milliards de F CFA en 2006-2007 à 0,75 milliards de F CFA en 2013-2014, soit une augmentation de 0,11 milliards de F CFA sur la même période. Seulement, l'évolution des dépenses de ce programme s'est faite presque en dents de scie (**Graphique 143**).

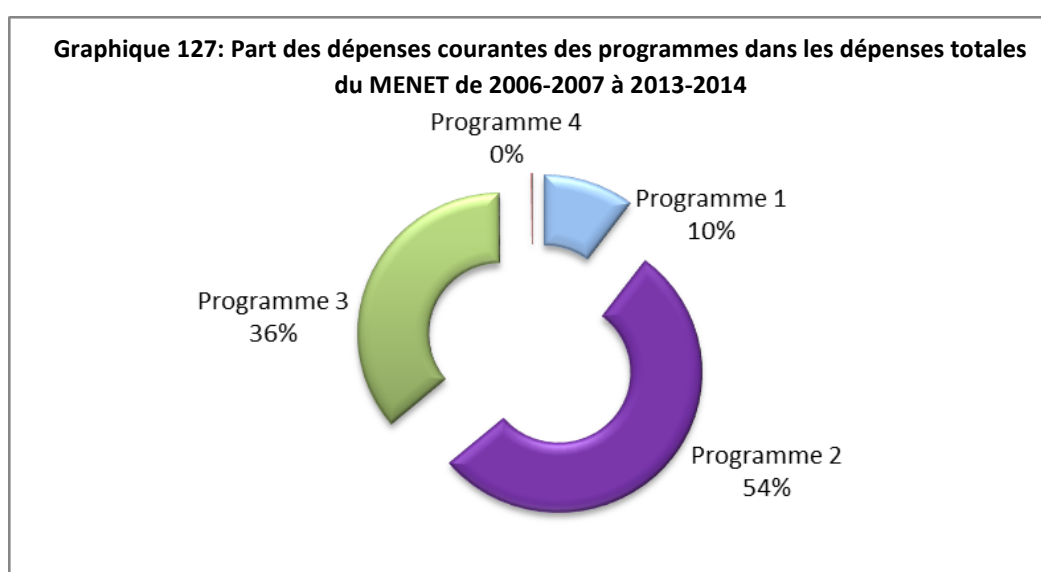
Graphique 126: répartition des dépenses courantes par nature de 2006 – 2007 à 2014-2015



Toutefois, il faut noter la prépondérance de la part du programme 1, Enseignement Préscolaire et Primaire dans la répartition du budget sur la même période. La part du programme Enseignement Préscolaire et Primaire représente en moyenne 53,6% sur cette période, celle du programme Enseignement Secondaire General et Technique 36,0%, celle du programme

Administration Générale 10,3% et celle du programme Alphabétisation et Education non Formelle 0,1%.

De plus, bien que le programme Alphabétisation et Education non Formelle soit important pour réduire le taux toujours élevé de l'analphabétisme en Côte d'Ivoire (43,8%), il reçoit très peu de fonds publics (**Graphique 144**).



La structure du budget vue par programme reste stable au cours de la période 2006-2007 à 2013-2014. La répartition des dépenses courantes par nature révèle que les dépenses de personnel sont les plus importantes pour tous les programmes. Elles représentent en moyenne :

- ✓ 69% des dépenses courantes dans le Programme 1,
- ✓ 92% des dépenses courantes dans le Programme 2,

- ✓ 79% des dépenses courantes dans le Programme 3 et
- ✓ Près de la moitié, 47% des dépenses courantes dans le Programme 4.

Au regard des dépenses totales mobilisées pour le MENET, l'État constitue la source principale de financement de l'éducation en Côte d'Ivoire. Sa contribution sur la période 2006-2007 à 2013-2014 représente en moyenne 99% des dépenses totales exécutées pour le MENET. Plus

spécifiquement, en ce qui concerne les dépenses d'investissement, l'Etat contribue pour 80% du total contre 20% pour le financement extérieur. Il y a sans doute toujours des raisons pour chercher à mobiliser des ressources extérieures

7-1-2. Autres sources de financement : les collectivités et les communautés

Les Communes, les Régions, les Districts, démembrements de l'Etat, disposent de ressources comprenant, d'une part, les subventions en provenance du budget national et d'autre part, des taxes et droits qui leur sont propres et des appuis de partenaires divers. De façon générale, il est très difficile d'estimer le montant des charges liées à l'éducation dans les

additionnelles afin de faciliter le développement du système éducatif. Mais il est sans doute aussi pertinent de ne pas arriver à un niveau de dépendance de l'extérieur qui serait un handicap pour le futur du système.

collectivités locales, soit que leurs budgets ne sont pas fonctionnels, soit que leurs participations ne sont pas toujours quantifiables en termes monétaires.

Par ailleurs, les communautés contribuent au financement par les constructions d'infrastructures scolaires, les équipements et autres. Toutes ces actions ne sont pas retracées.

7-2 Contribution des ménages au secteur de l'éducation

▪ Dépenses unitaires des familles selon le niveau d'éducation

L'analyse des données de l'Enquête sur le Niveau de Vie des Ménages (l'ENVM 2008) montre que les familles dépensent, en valeur monétaire de l'année 2013, en moyenne 75 117 F CFA par an pour scolariser un enfant. Ces dépenses croissent avec le niveau d'études des enfants. Elles passent de 39 390 F CFA par an dans le primaire à 386 665 F CFA par an dans le supérieur (soit environ 10 fois plus que pour un enfant au primaire). Ces dépenses passent de 104 389 francs CFA, au 1er cycle de l'enseignement secondaire

général à 155 292 F CFA au 2nd cycle du secondaire. Cette observation globale de croissance avec le niveau d'études connaît une exception avec le préscolaire qui, avec 81 783 F CFA par enfant scolarisé, coûte 2 fois plus aux familles que le primaire. Cela tient au poids important de l'enseignement privé et au fait que les familles qui décident de scolariser leurs enfants à ce niveau d'études sont en moyenne plus aisées que la population en général (**Tableau 32**).

Tableau 32: Estimation des dépenses d'éducation des familles, par niveau, 2013 FCFA, au prix 2013

| | Précolaire | Primaire | Secondaire général 1er cycle | Secondaire général 2nd cycle | ETFP | Supérieur | TOTAL |
|--|------------|----------|------------------------------|------------------------------|---------|-----------|-----------|
| Dépenses des ménages par enfant (prix 2013, FCFA) | 81 783 | 39 390 | 104 389 | 155 292 | 235 807 | 386 665 | 75 115 |
| Dépenses totales des ménages (prix 2013, million de FCFA) | 8 256 | 116 681 | 108 507 | 55 140 | 21 984 | 71 720 | 382 289 |
| Dépenses courantes publiques d'éducation (Million de FCFA) | 13 425 | 246 695 | 102 018 | 79 783 | 47 657 | 128 188 | 617 766 |
| Total dépenses d'éducation (Million de FCFA) | 21 682 | 363 376 | 210 525 | 134 924 | 69 641 | 199 908 | 1 000 055 |
| % des dépenses des familles en 2013 | 38% | 32% | 52% | 41% | 32% | 36% | 38% |
| % des dépenses des familles en 2007 | 37% | 27% | 46% | 44% | 29% | 32% | 34% |
| Indice (niveau d'étude/primaire) | 2,1 | 1,0 | 2,7 | 3,9 | 6,0 | 9,8 | |

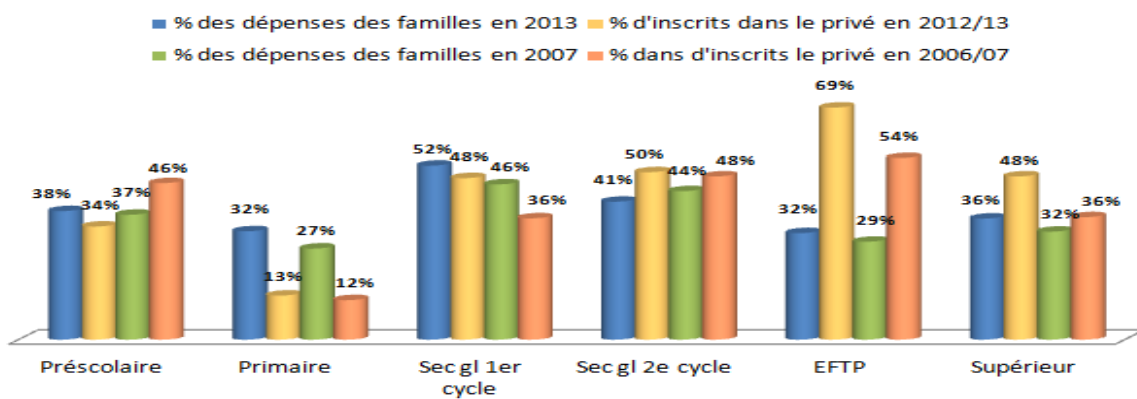
La contribution financière des familles à 38%, soit une augmentation de 4 pour l'éducation de correspond à des montants très substantiels. Ainsi, la dépense d'éducation supportée par les familles est estimée en 2013, à 382,3 milliards de FCFA, représentant 38 % de la dépense nationale d'éducation du pays au cours de cette même année. Cette part est plus élevée au niveau de l'enseignement secondaire général, avec 52% de la

à 38%, soit une augmentation de 4 points engendrés du fait de l'intérêt de plus en plus croissant des familles à scolariser leurs enfants, expliqueraient cette hausse. Cette forte demande d'éducation des familles semble beaucoup plus affichée pour l'enseignement de base. En effet, sur la même période, la part des dépenses des ménages dans la dépense nationale d'éducation est passée de 27% en 2007 à 32% en 2013, soit une hausse de 5 points. Dans le secondaire elle est passée de 46% à 52%, soit un accroissement de 6 points, comparativement aux autres niveaux d'éducation où la progression est relativement moindre, environ 4 points en moyenne (Graphique 145).

De 2007 à 2013, la part des dépenses des ménages dans la dépense nationale d'éducation s'est accrue, passant de 34% à 38%.

| | Précolaire | Primaire | Secondaire général 1er cycle | Secondaire général 2nd cycle | ETFP | Supérieur | TOTAL |
|--|------------|----------|------------------------------|------------------------------|---------|-----------|-----------|
| Dépenses des ménages par enfant (prix 2013, FCFA) | 81 783 | 39 390 | 104 389 | 155 292 | 235 807 | 386 665 | 75 115 |
| Dépenses totales des ménages (prix 2013, million de FCFA) | 8 256 | 116 681 | 108 507 | 55 140 | 21 984 | 71 720 | 382 289 |
| Dépenses courantes publiques d'éducation (Million de FCFA) | 13 425 | 246 695 | 102 018 | 79 783 | 47 657 | 128 188 | 617 766 |
| Total dépenses d'éducation (Million de FCFA) | 21 682 | 363 376 | 210 525 | 134 924 | 69 641 | 199 908 | 1 000 055 |
| % des dépenses des familles en 2013 | 38% | 32% | 52% | 41% | 32% | 36% | 38% |
| % des dépenses des familles en 2007 | 37% | 27% | 46% | 44% | 29% | 32% | 34% |
| Indice (niveau d'étude/primaire) | 2,1 | 1,0 | 2,7 | 3,9 | 6,0 | 9,8 | |

Graphique 128: Pourcentage des dépenses des familles dans les dépenses nationales d'éducation et proportion d'inscrits dans le privé: 2007 et 2013



Source : ENVM 2008, RESEN 2010 sur base ENVM 2002 et le calcul des auteurs

7-3. Décomposition du coût moyen par poste de dépense et niveau d'études

Pour l'éducation de leurs enfants, les familles contribuent aux dépenses d'éducation même quand l'école est publique. Les frais à leurs charges sont

composés de dépenses directes et de dépenses connexes telles que illustrées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 33: Les catégories de dépenses effectuées par les ménages pour l'éducation de leurs enfants

| | Dépenses directes | Dépenses connexes | Autres dépenses |
|-----------------------------|---|---|--|
| Paiements à l'école | - Droit frais d'inscription - Scolarité - Contribution activité préscolaire - Contribution COGES, APE - Les dépenses liées à l'établissement des pièces administratives pour la scolarisation des enfants | - Autres frais d'inscription | |
| Achats des familles | - Livres scolaires, cahiers et autres fournitures scolaires - Frais d'uniformes, de tenue de sport et autres tenues | | |
| Autres dépenses d'éducation | | - Répétiteurs, maître de maison, cours de renforcement - Nourriture, cantine, internat, pensionnat, et tuteur - Transport | - Autres dépenses scolaires (non spécifiées) |

Sources : ENV 2008

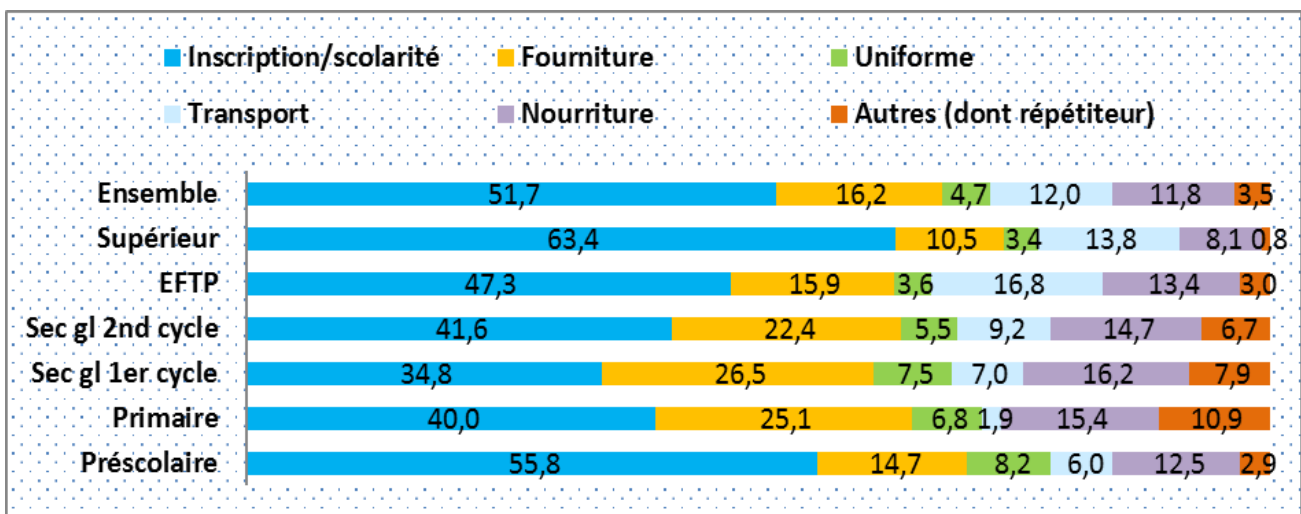
| | Dépenses directes | Dépenses connexes | Autres dépenses |
|---------------------|--|------------------------------|-----------------|
| Paiements à l'école | - Droit frais d'inscription - Scolarité - Contribution activité périscolaire - Contribution COGES, APE - Les dépenses liées à l'établissement des pièces administratives pour la scolarisation des enfants | - Autres frais d'inscription | |

L'analyse de la dépense moyenne des ménages par enfant en 2013, décomposées en ces différents postes, révèle qu'elle est principalement constituée à 52% en moyenne de droit d'inscription et de frais de scolarité. Les frais de fournitures scolaires, de transport et de nourriture comptent en moyenne pour 40%. Le reste des dépenses est consacré à l'uniforme, aux frais de répétiteur à domicile et aux cours de renforcement.

Une analyse plus détaillée montre que les droits d'inscription et frais de scolarité varient de 35% des dépenses des

ménages par enfant dans le secondaire général premier cycle à 63% dans le supérieur. Dans le primaire, ces dépenses représentent 40% de l'ensemble des dépenses. Les dépenses de fournitures varient selon les degrés d'enseignement : 14% de l'ensemble des dépenses au préscolaire, 25% au primaire et 27% au secondaire général premier cycle. Les dépenses pour les uniformes se situent entre 3% de l'ensemble des dépenses au supérieur à 8% au préscolaire. Pour le primaire, elles représentent 7% (Graphique 146).

Graphique 129: Décomposition du coût moyen (en %) par poste de dépense selon le niveau d'études en 2008



Conclusion

Ce rapport d'analyse des statistiques scolaires pour l'année 2014-2015 permet de mesurer et d'apprécier les effets des réformes du système éducatif engagées par le MENET.

Une vue d'ensemble des données et des indicateurs relatifs à la population scolaire, au personnel enseignant, aux infrastructures et commodités, à la qualité et à la performance du système éducatif, et au coût de l'éducation qui y sont analysés, révèle certes, une amélioration à tous les niveaux mais aussi des insuffisances à surmonter pour la mise en œuvre de la scolarisation obligatoire.

La population scolaire et particulièrement le nombre de filles dans tous les degrés d'enseignement s'est accrue. Les élèves vivant avec un handicap et les orphelins et enfants vulnérables du fait du VIH/sida fréquentent les mêmes écoles et les mêmes établissements que les autres élèves. Cela est la preuve tangible que l'école ivoirienne est inclusive. En outre, tous les indicateurs de scolarisation (TBS, TNS, TBA, IPS) sont en hausse. Mais la préscolarisation et l'enseignement secondaire général et technique demeurent des phénomènes

urbains. Les zones rurales n'y ont pas suffisamment accès. De plus le nombre d'élèves sans extrait d'acte de naissance a considérablement augmenté surtout dans le primaire.

Les besoins en enseignants sont réels puisque dans certaines zones, des postes encore vacants restent à pourvoir vue l'évolution des effectifs élèves.

Le nombre d'écoles, d'établissements et de salles de classe construits avec les commodités requises est en hausse. Cependant, ces infrastructures supplémentaires n'arrivent pas à absorber le flux d'élèves entrant dans le système. Par conséquent, les ratios élèves/salle de classe sont encore élevés. Il en est de même pour les ratios élèves/groupe pédagogique.

Si les résultats aux différents examens scolaires se sont améliorés, les redoublements et les cas d'abandon sont des obstacles à la fluidité du système éducatif.

L'Etat demeure le principal bailleur de fonds du sous-secteur éducation. Cependant les parents fournissent des efforts considérables pour la scolarisation de leurs

enfants. En outre, les fonds mis à la disposition de l'alphabétisation ne peuvent pas couvrir l'ensemble des besoins de ce secteur.

Les CAFOP sont répartis dans les différentes zones du pays cependant leur nombre demeure encore insuffisant vu l'ambitieux projet de l'école obligatoire dès la rentrée scolaire 2015-2016. Quant aux centres d'alphabétisation, ils sont peu fréquentés et manquent d'encadreurs suffisamment formés.

En définitive, la construction des collèges de proximité avec pour corollaire le recrutement d'enseignants mérite d'être accélérée pour rapprocher les établissements scolaires des populations. Enfin, pour un système éducatif performant, la mise en place d'un Fonds National de l'Education alimenté par la parafiscalité contribuerait davantage à un développement scolaire durable.